

Mercure de France : dédié au Roy

I . Mercure de France : dédié au Roy. 1744-11-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1744.

SECOND VOLUME.



6. 2^e
1563.
939.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
 La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
 à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur DE LA BRUERE, à l'Hôtel de Pontchartrain. On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

PARIS.
PRIX XXX. Sols.

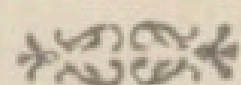
MERCURE
de France
novembre 1744.
Second Volume.

Pieces Fugitives,
Tant en vers qu'en Prose.

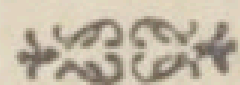
Imitation
de l'Ode 21.^e du 3.^e Livre d'Horace.
O nata mecum Consule Manlio.
Aimable fille de la treille,
Doux charme de l'oisiveté,
Fidèle Ami, chere bouteille,
Viens, amene la volupté;
Que possedés de ton delire
Nos jours passent comme un instant,
Obeis aux sons de ma Lyre,
*Hâte toi * * * t'attend.*

4 MERCURE DE FRANCE.

Ne crains pas cet air de rudesse,
Formé sur de graves leçons ;
La voix qu'inspire la sagesse
Ne dédaigne pas tes Chansons :
Souvent cette morale austère
Dont Caton voulut s'étayer ,
Célébrant ton joyeux mystère
Avec toi voulut s'égayer.



Par une douce violence
Tu commandes à nos humeurs ;
Tu forces la haine au silence ;
Tu sçais t'assujettir nos mœurs :
Tu dérides le front du Sage
Sous ta douce yvresse abattu ,
Et tu fers le libertinage
Sans effaroucher la Vertu.



Le voile de la politique
Tombe sous tes premiers efforts ;
De sa plus secrète pratique
Tu découvres tous les ressorts.
Par toi , le pauvre qu'on opprime

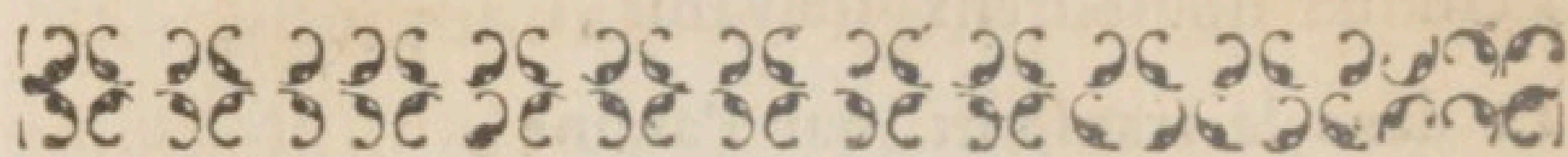
Perd un douloureux souvenir ,
Et dans le transport qui l'anime ,
Ne voit qu'un heureux avenir.



Viens, & que les Graces badines ,
Qui ne t'abandonnent jamais ,
Aux plaisirs que tu nous destines
Joignent leurs séduisans attraits.
A la lueur de cent bougies
Rivales de l'Astre du jour ,
Nous célébrerons tes orgies ,
Sans songer même à son retour.



MERCURE DE FRANCE.



*ESSAI sur la Vie & les Ouvrages de
M. Rigaud, par M. Collin de Vermont,
Peintre ordinaire du Roi, & Professeur en
son Académie Royale de Peinture.*

MR Rigaud étoit un de ces Hommes rares que le Ciel fait naître pour servir de guide & de modèle aux Artistes. Il reçut en naissant un tempéramment assés fort pour soutenir les fatigues d'un longue & constante étude de la Nature, qu'il se fit toute sa vie une loi inviolable d'imiter; mais s'il a scû la rendre si parfaitement dans ses Ouvrages, ce n'a pas été en la copiant servilement, & telle qu'elle se présente souvent, mais par un choix exquis qu'il en a fait. Il connoissoit la grande distance qu'il y a du beau à l'excellent; on l'a vû plus d'une fois effacer des choses qui lui avoient coûté plusieurs jours de travail, & qui plaisoient aux plus habiles, pour se contenter lui-même, & parvenir à cet excellent qu'il s'étoit proposé.

Un génie supérieur, né pour la Peinture, réussit également dans l'Histoire & dans le Portrait, on le voit dans tous les Peintres du premier Ordre, comme Ra-

phaël, Titien, Rubens, Vandeick, & les autres

M. Rigaud s'étoit destiné pour l'Histoire, & il y seroit sans doute parvenu au plus haut degré : il est aisé d'en juger par le progrès rapide qu'il fit dans ses Etudes à l'Académie Royale. Il en remporta tous les Prix avec beaucoup de distinction par un Tableau du Crucifiement, que j'ai entre les mains ; sur lequel il fut reçu comme Historien, quoiqu'il ne soit qu'à moitié composé, & surtout par le précieux Tableau de la Présentation, qu'il a terminé vers la fin de sa vie ; mais le talent & la grande réputation qu'il eut dès sa jeunesse pour la parfaite & belle ressemblance dans les Portraits augmentant tous les jours dans Paris, il fut bien-tôt surchargé d'occupations, & obligé d'abandonner l'Histoire, sans avoir pu la reprendre, que pour faire par intervalle le dernier Tableau dont je viens de parler.

Il prit pour son modèle dans le Portrait le fameux Vandeick, dont le beau Pinceau le charma toujours, & dès les premiers qu'il a faits on y voit cette belle exécution & cette fraîcheur de Carnations, qui ne viennent que d'un Pinceau libre & facile. Il s'attacha dans la suite à finir soigneusement tout ce qu'il peignoit ; mais son tra-

§ MERCURE DE FRANCE.

vail ne sent point la peine, & quoiqu'il terminât tout avec amour, on y voit toujours une belle façon de peindre, & une manière aisée.

Il a joint à l'aimable naïveté & à la belle simplicité de Vandick une noblesse dans ses attitudes, & un contraste gracieux, qui lui ont été particuliers.

Il a, pour ainsi-dire, amplifié & étendu les Draperies de ce célèbre Peintre, & répandu dans ses Compositions cette grandeur & cette magnificence qui caractérisent la Majesté des Rois, & la dignité des Grands dont il a été le Peintre par prédilection.

Personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation de la Nature dans la couleur locale & la touche des Etoffes, particulièrement des Velours. Personne n'a sçu jeter les Draperies plus noblement & d'un plus beau choix.

Il a trouvé le premier l'art de les faire paroître d'un seul morceau par la liaison des plis, ayant remarqué même dans les plus grands Maîtres des Draperies qui sembloient de plusieurs parties par ce défaut de liaison, que la Gravûre fait mieux sentir que le Tableau, parce qu'elle est dénuée de couleur.

Il étoit ennemi de cette simplicité pauvre & mesquine, qui n'est point celle de

Vandeick , & jusqu'aux moindres choses , il les ennoblissoit & leur donnoit de la grace.

Il a porté au plus haut degré cette partie si considérable dans les Tableaux , où si peu de Peintres excellent , & où les Connoisseurs fixent d'abord leur attention , je veux dire les mains , qu'il a peintes d'une beauté & d'une correction parfaite.

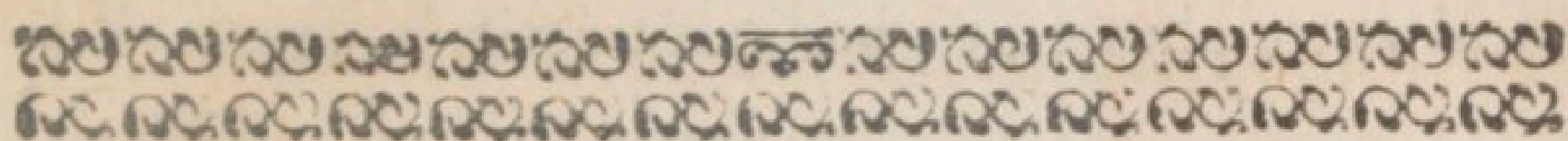
Ses Ouvrages ont cela de remarquable qu'ils plaisent également de près comme de loin , parce que le beau fini n'en ôte point l'effet. Si dans quelques-uns de ses derniers Portraits on ne trouve pas toute la fermeté dans le Pinceau , & la vérité des teintes dans les Carnations qu'on a toujours vû dans ses autres Ouvrages , c'est qu'à la fin les yeux s'affoiblissent ; eh ! quel est le Peintre à quatre-vingt & tant d'années qui se soit plus maintenu dans la correction & la pureté du Dessin ? Pour les Draperies , l'expérience & les réflexions continuelles les lui ont fait composer encore plus sçavamment & d'un plus grand goût que les premières , & j'ose avancer que dans cette partie de la Peinture (j'entends par rapport au Portrait) il a surpassé tous ceux qui l'ont précédé.

On voit qu'il se peignoit dans ses Ouvrages : comme il avoit l'ame grande & les

sentimens élevés , & que toute sa personne & ses manieres avoient un air de distinction , de même ses Tableaux portent un caractère de noblesse qui leur est propre.

Si les plus fameux Graveurs de son tems ont rendu son nom & les leurs immortels par leurs belles Estampes , on peut dire qu'ils lui doivent la meilleure partie de leur gloire , en ce qu'ils ont trouvé des Originaux où ils n'ont rien eu à deviner, & où tout étoit rendu avec la dernière précision.

Un mérite si extraordinaire a fait sans contredit de M. Rigaud un des grands Peintres que nous ayons eu, & ses qualités personnelles l'ont fait chérir de tous les honnêtes gens. Il avoit le cœur admirable , il étoit Epoux tendre , Ami sincère , utile, essentiel ; d'une générosité peu commune , d'une piété exemplaire, d'une conversation agréable & instructive : il gaignoit à être connu , & plus on le pratiquoit , plus on trouvoit son commerce aimable ; enfin un homme qui avoit scû joindre à un si haut degré de perfection dans son Art une probité si reconnue , meritoit bien pendant sa vie les distinctions & les honneurs dont la Cour & toute l'Europe l'ont comblé , & après sa mort, les regrets de toutes les personnes vertueuses, & la vénération que les Artistes auront toujours pour sa mémoire.



A M. DE VOLTAIRE

EPI T R E.

Q Uand Frédéric pour illustrer Berlin
Veut y fixer votre brillant destin,
Vous y promet richesse, indépendance,
Sublime ami, content de peu d'aisance,
Sans rang ni place, en butte aux fots esprits,
Au Roi du Nord vous préférez Paris.

Vous n'aurez point cette pompeuse suite
D'appartemens que le tumulte habite,
Mais un azile, où seul vivant pour soi,
L'homme sensé tout le jour est son Roi.

Là, ce génie impatient d'écrire,
Qui l'œil en feu vous presse, vous inspite,
Vous tient tout prêts les tragiques poignards,
Et les trésors des fastes de nos Arts.

D'Amours charmans, vos Dieux à justes titres,
Un Essain vole autour de vos Pupitres,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Prend votre plume , en badinant écrit
Ces riens chéris du cœur & de l'esprit ,
Sur le Parnasse apportés de Cithere ,
Qui vont du Sage égayer l'air austere.

Vers ce réduit des Muses révére
On voit un Temple aux Graces consacré ,
Où le sçavoir à la beauté s'allie ,
Où l'admirant on adore Emilie :
Venez-y plaitez vos amis brillans
Qu'à leur Déesse amènent les Talens ;
De Dargental briguez-y le suffrage ;
Il joint au goût un cœur du premier âge ;
Reconnoissez Pope dans du Resnel ,
Anacréon aux chants de Pontevel ,
Du gai Bernis encouragez l'audace ,
S'il sçait vous suivre , il passera le Tasse.
Montrez à peindre au jeune Helvetius
Le vrai bonheur qu'il doit à ses vertus.
Faites passer sur la sonore Lyre ;
Du vif Bernard tout l'amour qu'il inspire
Parez le front de l'aimable Nevers ;
Des deux Lauriers des Armes & des Vers ;

Voltaire, ainsi de vos momens tranquilles
Comptable à tous, vous les rendez utiles,
Et comme un Fleuve aimé dans les Valons
Dont il baigna les fleurs & les moissons
Court à grand bruit grossir la Mer profonde,
Vous fécondez ou vous ornez le Monde :
Vous ranimez ces germes languissans
De nos Beaux-Arts, autrefois florissans,
Quand nos talens, sans l'effroi de la guerre,
Au nom François avoient conquis la Terre.
Pour vous payer de si nobles efforts
Sur vous la gloire épanche ses trésors ;
Phébus, en vous trouvant nos grands génies
Croit vous devoir leurs Guirlandes unies.

Aussi galant qu'Ovide & Richelieu
Vous effaciez & Chapelles & Chaulieu,
Historien digne des tems d'Auguste,
Vous remplaciez Bossuet & Saluste,
Vous nous vengiez des Grecs & des Romains,
La Palme épique ornoit vos jeunes mains,
Quel autre bruit de gloire vous éveille ?
Il est un Mont où Racine & Corneille

14 MERCURE DE FRANCE.

Parmi l'encens s'élèvent dans les Airs ,
L'un qu'Amour guide attendrit l'Univers ,
L'autre l'étonne & monte à l'Empirée.

De leurs honneurs votre ame est enivrée ;
Mais connoissant le péril de marcher
Par les sentiers qu'ils sçurent défricher ,
Vous vous frayez une nouvelle route ,
Audacieuse , effrayante , sans doute ,
Où tout près d'eux , mais paré d'autres fleurs ,
Vous partagez l'empire de nos cœurs ;
Après Cinna , Polieucte , & Roxane ,
On est touché d'Alzire & d'Orosmane.

Combien de pleurs couloient ces derniers jours ?
Eh , pourquoi donc en suspendre le cours ?
Quand *Dumesnil* , Arbitre de la Scène ,
Veuve en fureur , mere plus qu'inhumaine ,
Vengeant son fils , va lui percer le flanc ,
Mérope aveugle , hélas ! c'est votre sang ;
Oui , Dumesnil est Mérope elle-même ;
Hait-elle , on hait ; s'attendrit-elle , on aime ?

Nous les voyons ces Spectacles vantés
Où dans Athènes émus , épouvantés ,
Des Peuples doux , suivant leurs cœurs pour guide ,
Les yeux en pleurs couronnoient Euripide ,
Voltaire arrive , on interrompt l'Acteur ;

On ne veut plus que voir , qu'aimer l'Auteur ;
La joye éclate où l'on verfoit des larmes :
Tendre enchanteur, jouï de tous tes charmes.

Vous, qui jadis ornâtes son Berceau,
Qui de ses jours tournez le cher fuseau
De mon ami divines Protectrices ,
Muses , j'ai vû sous vos Astres propices
De son esprit les précoces talens ,
Porter des fleurs même avant son Printems.

Si soutenu sur votre aîle légère ,
En franchissant notre impur Atmosphere ,
Vous l'élevez entre nous & les Dieux ,
Qu'il soit sans maux , & respecté comme eux.
Présagez-lui par sa présente gloire
Tous les honneurs du Temple de Mémoire.
Ah ! puisse-t'il , de vos faveurs flaté ,
Jouïr vivant de l'immortalité.





R E P O N S E du R. P. M. Texte , D. à
la Lettre anonyme , insérée dans le premier
Volume du *Mercur* de Juin 1744 , sur l'o-
rigine de réciter trois fois l'Ave Maria , au
son de la cloche.

» **V**ous me demandez , Monsieur , si
» la Priere appelée communément
» l'*Angelus* , a commencé sous Louis VI , &
» si Louis XI l'a ordonnée le matin & le
» soir , comme à midi.

Je vous dirai , M. qu'à juger du premier
chef par ce qu'on en lit dans le Diction-
naire de Trévoux , T. IV , p. 1424 , Edi-
tion de 1721 , c'est Louis VI , dit le Gros ,
décédé en 1137 , lequel a ordonné le pre-
mier l'*Angelus*. Voici les termes qui y sont
insérés.

*La Salutation Angélique est une Priere
qu'on fait à la Vierge , qu'on nomme l'Ave Ma-
ria , qui contient les mêmes paroles que l'Ange
lui dit , quand il lui annonça le Mystere de
l'Incarnation , Salutatio Angelica ; elle a été
introduite par l'Ordonnance de Louis VI. Il y a
positivement Louis VI , sans d'Errata qui
le corrige , comme le dit Robert Gaguin dans
ses Chroniques. Elle ne se fit d'abord qu'à mi-
di , mais depuis elle s'est faite aussi au son de*

la cloche qu'on sonne au point du jour, & à sept heures du soir, qu'on nomme le Couvre feu, & par corruption Carfou; ce terme depuis, insinuë que les Auteurs du Dictionnaire parlent de Louis VI, puisqu'il est constant que dès 1300, 172 ans avant l'Ordonnance de Louis XI, on disoit en France l'*Angelus* au Couvre-feu, comme je le prouverai.

M. César de Rochefort, Docteur ès Droits, Aggrégé au Collège de la Sapience de Rome, Auteur de plusieurs Ouvrages, fondé également sur une autorité, a mis dans celui qui a pour titre : *Dictionnaire général & curieux, contenant les principaux mots, &c.* imprimé à Lyon en 1685, que ce fut Louis XI, qui en 1472, ordonna de réciter l'*Angelus* aux heures qu'on le fait aujourd'hui; on y lit p. 24.

Ave Maria, Louis XI ordonna dans son Royaume la Salutation Angélique, qui se dit le matin, à midi & le soir. Ce fut le 1 Mai 1472, Mezeray, dans la vie de Charles VIII. Jean XXII avoit déjà institué cette dévotion à la Vierge; ce qu'il y a de plus important, dit l'Auteur dans sa Préface, est que les Citations sont fort régulières.

Un troisième sentiment sur l'origine de l'*Angelus* à midi, de la découverte duquel je vous suis, M. redevable, & qui efface les deux premiers, me paroît plus

18 MERCURE DE FRANCE.

solide; il est fondé sur le Texte de la Chronique d'un Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, contemporain de Louis XI, & que vous rapportez au lieu des termes de l'Ordonnance de ce Roi, qui seroit sans réplique; on lit dans cette Chronique : » Et le-
 » dit premier jour de Mai 1472, un Doc-
 » teur déclara que le Roi exhortoit son bon-
 » Populaire . . . que dorenavant à l'heure
 » du midi chascun feust flechi un genouil en
 » terre en disant *Ave Maria*.

Vous me permettrez, M. de continuer cette Réponse par des découvertes que j'ai faites depuis sur le même sujet de l'*Angelus*.

Il y a eu des Synodes en France avant le Regne de Louis XI, où l'*Angelus* a été ordonné. Le sçavant Dom *Martienne* en rapporte deux exemples dans ses *Anecdotes* T. IV.

Le premier se lit en ces termes, p. 962.
Ex statutis Domini Simonis, (a) quondam Episcopi Nannetensis, art. V. de Igniregio. Item præcipimus, ut ipsi (b) faciant hora consueta pulsari campanas in Ecclesiis suis, ad ignitigium Gallice Couvre feut & præcipiant Parochianis ad pulsationem hujusmodi dicere genibus flexis, verbum Salutationis ab Angelo

(a) L'année n'est pas marquée.

(b) Les Curés.

*gloriosa Virgini Mariae Ave Maria, & ex hoc
lucrantur decem dies Indulgentiae.*

Ce grand Prélat, si dévot à la Vierge, mérite bien d'être connu, c'est *Simon de Langres*, unique Evêque de Nantes de ce nom, en 1366, & ensuite de Vannes, selon le P. Echard, & que Froissart, L.I.Ch. 211, appelle Homme d'Eglise d'une grande prudence.

Il fut le 21 Général de l'Ordre de S. Dominique, & un des deux Légats envoyés en France par Innocent VI, & choisi, dit le sçavant P. Daniel, dans son *Hist. de France, T. III, p. 101*) par Charles, Dauphin & Régent du Royaume, pour travailler au Traité de *Bretigny*, près de Chartres, Paroisse de Sours, où j'ai passé. *Mem. de la Chambre des Comptes de Paris.*

L'autre exemple, tiré du même Livre de Dom Martenne, p. 1107, nous donne au sujet de l'*Angelus*, une époque plus ancienne.

Statuta Synodalia Ecclesiae Trecorensis (Treguier) art. *LXVIII. Item præcipit Dominus Episcopus omnibus Curatis Diocesis Trecorensis, in virtute obedientiae, quod de cætero pulsatur Campana in Ecclesiis suis, ante ignitigium, & quod sit inter duas pulsationes spatium unius Ave Maria.*

L'année de ce Synode, & le nom de l'Evêque, ne sont pas marqués, mais comme ensuite viennent *Statuta Synodalia Alani*,

20 MERCURE DE FRANCE.

Episcopi Trecorensis, post annum M.CCC.XXXIV. edita, le Synode, qu'on vient de citer, doit être nécessairement plus ancien.

Cette maniere de prier le soir fut plus étendue dans le Concile de la Province (a) de Sens, tenu à Paris, dans le Palais alors Episcopal, situé sur le bord de la Seine, (b) auquel présida Guillaume de Melun, Archevêque de Sens; en voici les termes, Art. XIII. *Item auctoritate dicti Concilii precipimus ut observetur inviolabiliter ordinatio facta per sancta memoria Joannem Papam XXII, de dicendo ter Ave Maria, tempore ignitegii, &c. Actum in Palatio Episcopali Parisiensi anno millesimo trecentesimo quadagesimo sexto die XIV Martii.*

Quelques Historiens disent que cette Bulle de Jean XXII, donnée le 13 Octobre 1318, est *Le commencement & l'origine de la Priere que nous appellons l'Angelus*; mais outre qu'ils avouent avec Reynal, qu'on la pratiquoit déjà en France, sçavoir à Xaintes. *Cum pius mos in Xantonensi Ecclesia susceptus esset, Pontifex decem dierum Indul-*

(a) La Province Ecclesiastique de Sens étoit d'une vaste étendue, & contenoit tout un grand Pays dont le Peuple Belliqueux étoit nommé *Romanorum terror*. Voyez Baudrand.

(b) *Sequana*, subst f. Fleuve en général m. Dict. de Danet, mais non pas absolument m. le Critique qui depuis peu l'a avancé s'est trompé.

gentiam concessit, Reyn. Annal. 1318. Outre cela, dis-je, Bzovius, qui écrivoit à Rome dans la Bibliothèque du Vatican, par l'ordre de Paul V, & que personne n'a refuté, a mis dans ses Annales, T. XIII, p. 391, ann. 1239, quatre-vingt ans auparavant Jean XXII, que le Pape Grégoire IX, persécuté par l'Empereur Frédéric II, avoit ordonné de réciter trois fois cette Priere à genoux le matin & le soir. *Interim cum scriptis & armis Frederici Gregorius IX, exagitaretur, decrevit ut Salutatio Dei parentis tum diluculo, tum crepusculo, dato signo campanæ, ab omnibus genu flexo ter repeteretur.* Il dit pas d'où il a tiré ce fait, comme il cite Naucler à l'égard du *Salve Regina*, ordonné par ce Pape, Priere* qu'il attribue à Dom Herman, Bénédictin, en 1060; mais ce témoignage de Bzovius mériteroit quelque attention.

Neanmoins, pour ne rien avancer que de positif, je dis qu'on a d'abord recité l'*Angelus* au couvre-feu avant 1318, ensuite sous Louis XI, à midi en 1472, & enfin l'époque la plus ancienne que j'aye pû découvrir pour trois fois par jour, est celle de Léon X, élu en 1513, ** lequel

* La coutume de chanter le *Salve* après Complies vient des Dominiquains. vers 1237. Martene, T. VI. p. 544 vet. script.

** P. de Breul, Hist. de l'Abbaye S. Germain,

22 MERCURE DE FRANCE.

à l'instance du Cardinal Briçonnet, Evêque de Meaux, & Abbé de S. Germain des Prez à Paris, accorda des Indulgences à ceux de ce Diocèse & du Fauxbourg S. Germain, qui réciteroient à genoux cette Priere le matin, à midi & le soir.

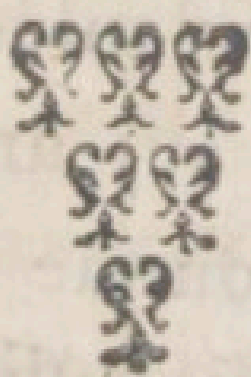
De nos jours, Benoît XIII, de sainte mémoire, a accordé le 14 Septembre 1724 cent jours d'Indulgence à tous ceux qui réciteroient à genoux la même Priere, & il ajoute une Indulgence plénier pour ceux qui pratiqueroient cette dévotion, & communieront un jour de chaque mois, à leur choix. *Bullarium Prædicatorum, T. VI. p. 539.*

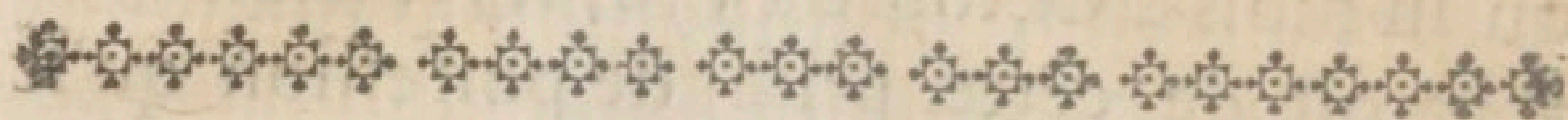
Il y au reste, M. une remarque à faire sur le Concile de Sens, dont je viens de parler; l'Editeur du *Spicilege* de Dom Luc Dariche, T. I. p. 148, où ce Concile est rapporté, a mis dans le titre, qu'il fut tenu en 1350, *anno M. CCC. L.* & au bas de la page on lit: *Concilium hoc an. 1346, celebratum dicitur infra, atque id verum arbitratus est Dacherius, sed hac deinde monuit Balusius, anno 1346. Guillelmus nondum erat Archiepiscopus probabilius ergo est habitam fuisse hanc Synodum an 1350.* Il est en effet certain que Guill. de Melun ne prit (a) possession personnellement de son Eglise de Sens

(a) Recueil de Remarques pour la Métropole de Sens; Manuscrit de S. Germain des Prez.

qu'au mois d'Octobre 1350, style ancien, & il paroît de cette prise de possession qu'il assembla son Concile au mois de Mars suivant, sur la fin de 1350, plutôt qu'en 1346; de plus, l'Evêque de Paris s'y trouve signé *G. Parisiensis*, comme d'Acheri & les PP. Labbe & Hardouin l'ont mis dans leurs Editions; or en 1346 Foulques décédé en 1348, étoit Evêque de Paris. Je ne fais que proposer ici la difficulté, après l'Editeur du Spicilege, dont je laisse à examiner le fond aux sçavans Bénédictins, Continuateurs du *Gallia Christiana*, ne doutant pas qu'ils ne se déterminent en faveur de la vérité; & que leur décision ne soit universellement reçûe. La date *Actum die 14 Martii, ann. 1346*, me paroît d'un grand poids; remarque importante, afin que ceux qui citeront ce Concile évitent de se tromper. Je suis, &c.

A Paris le 30 Août 1744.





L'AMI PARFAIT

à M. D. T. M. D. V.

TU veux que je te trace une image fidelle
 De l'Amitié, ce doux lien des cœurs ;
 Union des esprits, des volontés, des mœurs ;
 En toi j'en trouve un vrai modèle :
 Je répète, Damon, ce que tu m'as appris ;
 Retrouve toi dans mes Ecrits.
 Un Ami sage, aisé, sincère,
 Est pour l'homme un bien nécessaire ;
 A peine Dieu l'eut-il formé,
 Qu'il désira d'aimer & d'être aimé ;
 Que d'elle-même la Nature
 Lui fit entendre qu'ici bas
 Un homme en homme ne vit pas
 S'il n'a quelque amitié sincère, tendre & pure.
 Ayons donc des Amis, mais que le choix soit lent ;
 Pour éviter ensuite un odieux divorce
 Sondons le caractère, & voyons sous l'écorce ;
 Il faut en amitié craindre le changement.
 Donner son cœur, ensuite se dédire,
 Tel qu'on aimoit hier aujourd'hui le proscrire ;
 C'est passer pour un homme inquiet, inconstant.
 Voulons-nous des Amis aussi longs que la vie ?
 Il faut que la vertu nous lie.

Ne

Ne prenons point pour nos amis
 Ces gens dont les façons, dont les folles manières,
 Ridicules par tout, & par tout singulières,
 Les font passer pour étourdis :
 Ces gens chés qui toujours l'amour propre réside,
 Et dont l'individu sans honneur & sans foi,
 N'estimant & n'aimant que soi,
 Lorsque l'intérêt parle est ou foible, ou perfide :
 Ces gens du mérite envieux,
 Dont notre gloire éblouiroit les yeux :
 Ces gens qui veulent qu'on les flate,
 Et chés qui l'amitié n'est jamais délicate
 Que lorsqu'en leur faveur on sçait approuver tout,
 Désirs & passions, libertinage & goût,
 Tout mauvais cœur enfin, & toute ame perverse,
 De l'amitié n'entrent point au commerce ;
 Un lien n'est pas fort que le vice a formé,
 Ce qui s'estime peu, n'est pas long-tems aimé ;
 Mais qu'il est doux de trouver dans un autre
 Un cœur noble, constant & formé pour le nôtre ;
 Un ami, qui sçachant que je suis en danger,
 Non-seulement me plaint, mais me vient soulager ;
 Qui ne demande point mon cœur & mes caresses
 Pour mieux sçavoir où je tiens mes richesses,
 Chés qui dans la douleur mon courage abbatu
 Puisse retrouver sa vertu ;
 Un ami tendre, un cœur sensible à mes allarmes,
 Avec qui je verse des larmes,
II. Vol.

26 MERCURE DE FRANCE.

Qui du soin de me corriger ,
Soin délicat , veut pourtant se charger ;
Mais dont la prudente sagesse ,
S'accommodant à ma foiblesse ,
Ne me vient point hors de propos
Moraliser en sifflant mes défauts !
Il faut qu'en un homme qu'on aime
Chacun se retrouve soi-même ;
Qu'il sçache estimer en autrui
Ce que l'on estime dans lui :
Qu'en ses mœurs , s'il se peut, il soit irréprochable ,
Rempli sur-tout de piété ,
Qu'il soit dans ses devoirs toujours inviolable ,
Exact sur-tout à la fidélité.
La taille au reste & les traits du visage
En amitié sont hors d'usage ;
Si le cœur est bon & bienfait ,
Que nous importe du portrait ?
Que la raison donc examine ,
Des Amis seule elle doit faire choix ;
Que mûrement elle le détermine ,
Puis envers eux gardons ces loix.
D'un ami l'amitié n'exige
Que les devoirs ou la raison l'oblige,
L'amitié ne met point dans ses conditions
De flater les penchans, d'aider les passions.
Cherchons , aimons sa compagnie ,
Mais ne suivons jamais ses odieux désirs.

Ne prenons avec lui que d'honnêtes plaisirs ;

Aux débauches s'il nous convie ,

Ne craignons point de le rendre confus

Par un nécessaire refus.

Tirons-le , s'il se peut , des vices

Par des avis avec art amenés :

Sans faire le prêcheur , montrons lui les délices

Des cœurs par la vertu seulement dominés ;

Mais , si bravant une leçon si sage ,

Il vit toujours au crime abandonné ,

De jours en jours refusons lui l'usage

De notre cœur , qui par son voisinage

Se verroit bien-tôt suborné ;

On devient bien-tôt tel soi-même ,

Que l'est un cœur pervers qu'on aime :

Un homme , de mœurs diffamé ,

Ne mérite pas d'être aimé.

N'ayons pour nos Amis rien d'amer , rien de rude ;

Fuyons l'aigreur , fuyons la promptitude.

Pour quelque léger manquement

Ne soyons pas d'abord sur le qui-vive ;

L'amitié passe vite , & n'est jamais bien vive

Si l'on ne sçait pas aisément

S'excuser mutuellement.

Prenons de nos Amis à propos la défense ;

Nous devons soutenir leur réputation ;

Entre deux cœurs telle est l'affection ;

Que des chagrins de l'un l'autre d'abord s'offense.

N'imitons pas pourtant ces Amis orgueilleux ,

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Ces Amis dont la flatterie
D'éloges sans cesse nourrie ,
Elève leurs Amis jusqu'au sommet des Cieux ;
Tout ce qu'ils font est bien fait à leurs yeux.

Ils veulent avoir cette gloire
D'avoir sçu rencontrer des Amis sans défaut :
Si vous leur en trouvez , ils pensent qu'on va croire
Qu'ils n'ont pas sçu les trouver comme il faut ,
Et que voyant de près leurs façons, leurs manières
Ils se les rendent familières.

Sçachons dans nos Amis aisément deviner

Tout ce qui peut les chagriner.

Sont-ils dans le besoin ? Il faut qu'une main
prompte ,

Prévenant leur demande , en prévienne la honte.
Faisons leur nos faveurs de cet air gracieux ,
Qui sçait rendre un bienfait doublement précieux
Si nous ne voulons pas que pour avoir ils prient ,
Ne souffrons pas aussi qu'ensuite ils remercient ,

Et paroissions oublier pour jamais

Les biens que nous leur avons faits.

Depuis long-tems on l'a dit , la fortune

Entre Amis doit être commune ,

Mais pour ne suivre pas ce Proverbe fâcheux ,
 On craint tous les Amis dont la morne figure
 De bienfaits & d'emprunts porte le triste augure ;

Et pour n'être pas généreux ,
 Pour n'unir pas les bienfaits aux caresses ,

On ne choisit que des Amis heureux ,
 Qui laissent en paix nos richesses.

D'un bon Ami la principale Loi

C'est de tenir une promesse ,

C'est de bien dégager sa foi.

Un ami sur ce point a-t-il de la foiblesse ?

Il rompra bien-tôt avec moi.

Il me prouve par-là qu'il a quelque autre affaire ;
 Plus pressante pour lui , que le soin de me plaire.

Nul Ami qui ne soit discret ,

Qui ne sçache en son sein bien cacher un secret.

Si l'orgueil , si quelque imprudence

Trahit enfin la confidence ,

Deux cœurs , auparavant étroitement unis ,

Bien-tôt par-là deviennent ennemis ,

Et peut être jamais aversion plus vive.

Il faut enfin qu'un Ami suive

Les égards qui sont dûs au rang ,

30 MERCURE DE FRANCE.

A l'âge , à la splendeur du sang.
Un Prince veut-il vous permettre
Quelque familiarité ?
Entre vous deux pourtant il ne prétend pas mettre
Une entière égalité ;
Pour lors l'amitié vous oblige
A céder , à sçavoir plier ,
A sçavoir , en un mot , joindre à l'air familier
Cet air respectueux que sa naissance exige.
L'amitié m'a dicté ce Code , ces avis ,
Mais , Damon , ce n'est point pour toi que je les
donne.

Le Ciel m'a fait un bien qu'il n'accorde à per-
sonne ;
Je n'ai que de parfaits Amis.

L. 7. de

A Grenoble ce 21 Novembre 1744.





EXPERIENCES DE PHYSIQUE.

JE me serois bien gardé, Monsieur, de vous envoyer cette petite découverte, si des personnes très-versées dans les matières Physiques, ne m'en eussent assuré la nouveauté, & si je n'avois moi-même visité la plûpart des Auteurs. Le Journal de Verdun nous a fourni en l'année 1743 deux différentes explications sur la même matière; je serois plus que satisfait s'il vouloit aussi nous produire selon ces systêmes la raison à toutes les remarques que j'ai l'honneur de vous proposer.

La premiere remarque que j'ai faite, est que si on tient une larme entre les doigts, & qu'on en applique un à l'extrêmité du gros bout, on sent contre ce doigt la plus grande impulsion.

2°. Si on fait chauffer à une chandelle le gros bout de la larme, & qu'ensuite on rompe le crochet, la queue se brise totalement, & le gros bout reste entier dans la main.

3°. Si on fait chauffer une larme autant qu'il faut pour lui faire perdre sa vertu, il ne paroît ni plus ni moins de pores, ils pa-

32 MERCURE DE FRANCE.

roissent même de la même grandeur, ce qui est contraire à ce qu'ont dit la plupart des Physiciens. (a)

4°. Si on fait chauffer une larme environ un demi-quart d'heure, on peut en rompre la queue cinq ou six fois, sans qu'on puisse s'appercevoir de quelque effet particulier, mais si on la rompt vers le gros bout, où il paroît de grands vuides, la larme se brise totalement.

5°. Ceux qui montrent le plus de curiosité de connoître la nature de cette larme, (b) disent avoir fait ronger avec de la poudre d'Emery, une larme qui ayant été rongée à la profondeur d'environ une ligne, fut réduite en poudre; ils disent de plus que si on veut ronger une larme sans qu'elle se brise, il faut faire une pâte de poudre d'Emery & d'Huile; cependant j'en ai fait ronger une avec la seule poudre d'Emery le plus brusquement que j'ai pû, à la profondeur d'environ quatre lignes, sans qu'elle se soit brisée.

6°. J'ai mis une larme dans un pot plein d'eau, que j'ai fait bouillir un jour entier, & la larme a conservé sa vertu.

On trouvera encore que la larme est un

(a) Mrs Mariote & Rohault.

(b) Mrs Mariote & Rohault, &c.

moyen assuré pour connoître la pésanteur respective des liqueurs.

1°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein d'eau, environné d'air, & le gobelet s'est divisé en plusieurs parties: si le gobelet est plein d'air, il arrive le contraire.

2°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein d'eau, environné de vin, à la même hauteur, & le gobelet s'est fendu sans se diviser totalement: si la hauteur du vin est moindre, le gobelet se rompra en plusieurs parties; si le vin & l'eau sont en raison réciproque de hauteur & de poids, le gobelet ne sera ni fendu ni brisé.

3°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein de mercure, environné d'air, & le gobelet ne reçoit aucun dommage, mais la larme remonte sur le mercure, toute percée de la matiere qui a passé au travers, sans en pouvoir écarter les parties.

Je suis, &c.

Barriere;

A Bordeaux chés M. Charretier, rue S. James, ce 30 Octobre 1744.



IMITATION de l'Ode III du II Livre
d'Horace, *Aquam memento, &c.*

Conservons sur notre ame un Empire assuré ;
Sans orgueil , comme sans envie ,
Recevons les succès d'un esprit modéré ,
Et que la fortune ennemie
Trouve en nous un cœur préparé
A tous les malheurs de la vie.

Nous mourrons chers Ami ; le même sort attend
Et le Misantrope sévère
Qui de ses tristes jours éloigne l'agrément ,
Et celui qui sur la Fougère
Sçait vivre tranquille & content
Entre le vin & sa Bergère.

Jouissons à loisir dans ce bois écarté
Du spectacle de la Nature.
Profitions sans effort de l'hospitalité
Que cet ombrage nous assure.
Ecoutons avec volupté
Cette Onde claire qui murmure.

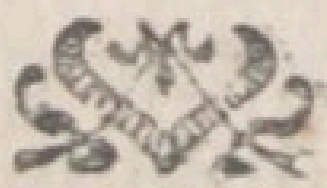
Ami, qu'on nous prodigue en ces déserts charmans,
Au bord de ce cristal liquide,

Ces éclatantes fleurs , image de nos ans
 Que détruit le tems homicide ;
 Bûvons , employons les momens
 Que nous laisse la Parque avide.

Ces Palais , ces Jardins avec soin embellis ,
 Ces plans que vous avez fait naître ,
 Où la Nature & l'Art , rivaux & réunis ,
 Par vos soins se font méconnoître ,
 Vos trésors , vos riches lambris ,
 Tout cela doit changer de maître.

La Chaumière du pauvre & le Trône des Rois
 Sont égaux aux yeux de la Parque :
 Sur le sang des Dieux même elle exerce ses droits ,
 Et l'instant fatal qu'elle marque ,
 Soumet sans retour à ses loix
 Et le Berger & le Monarque.

Gardons-nous de compter sur le frêle avenir ,
 Fuyons la séduisante yvresse ,
 Ecartons du passé l'importun souvenir ,
 Et livrons-nous à la paresse ;
 C'est entre les bras du plaisir
 Que l'on doit chercher la sagesse.



DECOUVERTE nouvelle sur les Notes des Abbreviations.

L'Engagement que nous avons pris avec le Public de l'informer, non-seulement de tout ce qui se passera d'intéressant à la Cour & à Paris, mais encore de l'instruire exactement de l'état de la République des Lettres, ne nous permet pas de négliger de lui rendre compte d'une Découverte faite par *D. Carpentier*, qui peut être fort utile à ceux qui étudient l'Histoire de France, & jeter de grandes lumieres sur cette partie de notre Littérature.

Personne n'ignore de quelle utilité sont les anciennes Chartres pour débrouiller le cahos de l'Histoire. Elles servent de fanal pour marcher dans ces sentiers ténébreux, & si cette lumiere n'est pas toujours aussi éclatante qu'on le souhaiteroit, il n'en est pas moins vrai qu'elle est d'un grand secours. L'étude de ces Chartres a toujours passé parmi les Sçavans pour une étude importante, & l'est en effet; mais quelque soin que l'on ait pris, il y en avoit que l'on n'avoit pû encore parvenir à déchiffrer. Elles étoient écrites dans cette forme d'Abbreviations, si

connues des Anciens, où un seul signe représente un mot; cette forme si commode pour le Copiste, devient bien incommode plusieurs siècles après pour l'érudit qui veut percer ces ténébres. On n'avoit aucune notion sur ces Caractères; un grand nombre de Chartes restoient par-là indéchiffrables, & les Sçavans avoient le regret de sçavoir qu'ils possédoient un ample & riche trésor, dont il leur étoit impossible de faire usage. Tritheme, le Cardinal Bembe, Juste Lipse, tous les Sçavans ont senti l'utilité de cette découverte, & la difficulté de l'exécution.

Gruter a donné à la suite de son Recueil des Inscriptions quelques notions de ces Caractères; il a fait imprimer un Manuscrit qui contenoit l'explication des Abbréviation inventées par Tyron, l'affranchi de Cicéron, mais c'étoit peu de chose. La plupart des Notes des Copistes du moyen âge sont différentes de celles de Tyron; celles des différens Copistes ne sont pas même semblables entr'elles; ainsi le travail de *Gruter* ne diminuoit pas beaucoup les difficultés.

D. Mabillon, dans le Supplément à sa Diplomatique, a fait aussi quelques tentatives, mais malgré le travail de ces deux Ecrivains, la matière pouvoit passer pour

neuve ; enfin *D. Carpentier* vient de trouver la clef de ce chiffre si difficile ; il a lû, par la méthode qu'il s'est faite , un grand nombre de ces Chartes indéchiffrables , & se prépare à les donner au Public. Les Caractères mystérieux seront gravés sous les yeux de l'Auteur , & le Latin sera mis à côté ligne pour ligne , ce qui est une précaution aussi judicieuse que nécessaire.

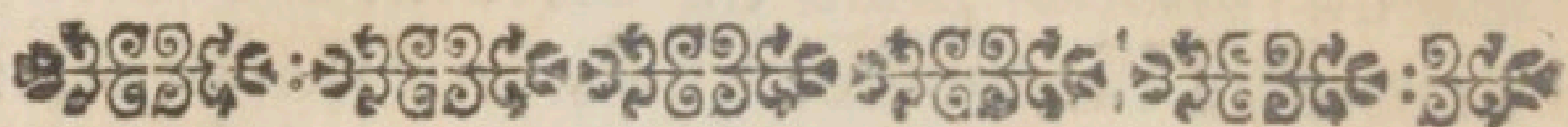
Il est presque inutile de vanter l'usage dont ces Chartes peuvent être pour notre Histoire ; la plupart sont très-intéressantes ; il n'y en a aucune qui ne nous apprenne quelque chose & qui n'éclaircisse quelque fait de l'Histoire Ecclésiastique, & Civile du Règne de Louis le Débonnaire ; elles reprennent même quelquefois les événemens de plus haut , & jettent de la lumière sur ce qui s'est passé sous Pepin , & sous Charlemagne. La Jurisprudence du tems y est mieux développée, quant à certains points, que dans les Monumens que nous connoissons. On y voit l'application du Prince à faire fleurir le Commerce , & la protection dont il honoroit ceux qui l'exerçoient. On y trouve des noms de Lieux , d'Evêques , d'Abbés , de Comtes, &c. ignorés jusqu'aujourd'hui. Ces Chartes sont dans un Manuscrit cotté 2718 de la Bibliothèque du Roi. Ceux qui sçavent combien l'Histoire de ce tems est obscure , connoîtront

mieux l'importance de cette découverte , & le prix du service que Dom Carpentier rend à la République des Lettres.

Quoiqu'il ait fallu beaucoup de patience pour achever cet Ouvrage , on se tromperoit beaucoup , si l'on croyoit qu'il n'a fallu que de la patience ; un pareil travail exige aussi beaucoup de sagacité , & avec ces deux talens, il faut encore du bonheur pour réussir.

Dom Carpentier a fait imprimer un *Prospectus* , où dans un Avertissement il observe avec raison que cette découverte mérite l'attention des Amateurs & des Protecteurs des Lettres. Quelque important que soit le Manuscrit qu'il a déchiffré , on en peut trouver de plus précieux encore. L'intérêt public demanderoit qu'on ne les laissât pas périr avec ceux que l'ignorance ou la superstition ont déjà fait disparoître.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici les Caractères gravés de la Charte , tels que Dom Carpentier les présente au Public dans son *Prospectus* ; mais nos occupations ne nous permettent pas de nous consacrer au soin pénible de veiller sur un Graveur , dont en pareil cas la moindre faute est aussi essentielle , qu'elle est aisée à commettre , pour mettre autant qu'il est en nous le Public au fait , nous allons imprimer le Latin de la Charte.



Omnibus fidelibus sanctæ Dei Ecclesiæ
 & nostris, præsentibus scilicet & fu-
 turis. Si aliquid de rebus proprietatis nos-
 træ ad loca divino cultui destinata conferi-
 mus, hoc procul dubio nobis ad æternæ
 mercedis augmentum, & stabilitatem regni
 à Deo nobis commissi pertinere confidimus.
 Idcirco notum fieri volumus omnium ves-
 trum fidelitati, qualiter vir venerabilis
 Wolsgerus Wirciburgensis Ecclesiæ Episco-
 pus, ad nostram veniens præsentiam, indi-
 cavit nobis quod piæ recordationis Dominus
 & genitor noster Karolus Serenissimus Im-
 perator Antecessoribus suis illis, & illis Epis-
 copis præcepisset, ut in terra Sclavorum,
 qui stant inter Moinum & Radanziam flu-
 vios, qui vocantur Moinwinidi & Radanz-
 winidi, una cum comitibus qui super eos-
 dem Sclavos constituti erant, procurarent
 ut inibi, sicut in cæteris Christianorum lo-
 cis Ecclesiæ construerentur, quatenus ille
 populus paganus ad Christianitatem con-
 versus habere posset ubi & baptismum per-
 ciperet, & prædicationem audiret, & ubi
 inter eos, sicut inter cæteros Christianos
 divinum officium celebrari posset; & ita à
 memoratis Episcopis & Comitibus, qui tunc

temporis eidem populo præpositi fuerant, innotuit esse confectum, & Ecclesias quindecim ibi fuisse constructas; sed easdem Ecclesias minimè eo tempore fuisse dotatas, sed sicut primùm constructæ fuerunt, sic usque ad præsentem diem sine dote remansisse. Idcirco suggessit atque admonuit mansuetudinem nostram, ut ad easdem basilicas dotandas aliquid de rebus proprietatis nostræ in eodem pago dare deberemus. Cujus admonitioni atque petitioni, quia salubris esse videbatur, adfensum nobis præbere placuit. Donamus igitur atque concedimus, quod ita donatum atque concessum in perpetuum esse volumus, ad præfatas basilicas, quæ, ut diximus, jussu & consilio Domini & genitoris nostri Karoli Serenissimi Imperatoris in terra prædictorum Sclavorum à memoratis Episcopis constructæ sunt, in eodem pago de proprio nostro ad unamquamque mansos duos, cum superstantibus duobus tributariis, excepto illo manso super quem primitus unaquæque earundem Ecclesiarum ædificata est, eo videlicet modo, ut quicquid iidem tributarii in censu vel tributo solvere debent, hoc totum ad partem earundem Ecclesiarum omni tempore persolvant, & ipsæ Ecclesiæ, cum omnibus rebus ad se pertinentibus, sub memorati viri venerabilis illius & successorum ejus

curâ ac providentiâ sint, ut divinum in eis officium perenniter celebretur, & populus terræ illius jugiter prædicationem habeat, & in eis baptismi Sacramenta percipiat. Idcirco hanc nostræ auctoritatis præceptionem concedere jussimus, per quam decernimus atque jubemus ut nullus comes aut judex publicus, sive actor imperialis, vel qualibet potestate prædita persona, ab hac die in posterum memorato viro venerabili illi, vel successoribus ejus pro eisdem Ecclesiis, vel rebus ad eas nostra liberalitate concessis, repetitionem facere, aut ullam calumniam ingerere præsumat; sed liceat illis memoratas Ecclesias cum omnibus rebus ad eas pertinentibus, absque ullius personæ & contradictione, vel impedimento tenere, vel regere, & sicut alias Ecclesias ad Episcopium suum pertinentes, secundum Canonicam institutionem ordinate atque disponere. Et ut hæc auctoritas firmior habeatur, & nostris futurisque temporibus ab omnibus melius conservetur, placuit nobis eam & propriis manibus subscribere, & annuli nostri impressione sigillare.

NOTATIO.

Illustre est hoc Historiæ cum Ecclesiasticæ tum civilis monumentum : quippe quod duas Sclavorum, seu Winidorum hactenus incognitas appellationes profert ; nihil enim apud rerum Gallicarum Scriptores de Moinwinidis & Radanzwinidis, qui ab illorum inter Moinum & Radanziam * fluvios situ ita sunt appellati. De iis pariter flet Hugo Grotius in Prolegomenis ad Historiam Gothorum, ubi singulas earumdem Gentium portiones suis nominibus eruditè distinguit.

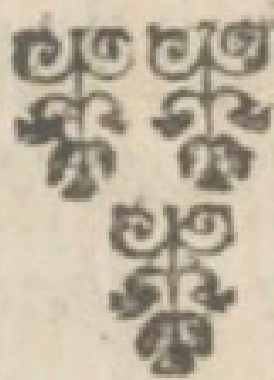
Hinc etiam discimus quindecim Ecclesias, jubente Carolo Magno, iis in locis fuisse constructas, ut faciliùs Christianis operibus populus ille recens ad fidem Christi conversus, vacare posset ; quod summam tantùm docebat fragmentum de rebus Caroli Magni cum Sclavis apud Duchesn. to. 2. p. 221. *Imperator (Carolus M.) præcepit Arnoni Archiepiscopo pergere in partes Sclavorum, & prævidere illam omnem regionem, Ecclesiasticum Officium more Episcopale colere, populosque in fide & Christianitate prædicando confortare. Sicut ille præcepit, fecit :*

* Rednitz.

illuc veniendo consecravit Ecclesias , ordinavit Presbyteros , populumque prædicando docuit.

Dotem assignat iis Ecclesiis Ludovicus Pius ad preces Wolsgeri Wirciburgensis Episcopi , sub cuius regimine erant ; quod à Carolo Magno factum non fuisse mirum est , cum ex statutis Conciliorum non liceret Episcopo Ecclesiam consecrare , nisi dos sufficiens Clericis in ea deservituris ab ædificatoribus prius conferretur. Id præstitit Ludovicus Augustus ante annum 832 , quo Wolsgerus , 11 idus Novembris obiit , cum sedisset annos xxii , menses vi , dies xi ,
ex Chronico Wirziburg. apud Baluz. tom. I. Miscell. pag. 504.

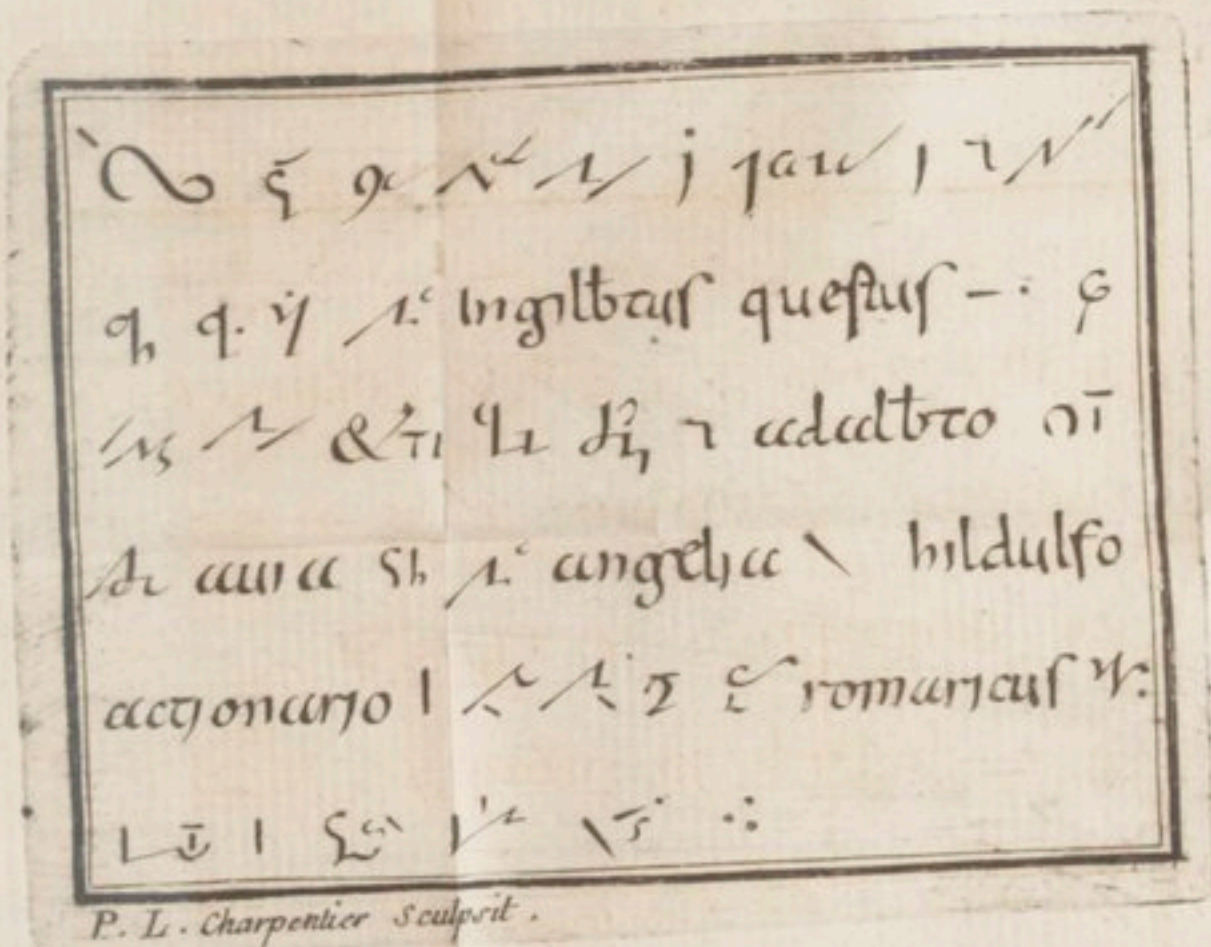
Notandum quoque est Basilicas hinc appellari Ecclesias consecratas , quibus Ministrabant Clerici.



O N vient de nous remettre un essai de Gravûre , qui mettra encore mieux le Public en état de juger du travail de Dom Carpentier. Son Ouvrage contiendra 36 Chartes importantes , une explication exacte & étendue des caractères qu'il a déchiffrés , & des Notes historiques sur chacune des Chartes qu'il rapporte , & sur l'usage qu'on en peut faire pour l'Histoire.

Le Graveur chargé de cet Ouvrage , est un jeune homme qui a beaucoup de zele & de talent , & qui joint à l'habileté qu'il a dans son Art la connoissance du Latin & du Grec. On comprendra aisément par l'essai que nous donnons au Public , qu'il faut beaucoup d'intelligence dans le Graveur pour exécuter les vûes de Dom Carpentier. Ce Graveur se nomme P. L. CHARPENTIER , Graveur en Lettres , & demeure Cloître S. Julien le Pauvre.

Le Manuscrit dont nous donnons ici le commencement , est une Charte de Loüis le Débonnaire écrite en Notes de Tiron.



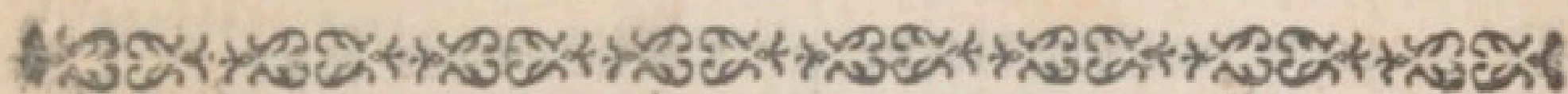
Notum sit omnibus Fidelibus nostris tam præsentibus quam & futuris quia quidam homo nomine Ingilbertus questus est coram missis nostris Etti videlicet Archiepiscopo & Adalberto Comite eo quod avia sua nomine Angelia ab Hildulfo actionario ad Fiscum nostrum qui vocatur Romaricus mons injuste ad servitium addicta fuisset &c.



Il y a une grande quantité de manuscrits
qui ont été écrits par les auteurs
de la Bible, et qui sont très précieux
pour l'histoire de l'Église. Ces manuscrits
sont conservés dans les bibliothèques
des églises, et sont très bien gardés.
Ils ont été écrits en différentes langues,
et sont très intéressants pour les
savants. Les manuscrits les plus
anciens sont ceux qui ont été écrits
en hébreu, et qui sont très rares.
Ces manuscrits sont très précieux
pour l'histoire de l'Église, et sont
très bien gardés dans les bibliothèques
des églises.

Il y a une grande quantité de manuscrits
qui ont été écrits par les auteurs
de la Bible, et qui sont très précieux
pour l'histoire de l'Église. Ces manuscrits
sont conservés dans les bibliothèques
des églises, et sont très bien gardés.
Ils ont été écrits en différentes langues,
et sont très intéressants pour les
savants. Les manuscrits les plus
anciens sont ceux qui ont été écrits
en hébreu, et qui sont très rares.
Ces manuscrits sont très précieux
pour l'histoire de l'Église, et sont
très bien gardés dans les bibliothèques
des églises.

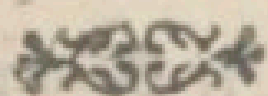




STANCES

Sur l'Air d'Isle : *Les doux plaisirs habitent
ce Bocage, &c.*

Tu la formas ; achève ton ouvrage ;
Des dons charmans c'est le plus heureux choix ;
De si beaux yeux ; la plus aimable voix ;
Mais elle fuit , Dieu d'amour , quel dommage !
Le doux plaisir de vivre sous tes loix.



Signale enfin ta puissance suprême ;
Eh quoi ! du moins dans tes jours solennels ;
Jamais Thémire aux pieds de tes Autels
Ne te dira : oui l'on m'adore & j'aime...
Que de plaisirs perdus pour les mortels !



Mais n'est-ce point (ta malice est extrême)
Qu'avec plaisir tu verras désormais
Que la vertu dans son cœur régne en paix ?
Oui : tu n'as pu l'attendrir pour toi même ,
Tu veux du moins qu'elle n'aime jamais.



Peut-être encor veux tu dans ta colere ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Pour la priver du tribut de nos vœux,
 Dans tous nos cœurs ne plus lancer tes feux,
 Et lui ravir ainsi le don de plaire;
 Il n'est plus tems; le charme est dans ses yeux.

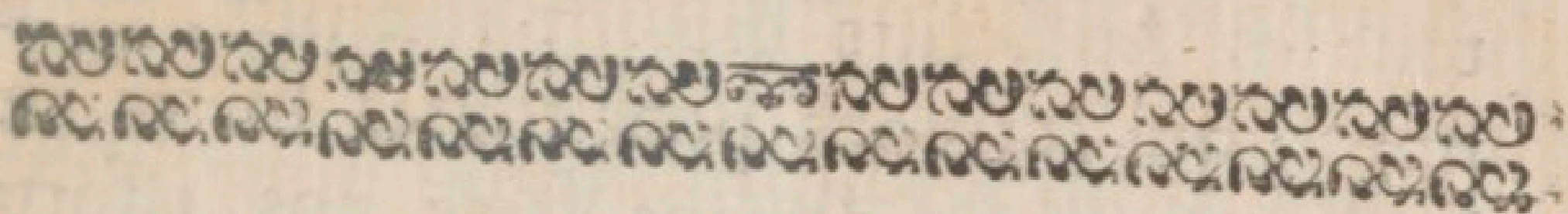
Par M. de Montcrif.

LE BAISE R.

LE souffle le plus pur d'une jeune Bergere;
 Le souffle d'un enfant qui mord dans le raisin,
 L'haleine du Zéphir, qui dès le grand matin
 Caresse Flore en pleurs de son aîle legere,
 Le parfum que répand la myrthe & l'oranger,
 La douce odeur du thim & plus simple & plus pure,
 Les trésors qu'au Printemps prodigue la Nature,
 L'agréable vapeur d'un encens passager,
 L'ambre que l'on découvre aux portes de l'Aurore,
 L'air qui presse en volant une naissante fleur,
 Et mille autres parfums me ravissent encore;
 Mais un baiser d'Aminte a bien plus de douceur.

VERS à M. de Voltaire, par M. Linant.

LE nom qu'au prix de ta santé
 T'ont fait tes Vers & ton Histoire,
 Croi moi, n'est point trop acheté;
 Tu te portes en vérité
 Trop bien encor pour tant de gloire.



*SEANCE publique de l'Académie
des Sciences.*

L'Académie des Sciences tint une assemblée publique le 14 de ce mois, selon la coutume. Le Public qui court avidement s'instruire à ces doctes conférences, attendoit le jour de celle-ci avec un nouvel empressement; on sçavoit que *M. Bouguer*, l'un des Académiciens qui ont été envoyés au Pérou par le Gouvernement pour y déterminer la figure de la Terre, devoit lire dans cette assemblée la relation de son voyage & le détail de ses opérations Astronomiques; ce détail étoit d'autant plus intéressant, qu'il devoit, ou mettre au-dessus de toutes contradictions la mesure de la Terre, déterminée par les opérations faites au Nord, ou fournir de nouvelles idées, & ouvrir un nouvel avis sur cette importante question.

M. Bouguer, qui parloit devant une compagnie continuellement occupée de ces matières, & devant un Public qui les connoît au moins superficiellement, auroit perdu inutilement un tems précieux s'il se fut attaché à exposer l'état de la question, dont

48 MERCURE DE FRANCE.

tous les Auditeurs étoient instruits, mais nous, qui écrivons pour toutes sortes de Lecteurs, nous devons faire nos efforts pour les mettre au fait de la matiere que nous allons traiter. Si nous sommes assez heureux pour y réussir, nous nous sçaurons bon gré d'avoir travaillé pour la gloire de M. B. & des Académiciens qui l'ont accompagné en augmentant le nombre de leurs Juges, & par conséquent de leurs admirateurs.

On a cru long-tems que la Terre étoit sphérique; cette erreur est aussi ancienne que la Terre même, ou du moins que les Sciences. Dans cette supposition il n'étoit pas difficile d'en connoître la grandeur. Dès les premiers pas qu'on a fait en Géométrie, le cercle a été divisé en 360 parties égales que l'on a appellées degrés; il suffisoit donc de mesurer un degré de la Terre & de le multiplier par 360 pour avoir le circuit de notre Globe. La méthode pour mesurer ce degré est simple & facile; on prend avec un instrument la hauteur d'une Etoile en quelque endroit, par exemple à Paris, on avance ensuite vers le Pôle sur le même Méridien, jusqu'à ce que l'Etoile observée à Paris ait un degré de hauteur de moins, & quand on est arrivé en cet endroit, on cherche alors par des opérations

Géom.

Géométriques la distance de cet endroit à Paris. Cette distance , réduite en toises , exprimera la valeur d'un degré de la Terre en toises.

C'est par cette méthode , ou par d'autres qui s'y rapportent , qu'on avoit trouvé que Paris & Amiens , qui sont sous le même Méridien , sont éloignés d'un degré ou environ , & l'on avoit conclu de leur distance qui est de 25 lieues , que le degré de la Terre étoit de 25 lieues , & par conséquent son circuit de 9000.

En 1672 , M. *Richer* , étant envoyé à l'Isle de Cayenne proche l'Equateur , trouva que le Pendule qui battoit les secondes à Paris alloit plus lentement à la Cayenne , & que ses vibrations étoient de plus d'une seconde. Cette expérience fit une révolution dans le Monde Physicien : il fut aisé de conclure que la pésanteur étoit moindre à l'Equateur qu'à Paris , puisque les corps pésans s'y mouvoient plus lentement. M. *Huguen*s fut le premier qui ouvrit les yeux , & il découvrit bien-tôt la cause de cette différence.

La Terre tournant sur son axe , emporte avec elle tous les corps qui y sont , & ces corps décrivent des cercles d'autant plus grands qu'ils sont plus éloignés du Pôle ; ils ont donc une force centrifuge d'autant

50 MERCURE DE FRANCE.

plus grande , qu'ils sont plus éloignés du Pôle , & doivent être moins pèsans , puisqu'ils font plus d'effort pour s'éloigner du centre de la Terre. D'un autre côté , si l'on regarde la Terre comme une masse fluide (& il est certain qu'elle est telle en grande partie) on ne peut pas supposer qu'elle soit parfaitement sphérique , dès que la pèsanteur est plus grande au Pôle qu'à l'Equateur. En effet , que l'on imagine une colonne fluide qui aille d'un point de la circonférence de l'Equateur au Centre , & une autre qui aille du Pôle au même Centre , ces deux colonnes doivent être en équilibre ; la colonne de l'Equateur sera donc plus longue que celle du Pôle , puisque ses parties pèsent moins ; le diamètre de l'Equateur doit donc être plus grand que l'axe , c'est-à-dire que la ligne qui joint les deux Pôles ; & la Terre , suivant cette idée , doit être un sphéroïde applati vers les Pôles.

Voilà ce que la théorie apprend à M. Huiguens ; éclairé par le flambeau de la Géométrie , il osa entreprendre de déterminer la différence du diamètre de l'Equateur à l'axe , & trouva qu'elle étoit la même que de 578 à 577 ; mais la théorie seule ne pouvoit donner le degré exact de l'applatissment de la Terre ; elle sera plus ou moins applatie suivant les différentes suppositions que l'on pourra faire sur la pèsanteur & la densité

de ses parties, que pour établir les calculs, on est obligé de supposer Homogenes, ce qui sûrement n'est pas vrai. M. Huguens supposoit que toutes les parties de la Terre sont de même densité, & pésent toutes vers un même centre. M. *Newton*, qui supposa que toutes ces parties s'attirent mutuellement, suivant une certaine loi, trouva que la différence du diamètre de l'Equateur à l'axe, étoit comme de 230 à 229, ce qui donne la Terre encore plus aplatie vers les Pôles.

Ainsi quoique les théories les plus vraisemblables s'accordassent à donner à la Terre la figure d'un sphéroïde aplati, la mesure actuelle des degrés pouvoit seule déterminer au juste cette figure, & ce n'étoit que par là que l'on pouvoit vérifier si ces célèbres Mathématiciens, qui du fond de leur cabinet avoient mesuré l'immensité de la Terre, méritoient l'éloge qu'Horace ne donne qu'ironiquement au Pilote Architas.

Aërias tentasse domos, animoque rotundum

Percurrisse Polum.

Nous venons de dire que tous les degrés doivent être égaux, si la Terre est parfaitement sphérique, c'est-à-dire, que s'il faut faire 25 lieues de Paris à Amiens pour qu'une Etoile observée diminuë de la hauteur d'un degré, il faudra faire encore 25

52 MERCURE DE FRANCE.

lieuës depuis Amiens, en avançant vers le Pôle, pour que cette même Etoile diminuë encore d'un degré de hauteur, & ainsi de suite.

Il n'en est pas de même, si la Terre n'est pas exactement ronde : les degrés seront inégaux, & seront plus grands à l'Equateur qu'au Pôle, si la Terre est un sphéroïde allongé, c'est-à-dire, si le diamètre de l'Equateur est moindre que l'axe : ils seront au contraire plus grands vers le Pôle, si la Terre est un sphéroïde aplati, c'est-à-dire, si l'axe est plus petit que le diamètre de l'Equateur. Pour en faire sentir la raison par une idée, peu Géométrique à la vérité, mais palpable pour tous les lecteurs, imaginons un cerceau de baleine parfaitement rond, & partagé par deux diamètres, l'un vertical, qui représentera le diamètre de l'Equateur, l'autre horizontal, qui représentera l'axe, ou la ligne qui joint les Pôles ; si on presse ce cerceau par les deux extrêmités de son diamètre horizontal, le diamètre qui représente l'axe diminuera, l'autre au contraire, qui représente le diamètre de l'Equateur, s'allongera : or il est évident que ce cerceau aura perdu de sa courbure dans l'endroit pressé, c'est-à-dire, aux deux extrêmités de son diamètre horizontal, & qu'au contraire il sera devenu d'une plus

grande courbure à l'extrémité du diamètre qui s'est allongé.

On voit par-là que si la Terre est un sphéroïde applati, elle aura moins de courbure au Pôle qu'à l'Equateur; elle fera donc portion d'un plus grand cercle au Pôle qu'à l'Equateur, car un grand cercle a moins de courbure dans le même espace qu'un petit; ainsi le degré qui est toujours $\frac{1}{360}$ du cercle, sera plus grand au Pôle qu'à l'Equateur.

Le contraire arrivera si l'on presse le cerceau verticalement; ainsi pour trouver la figure de la Terre il suffit d'en mesurer deux differens degrés; mais il y auroit de l'inconvénient à mesurer deux degrés trop proches l'un de l'autre; car si la Terre ne s'éloigne pas beaucoup d'être exactement ronde, les degrés qui seront voisins seront à peu près égaux, & la difference qu'on trouvera ne sera pas assés grande pour déterminer la figure de la Terre, parce que cette difference pourra provenir en partie des erreurs inévitables dans les observations & dans les mesures.

Il étoit donc nécessaire de mesurer deux degrés très-éloignés, parce que la difference de deux degrés voisins, qui est petite, se trouvera répétée un grand nombre de fois de l'Equateur au Pôle.

54 MERCURE DE FRANCE.

On sent assés de quelle importance il étoit de décider cette question, & quelle peut être son utilité pour la Géographie & la Navigation. Si la Terre est un sphéroïde applati, si les degrés sont inégaux, comment connoître exactement la distance des lieux qui sont éloignés d'un certain nombre de degrés, sans connoître le rapport de ces degrés entr'eux, & combien cette connoissance n'est-elle pas utile pour les Voyageurs & pour les Navigateurs ? D'ailleurs quel objet plus digne de la curiosité d'un esprit éclairé, que de connoître le Globe que nous habitons, & de percer par quelque endroit ce voile impénétrable dont la nature a couvert ses opérations ?

C'est dans ces vûës que S. M. a envoyé des Astronomes mesurer un degré de la Terre vers l'Equateur, & d'autres mesurer un degré vers le Pôle. M. le Comte de Maurepas, qui honore les Arts d'une protection aussi éclatante qu'éclairée, a été chargé de cette entreprise. C'est par ses soins que les Académiciens ont trouvé aux deux extrémités de la Terre des secours dignes de la magnificence du premier Potentat de l'Europe qui les envoyoit, & de la prévoyance d'un Ministre, qui rappelle à tant d'égards l'idée de Mécène, comme son Maître rappelle l'idée d'Auguste.

Mrs de Maupertuis , Clairaut , Camus , & Lemonier , tous Académiciens , allèrent en Laponie en 1736 , aussi près du Pôle qu'il est possible d'avancer. Les Lapons virent sans doute avec étonnement des gens conduits par l'amour des Sciences dans un Pays où l'amour de la Patrie ne peut retenir les naturels , & d'où les ordres du Gouvernement les empêchent de sortir , les tenant ainsi exilés dans le lieu de leur naissance. On a sçu de quelle constance , & de quel courage ils ont eu besoin pour résister à l'apprêt de ce climat. Par des opérations faites avec la plus grande exactitude au milieu des glaces du Nord , ils ont conclu que la Terre étoit un sphéroïde aplati vers les Pôles , ce que la difference du diamètre de l'Equateur à l'axe étoit comme de 178 à 177 , ce qui donne la Terre plus aplatie que les calculs de Mrs Huguens & Newton.

Les Astronomes destinés pour aller vers l'Equateur étoient Mrs Godin , Bouguer , & de la Condamine Académiciens , Argonautes d'une espece nouvelle , qui ont été au Pays de l'or chercher la vérité pour l'honneur de leur Pays , & le bien général des Nations.

M. de Jussieu , Docteur-Régent de la Faculté de Medecine , que l'Académie s'est acquis pendant le cours de ce Voyage , les

a accompagnés pour travailler à l'Histoire naturelle. M. *Seniergues*, Chirurgien devoit l'aider. Les Astronomes avoient encore emmené plusieurs personnes pour dessiner, vérifier les calculs & reconnoître le Pays, tels que Mrs *Verguin*, *Couplet*, *Desfardonnais*, de *Morainville* & *Hugot*.

M. B. seul est revenu. La difficulté du trajet a arrêté ses Compagnons de Voyage, qui ont été moins heureux, ou moins hardis que lui. Cet Académicien partage sa relation en deux parties; l'une contient le récit de ce qui lui est arrivé dans ses différentes courses, les observations qu'il a faites sur la situation, la nature des Pays qu'il a traversés, sur le caractère des habitans, &c. C'est une espece de voyage, mais c'est un voyage fait par un Philosophe, & qui par conséquent mérite une attention particulière.

Le défaut que l'on reproche le plus aux Voyageurs est leur peu de sincérité. Ce reproche qu'ils ne méritent que trop souvent, est le moins grave qu'on puisse leur faire. La plûpart sont des gens peu instruits, que l'intérêt & le commerce ont conduits dans des Pays éloignés; ceux qui n'ont été guidés que par la curiosité, n'ont presque jamais eu cette curiosité éclairée, qui fait que l'on connoît la nature si différente d'elle-

même dans des climats souvent peu éloignés, & les hommes si semblables entr'eux quand on les examine avec des yeux philosophiques. Ces Voyageurs ne ressemblent pas mal à un homme, qui introduit dans un Palais examineroit avec une attention scrupuleuse jusqu'à la moindre colonne, & négligeroit de connoître le Maître de la maison. M. B. a rapporté de ses longs & pénibles Voyages des observations importantes sur l'Histoire naturelle, & des remarques qui ne sont pas moins intéressantes sur les hommes qu'il a vûs.

La seconde partie de son Mémoire contient le recit des opérations Astronomiques, par lesquelles il a déterminé avec ses Collègues la figure de la Terre. Elle est, suivant eux, un sphéroïde aplati vers les Pôles; le diamètre de l'Equateur & l'axe, sont entr'eux comme 174 à 173, ce qui revient au calcul des Astronomes du Nord, la légère différence qui se trouve entre les deux résultats ne devant être imputée qu'aux erreurs inévitables dans des opérations si compliquées & si difficiles.

Ce fut le 16 Mai 1735, que les Académiciens s'embarquerent à la rade de la Rochelle sur un Vaisseau du Roi; ils arriverent heureusement à S. Domingue, après avoir relâché quelques jours à la Martinique.

Ils quitterent S. Domingue le 30 d'Octobre , & passerent à Carthagene & à Porto-Bello ; après avoir traversé l'Isthme , ils se rembarquerent à Panama sur la Mer du Sud , & mouillant dans la rade de Mante le 9 Mars 1736 ; ils toucherent enfin pour la premiere fois la côte du Perou.

Ils avoient encore bien des obstacles à surmonter & des fatigues à essuyer avant que d'arriver à Quito , qui étoit le terme de leurs courses. Les chemins qui conduisent à cette Capitale étoient inondés par les pluyes , & devoient être impraticables jusqu'au mois de Juin. Le desir de connoître la côte , où les pluyes avoient déjà cessé , engagea Mrs Bouguer & de la Condamine à se séparer du reste de leur Compagnie , & tandis que M. Godin remettoit à la voile pour aller débarquer à Gouayaquil , ils se disposerent à parcourir cette côte , qui est la partie de l'Amérique Méridionale la plus avancée vers l'Occident , & la connoissance exacte qu'ils en eurent , jointe à plusieurs observations Astronomiques , les dédommagea avantageusement de leurs peines.

Ce Pays est de niveau avec la Mer , placé au milieu de la Zone Torride , & par conséquent extrêmement chaud. Resseré entre la Mer & la Cordeliere , qui est une chaîne de montagnes , plus hautes que toutes celles

que l'on connoît en Europe , il a trente ou trente-cinq lieues de largeur : on observe dans la partie qui est au-delà de Gouayaquil, un Phénomene bien capable d'embarrasser les Physiciens , c'est qu'il n'y pleut jamais , quoique souvent le Ciel y soit fort nébuleux. Le Pays est fort peu habité , on fait quelquefois vingt lieues sans trouver un Village , & la nature qui y prodigue les Phénomènes à l'avidité curiosité des naturalistes , n'a pris aucun soin de la commodité des Voyageurs.

Mrs Bouguer & de la Condamine étoient si peu sensibles à cet inconvénient , qu'ils jugerent à propos de prendre différentes routes pour arriver à Quito , afin de multiplier davantage leurs observations & leurs richesses Philosophiques.

On verra quelque jour dans la relation de M. de la Condamine les peines infinies qu'il eut à remonter la rivière des Emeraudes. M. Bouguer prit sa route vers Gouayaquil à travers des bois encore inondés par les eaux , & où un homme monté sur le plus grand cheval se trouvoit dans l'eau & dans la boue jusqu'aux genoux : après s'être débarrassé avec peine de ces marais impraticables , M. B. arriva enfin le 17 Mai 1736 à Caracol , au pied de la Cordeliere. Il fallut s'arrêter en cet endroit ; les fati-

gues d'une route si pénible avoient considérablement altéré la santé du Voyageur : d'ailleurs M. Godin , qui trois jours auparavant étoit parti de Caracol , avoit emmené presque toutes les mules de la Province ; il avoit cependant laissé à Caracol la cinquième partie de ses équipages , mais la difficulté des chemins oblige de rendre les charges très-médiocres , & de multiplier le nombre des bêtes de somme.

Il suffit pour donner une idée des peines qu'eut M. B. à traverser ces montagnes , de dire qu'il employa 7 jours à un trajet qui n'est que de 8 ou 9 lieues. Le courageux Astronome suivoit exactement la même route que Don Pedro Alvarado avoit prise , lorsqu'il amena à François Pizare un secours considérable d'Espagnols. Ce Général perdit soixante-dix de ses gens dans ce trajet pénible. Enfin malgré les précipices formés par les torrens & les ravines , malgré le froid excessif qu'on éprouve dans ces montagnes toujours couvertes de neige & de glace , M. B. arriva le 10 de Juin 1736 à Quito , un an & 24 jours après être parti de la Rochelle. M. Godin & le reste de sa Compagnie étoient arrivés depuis le 29 de Mai.

L'on jouit alors d'un spectacle bien différent de celui des montagnes. Après avoir été exposé aux ardeurs de la Zone Torride ,

sur le bord de la Mer, & aux horreurs de la froide dans les montagnes, on se croit transporté tout à coup dans une des Zones tempérées. Il arrive quelque chose à peu près semblable, lorsqu'on descend du sommet des Alpes dans les Vallées du Piémont.

On découvre un Pays agréable & cultivé, un grand nombre de Bourgs, & de Villages, & de petites Villes assés jolies. Les denrées nécessaires à la vie n'y sont pas extrêmement cheres, parce que le Pays est abondant, mais les marchandises qui viennent d'Europe, les toiles, les draps, les étoffes de soye y sont d'un prix excessif. M. B. a été obligé de payer une piastra pour un morceau de fer, & 18 à 20 liv. pour un gobelet de verre. La vallée de Quito, qui est large de 5 à 6 lieues, est enfermée des deux côtés par la Cordeliere. Cette chaîne de montagnes est double, & forme comme deux murailles, qui sont l'enceinte de ce Pays. M. B. s'est assuré par ses propres yeux que cette double chaîne continuë jusqu'à 170 lieues; il l'a visitée depuis le Sud de Cuença jusqu'au Nord de Popayan, & il a sçu qu'elle est double encore plus loin vers le Nord.

La largeur suffisante de cette vallée, & son exposition à l'égard du Soleil, devroient y rendre la chaleur insupportable; mais

62 MERCURE DE FRANCE.

d'un autre côté le voisinage de la neige, & la grande élévation du terrain temperent le chaud, & ce climat jouit d'une Automne, ou si l'on veut d'un Printemps continuel. Les campagnes y sont toujours vertes, les fruits de la Zone Torride & ceux qu'on y a apportés d'Europe, tels que les poires, les pommes, les pêches, y croissent également; tous les grains y viennent fort bien, & surtout le froment; les arbres sont toujours en sève, parce que la température de l'air est toujours à peu près la même.

Les pluies seules distinguent les saisons. Il pleut depuis le mois de Novembre jusqu'au mois de Mai; ces pluies jointes aux fréquentes éruptions des volcans qui sont en grand nombre, balancent les agrémens de ce beau Pays. Les Académiciens y ont éprouvé une autre espece d'incommodité, causée par la trop grande subtilité de l'air. Quoique la vallée de Quito soit entre de très-hautes montagnes, elle est elle-même plus élevée au-dessus du niveau de la Mer que les plus hautes montagnes de l'Europe, & les habitans de Quito ont appris de nos Astronomes qu'ils sont les peuples les plus élevés de la Terre, & respirent un air plus subtil de plus d'un tiers que celui que respirent les autres hommes.

M. B. fait une remarque qui mérite une

attention particuliere, c'est qu'il n'a point été plus incommodé lorsqu'il a monté beaucoup plus haut que Quito, où l'air étoit plus subtil.

Mais si cette trop grande subtilité de l'air n'étoit pas un obstacle qui rendit le sommet des montagnes inaccessible, les Astronomes y ont trouvé un ennemi plus redoutable encore, le froid excessif causé par les neiges.

Ils monterent sur Pichincha, au pied de laquelle est situé Quito. Leur dessein étoit de faire les stations de leurs triangles sur le haut des montagnes, dont les sommets très-élevés étoient fort avantageux à cet égard, mais le froid y étoit si vif, qu'il leur fut impossible d'y demeurer. Quelqu'un d'entr'eux y sentit bien-tôt des affections scorbutiques, les Indiens qui les suivoient & les autres domestiques furent si incommodés, qu'il fallut prendre le parti de descendre, & après avoir lutté pendant vingt jours contre la rigueur du climat, ils renoncèrent à prendre des postes si élevés, & se déterminèrent à placer leurs signaux sur le haut des collines, au pied des pyramides pierreuses. Tel étoit le froid que l'on éprouvoit, que le Pendule à secondes y étoit plus court qu'au bord de la Mer de $\frac{35}{100}$ lignes.

64 MERCURE DE FRANCE.

Les Astronomes étoient presque continuellement dans les nuages , quelquefois le Ciel changeoit trois ou quatre fois en une demie heure ; une tempête étoit suivie du beau tems , & un instant après le tonnerre recommençoit , d'autant plus terrible , qu'il étoit plus proche , & se formoit autour d'eux.

Le sommet de ces montagnes, que l'on peut appeller le Royaume des Météores , offrit aux Astronomes un Phénomène singulier , qui n'avoit encore été vû de personne , quoique , comme le remarque M. B. il soit aussi ancien que le monde.

Les Astronomes étoient sur la montagne de Pambamarea ; un nuage , dans lequel ils étoient enveloppés, leur laissa voir en se dissipant le Soleil qui se levoit très éclatant ; le nuage passa de l'autre côté, & fut à peine à 30 pas , que chacun d'eux vit son ombre projetée dessus , & ne voyoit que la sienne , parce que le nuage n'offroit pas une surface unie. Le peu de distance ne permettoit pas de distinguer toutes les parties de l'ombre , mais ils remarquerent avec surprise que la tête étoit ornée d'une gloire , ou limbe , formée de 3 ou 4 petites couronnes concentriques , d'une couleur très-vive , & variées comme le premier Arc-en-Ciel , le rouge étant en dehors. Les intervalles en-

NOVEMBRE. 1744.

tre ces cercles étoient égaux , le dernier cercle étoit beaucoup plus foible , & enfin à une certaine distance , on voyoit un grand cercle blanc qui environnoit le tout. Ils ont répété plusieurs fois la même Expérience. Les diamètres de ces couronnes changent souvent de grandeur d'un moment à l'autre , mais en observant toujours entre eux l'égalité des intervalles. Ce Phénomene singulier ne se trace que sur les nuages glacés , & non sur les gouttes de pluie , comme l'Arc-en-Ciel.

Ordinairement le diamètre du premier Iris étoit d'environ 5 degrés 2 tiers ; celui du second , de 17 , & ainsi de suite celui du cercle blanc étoit d'environ 77 degrés.

Quoique la neige rende les montagnes inaccessibles , cependant Mrs Bouguer & de la Condamine n'ont pas craint de monter sur plusieurs , tant pour visiter les volcans qui sont en grand nombre sur ces montagnes , que pour y contenter à tant d'autres égards leur intrépide curiosité.

Ils ont observé que sur le sommet de la montagne de Choussalong , ou le Coraçon , élevée de 2476 toises , le mercure se soutient dans le Barometre à 15 pouces 9 lign. 12 pouces 3 lignes plus bas qu'au bord de la Mer. On n'avoit jamais porté cet Instru-

ment si haut, & il y a même beaucoup d'apparence que jamais personne n'y étoit allé. Il faut un motif pour entreprendre de pareils voyages, il faut plus, il faut un courage qui n'est pas moins estimable que les talens qui fournissent le motif.

Les montagnes offrent de tous côtés de tristes monumens des fréquens ravages des volcans. Quelques-unes jusqu'à une assez grande profondeur, ne sont formées que de scories, de pierres de ponce, & de fragmens de pierres brulées de toutes les grosseurs. On n'entendra pas dire sans admiration qu'en quelques endroits tout cela est caché sous une couche de terre ordinaire, qui porte des herbes, & même des arbres.

On voit des pierres de huit à neuf pieds de longueur, & d'une aussi grande épaisseur, qui ont été jettées par le volcan à plus de trois lieues de distance; les traînées que l'on voit encore, & qui indiquent la montagne d'où elles ont été lancées, ne laissent aucun doute sur ce fait.

Après avoir donné ses Observations sur l'Histoire naturelle de ce Pays, M. B. passe au détail des mœurs & des coutumes du Pays, détail qui n'est pas moins intéressant que ce qui a précédé.

« Comme la Zone Torride, dit-il, & les

» Zones glacées sont, pour ainsi-dire, mê-
 » lées au Pérou, qu'on y trouve les cli-
 » mats les plus contraires, qu'il suffit de
 » faire quelques lieues, d'entrer dans la
 » Cordeliere ou d'en sortir, pour trouver
 » des climats plus differens entre eux, que
 » si l'on traversoit toute l'Europe; cette ex-
 » trême difference ne peut pas manquer
 » d'en apporter dans les usages des Peuples,
 » & jusques dans leurs inclinations. En bas,
 » ils vivent retirés dans leurs forêts, &
 » forment comme de petites Républiques,
 » dirigées par leurs Curés, & par leurs
 » Gouverneurs, assistés de quelques autres
 » Officiers, qui sont aussi Indiens.

La peinture que fait M. B. de l'état de ces Indiens, ressemble à celle de l'âge d'or.

» Ils vivent tous dans une aussi grande
 » union, qu'ils paroissent vivre dans
 » une grande innocence; ils sont préve-
 » nans & honnêtes; ils ne sont capa-
 » bles d'aucune défiance; & il ne leur
 » tombe pas même dans l'esprit qu'on puis-
 » se avoir intention de les tromper; les
 » portes de leurs maisons sont toujours ou-
 » vertes, quoiqu'ils ayent du coton, des
 » calebasses, de la pite, espece d'aloës,
 » dont ils tirent du fil, & quelques autres
 » denrées, dont ils font souvent quelque
 » trafic. La grande chaleur leur permet d'al-

68 MERCURE DE FRANCE.

1^{er} ler presque nuds ; ils se peignent ordi-
 2^{ment} nairement en rouge avec le rocou , sou-
 3^{vent} vent ils s'en font une espece de parure ,
 4^{et} & ils s'en mettent jusques sur le visage. Il
 5^{se} paroît qu'ils ont regardé cette coûtume
 6^{comme} dans son origine , comme une précaution
 7^{contre} contre la piquûre de ces Cousins nommés
 8^{Maringouins} *Maringouins* ou *Moustiques* , qu'on trou-
 9^{ve} ve en grand nombre dans tous les en-
 10^{droits} droits bas de la Zone Torride qui n'ont
 11^{pas} pas été défrichés. Ces mêmes Indiens font
 12^{de} de tous les métiers qui leur sont nécessai-
 13^{res} res ; ils sont Tisserans , Charpentiers , ils
 14^{sont} sont les Architectes de leurs maisons , les
 15^{constructeurs} constructeurs de leurs Pirogues ; quant
 16^{aux} aux grands ouvrages , ils les font ordi-
 17^{nairement} nairement en commun ; un Indien invite
 18^{tous} tous ses voisins , il lui suffit de les bien
 19^{traiter} traiter , & la maison , quelque grande
 20^{qu'elle} qu'elle soit , est achevée le jour même ,
 21[&] & quelquefois en une heure ou deux. Il
 22^{n'est} n'est pas étonnant qu'ils menent une vie
 23^{heureuse} heureuse , ils ne sont gênés par le mêlan-
 24^{ge} ge d'aucun Etranger ; outre les fruits de
 25^{la} la terre , qui ne leur manquent jamais , la
 26^{chasse} chasse & la pêche leur fournissent d'a-
 27^{bondantes} bondantes ressources.

Les Indiens qu'on nomme Guerriers ,
 parce qu'ils n'ont pas été soumis par les Es-
 pagnols , ont à peu près les mêmes mœurs.

M. B. remarque qu'on n'a point à l'égard de la couleur de ces Peuples, tirant sur celle du cuivre, la même difficulté qu'à l'égard du noir des Negres. Il a même observé que ceux qui vivent au bas de la Cordeliere, sont aussi blancs que nous, parce qu'ils ne sont pas exposés à un hâle violent & continuel, qui est, selon lui, la cause de la carnation des premiers; cependant ces Indiens blancs sont aisés à distinguer des Européens, par une difference remarquable, ils n'ont ni poil ni barbe.

Les mœurs des Indiens, qui vivent en haut dans la Cordeliere, c'est-à-dire dans les Plaines de Quito, n'offrent pas un tableau aussi riant que le premier.

» Ils sont tous d'une paresse extrême, &
 » stupides à l'excès; ils passeront des jour-
 » nées entières assis à la même place sur les
 » talons, sans se remuer; ils servent dans
 » les Villes, & on les applique aux champs
 » à la culture des terres. L'habillement
 » qu'on leur donne fait partie de leurs ga-
 » ges, de-même que les légumes & les
 » grains qu'on leur donne à la campagne
 » pour leur subsistance. Lorsqu'ils se ma-
 » rient, les droits du Curé sont excessifs,
 » de-même que les frais funéraires lors-
 » qu'il meurt quelqu'un de leur petite fa-
 » mille. Il arrive de tout cela qu'ils n'ont

70 MERCURE DE FRANCE.

» jamais rien en leur disposition , & qu'ils
 » sont toujours endettés envers leurs Maî-
 » tres. Leur indolence en est considérable-
 » ment augmentée. On ne peut pas assés dire
 » combien ils montrent d'indifference pour
 » les richesses, & même pour leurs commo-
 » dités , peut-être parce qu'ils sentent qu'il
 » leur seroit inutile d'y penser. A cela près
 « qu'ils aiment un peu trop à boire d'une
 » espece de bierre qu'ils font avec le Mais ,
 » on peut dire qu'ils forment une Secte de
 » Philosophes Stoiciens , ou plutôt Cini-
 » ques. On ne sçait souvent quelle espece
 » de motif leur proposer , lorsqu'on veut
 » en exiger quelque service. On leur offre
 » inutilement quelque pièce d'argent , ils
 » répondent qu'ils n'ont pas faim. On ne
 » ne doit pas s'étonner que de pareilles
 « gens n'aient pas encore imaginé qu'il
 » leur étoit utile d'avoir des poches ; lors-
 » qu'on les a obligé de recevoir quelque
 » monnoye, ils la ferment dans leur bouche.

Ils n'ont aucun meuble dans leurs cabanes , & couchent à terre sur un cuir ; ils mangent peu de viande. Ils élèvent quelque volaille pour faire présent à leur Curé, ou pour se régaler dans les occasions extraordinaires. Une de ces grandes occasions est la mort de quelqu'un d'entre eux ; ils s'assemblent alors , font un grand festin de

tout ce qui a échappé au Curé, ils le mangent en pleurant, & ne cessent leur fête lugubre que lorsqu'il ne reste plus rien.

M. B. remarque judicieusement que ceux qui demeurent hors de la Cordeliere, ont conservé davantage leurs anciennes mœurs, au lieu que ceux qui vivent en haut où le Pays est plus peuplé, ont plus ressenti les effets de la dépendance. Malgré les sages précautions qu'à prises le Gouvernement Espagnol, ces malheureux sont fort maltraités, surtout par les Métis, qui se plaisent le plus à appesantir leur joug sur eux.

On a peine, en voyant ces Peuples, à croire ce que les Historiens ont publié des Loix, de la Police & des Arts des anciens Indiens. Tout cela paroîtroit un songe, s'il étoit possible de récuser la foi de tant d'Historiens, & les témoignages plus authentiques de tant de monumes qui subsistent encore. Triste exemple, qui montre combien l'esprit des hommes dépend des circonstances, & jusqu'à quel point cette partie la plus noble de notre Etre peut être dégradée par l'esclavage, la misère, &c. *Quæ affigit humi divina particulam auræ.*

Les limites étroites dans lesquelles M. B. étoit obligé de se renfermer, ne lui ont pas permis de rendre compte au Public d'u-

ne infinité d'Observations curieuses qu'il a faites, tant dans l'Amérique, que dans les autres Pays qu'il a traversés. Il n'a point parlé non plus des Observations faites par ses Collegues, & il leur a laissé un moisson abondante que le Public recueillera avec plaisir, si elle contient des faits aussi intéressans, & présentés avec autant de clarté & de précision, qu'on en trouve dans la Relation de M. Bouguer.

Nous voici arrivés à la partie principale du Mémoire de M Bouguer, c'est le détail des Opérations Astronomiques pour déterminer la figure de la Terre.

M. Bouguer rend compte à l'Assemblée de l'accord parfait qui se trouva entre les deux différentes mesures que les Astronomes firent de leur première base, qui est à environ cinq lieues à l'Orient de Quito, mais toujours dans cette longue vallée que forme la Cordeliere. Le Sol en est extrêmement inégal; une des extrémités est plus élevée que l'autre d'environ 126 toises, & nos Académiciens partagés en deux troupes, furent obligés dans leur Opération d'avoir continuellement le niveau à la main, pour sauver toutes les inégalités du terrain. M. Bouguer nous apprend que ce travail dura 25 jours de son côté, & que quand les deux compagnies se communiquèrent leur résultat, il ne se trouva

trouva qu'une différence d'environ trois
pouces, sur 6274 toises, qui est à peu près
la longueur de cette base. Il a le soin de
nous avertir qu'il supprime plusieurs parti-
cularités qu'il n'a pas omises dans le rap-
port qu'il a déjà fait à l'Académie; rapport
plus étendu, & dans lequel il a rendu jus-
tice à toutes les personnes qui ont eu part
à l'Ouvrage. Il fut question après cela de
travailler à la disposition des triangles; le
choix des stations les arrêtoit beaucoup,
car au lieu que la grande hauteur des mon-
tagnes a ordinairement contribué en Euro-
pe à la promptitude de ces sortes d'Opéra-
tions, c'étoit tout le contraire au Pérou,
les Observateurs se trouvant presque conti-
nuellement plongés dans les nuages, ou ex-
posés à des tempêtes qui les obligeoient de
ne s'occuper que du seul soin de leur pro-
pre conservation. Ils étoient encore alors
partagés en deux Compagnies qui mar-
choient à la vûe l'une de l'autre sur les deux
chaînes de montagnes opposées, & qui en
changoient réciproquement. M. Godin
étoit d'un côté accompagné de plusieurs
personnes; M. Bouguer étoit de l'autre
avec M. de la Condamine, & un des Offi-
ciers Espagnols se trouvoit de chaque côté.
Ils ont mesuré généralement tous les angles
de leurs triangles, ils l'ont fait avec diffé-

74 MERCURE DE FRANCE.

rens quarts de cercle , & leur Méridienne , qui est formée de 33 triangles principaux , embrasse une longueur de plus de 60 lieues. Ces triangles sont élevés en l'air de 6 à 7 cent toises au-dessus de *Quito* , & d'environ 2000 toises au-dessus du niveau de la Mer. Ces mêmes triangles commencent un peu en-deçà de l'Equateur , mais au lieu que M. Godin termina les siens à la petite Ville de *Cuença* , les deux autres Académiciens allerent un peu plus loin , jusqu'à *Tarqui* , où une plaine parfaitement unie leur offroit une seconde base très-propre à vérifier l'exactitude de toutes leurs Opérations précédentes. Ces deux derniers eussent bien souhaité que tout se fît toujours de concert ; ils croyoient voir de grands inconvéniens à se priver volontairement des conseils les uns des autres dans la partie de leur travail qui étoit la plus délicate , lorsqu'il s'agissoit de déterminer par voye Astronomique l'amplitude de l'Arc dont la mesure géodesique venoit de leur donner la longueur en toises. M. Bouguer n'assûre pas que la crainte ne lui ait fait paroître l'inconvénient un peu plus grand , mais il ajoute que c'est ce qui l'a obligé de passer dans son particulier plus de trois ans au Pérou à courir d'une extrémité de la Méridienne à l'autre , afin de revêtir ses

bservations , en les répétant , d'une autorité qui ne laissât aucun lieu à la moindre incertitude.

Il n'a eu que cette occupation depuis le mois d'Août de 1739, si on excepte un voyage qu'il fit en descendant vers la Mer du Sud , pour découvrir par rapport à son niveau la hauteur absolue des montagnes , dont ils ne connoissoient jusques-là que les hauteurs relatives. Enfin, quoiqu'il eût déjà un grand nombre d'Observations faites avec un Secteur de 12 pieds de rayon dans les mêmes saisons de différentes années consécutives , & qu'il n'eut par conséquent rien à craindre , ni de la parallaxe de l'orbe annuel, ni de la nutation de l'axe de la Terre, ni de l'aberration de la lumière, il crut qu'il falloit terminer l'ouvrage par un expédient qu'on n'avoit encore jamais employé , mais qui devoit trancher généralement toutes les difficultés. C'étoit de se rendre aux deux extrémités de l'arc du Méridien, en se séparant M. de la Condamine & lui , & d'observer en même-tems les mêmes Etoiles. Les Observations se faisant les mêmes nuits, ou pour mieux dire , les mêmes instans , ils étoient sûrs de saisir les Etoiles dans le même point du Ciel , & de réussir comme à les fixer , malgré tous les mouvemens irréguliers auxquels elle pouvoient être su-

76 MERCURE DE FRANCE.

jettes. M. Bouguer vint à l'extrémité Septentrionale à *Cochesqui*, & M. de la Condamine alla à l'extrémité Australe à *Tarqui*. Ces deux Académiciens vouloient pour s'en revenir en Europe suivre différens chemins, afin de multiplier davantage leurs remarques; c'est ce qui les décida sur le choix des postes où ils se rendirent, car devenus ménagers de leurs pas, ils ne comptoient plus avoir de communication dans le Pays que par les fréquens exprès qu'ils s'envoyeroient. Ils commencerent le 29 Novembre 1742 à obtenir des Observations parfaitement simultanées de l'Etoile qui est au milieu du baudrier d'Orion, que Bayer a désignée par E, & ils continuerent à observer jusqu'au 15 Janyier 1743; ils trouverent l'amplitude de leur Méridienne de 3 degrés, 7 minutes, 2 secondes, ce qui ne faisoit que confirmer les Observations précédentes. Le même Arc étoit de 176940 toises, desorte que le degré du Méridien dans le milieu de la Zone Torride auroit 56762 toises de longueur, si ce n'est qu'il faut en retrancher 21 toises pour le réduire au niveau de la Mer à cause de la grande hauteur des montagnes, ce qui le rend de 56741 toises.

M. Bouguer finit son récit, en remar-

quant, qu'on ne peut sans faire violence aux Observations, continuer à supposer que les accroissemens ou les degrés du Méridien, par rapport au premier, sont proportionnels aux quarrés des sinus des Latitudes. Tout contribuë à nous apprendre que la Terre est beaucoup plus applatie vers les Poles que ne l'a pensé M. Huguens. Les Expériences sur la gravité des corps justifient la même chose, en même-tems qu'on leur doit la nouvelle particularité que la pesanteur va en diminuant, à mesure qu'on s'éleve en montant sur les montagnes. La pesanteur des corps est moindre à *Quito* qu'elle n'est au bord de la Mer, & si l'on parvient au sommet de *Pichincha*, qui est plus haut, la pesanteur se trouve encore moindre. M. Bouguer, en comparant les Opérations faites au Pérou avec celles qu'on a faites en Europe, trouve enfin que les excès des degrés de Latitude sur le premier, ne sont gueres éloignés d'être proportionnels aux quatrièmes puissances des Sinus des Latitudes, & que l'axe proprement dit est au diamètre de l'Equateur comme 173 à 174, ou que l'épaisseur de la Terre est moindre dans le sens de son axe que dans celui de l'Equateur d'une 174 partie.

M. de Jussieu lût après un Mémoire qui

78 MERCURE DE FRANCE.

contenoit la description d'une Plante de la nouvelle Biscaye au Mexique. Les Espagnols ont donné à la racine de cette Plante le nom de *Contrayerva*, qui sembloit ne convenir qu'à une ancienne Plante de ce nom, dont la réputation est très-grande chés-eux, & même chés nous.

M. de Jussieu a observé, que quoique ces deux Plantes portent le même nom, qu'elles ayent le même goût aromatique & presque les mêmes vertus, elles different pourtant par la figure de leurs racines & par leurs *ports* * respectifs : la racine de l'ancien *Contrayerva* est fibreuse, & celle du nouveau est ovale & semblable à un petit navet ; de plus, l'ancien a des feuilles simples, arrondies & coupées en trois ou cinq segments, au lieu que le nouveau les a semblables à la petite quintefeuille, & a ses fleurs legumineuses ; le nouveau a encore un avantage sur l'ancien, c'est la facilité de pouvoir être cultivé & multiplié en toutes sortes de Pays par ses graines, comme les Plantes légumineuses.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit aussi tenu le Mardi 13 de ce mois son Assemblée publique.

M. Freret y lût l'Eloge de M. l'Abbé de

* Le Port d'une Plante est sa figure extérieure.

Rothelin, & des Observations sur l'utilité qu'on peut retirer de l'étude des Opinions Philophiques des Anciens, où l'on admira la vaste & judicieuse érudition de cet Académicien. M. Belet, nouvellement reçu dans l'Académie, lut aussi un Mémoire sur l'ordre politique des Gaules, qui a occasionné le changement de nom de plusieurs Villes, & cette lecture justifie de la façon la plus avantageuse le choix de l'Académie; nous parlerons plus au long de ces Ouvrages dans le Volume du mois prochain.

A l'ouverture de l'Assemblée de l'Académie on distribua le Programme suivant, pour annoncer le Sujet du Prix Littéraire qu'elle distribuë tous les ans.

L'Académie désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le tems d'approfondir les matieres, & de travailler les Sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plutôt; elle annonce dès à présent, que le Sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuëra à Pâques 1746, consiste à examiner & à déterminer, *Quel a été l'état des Sciences en France sous les Regnes de Charles VI & de Charles VII.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'or de la valeur de 400 livres.

Toutes personnes, de quelque Pays &

condition qu'elles soient , excepté celles qui composent l'Académie , seront admises à concourir pour ce Prix , & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin , à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages , mais pour se faire connoître ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main , leurs nom , demeure & qualités , & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pieces affranchies de tout port , seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie , avant le premier Décembre 1745.





EPI TRE,

*A M. Bouguer, de l'Académie Royale des
Sciences de Paris & de celle de Bordeaux,
sur son retour. Par M. Desforges Maillard
son Compatriote.*

TU finis, cher Bouguer, tes travaux & mes
peines
Par ton retour heureux ;
Neptune, dont j'ai craint les fureurs inhumaines ;
Te redonne à mes vœux.
J'ai tremblé que sur toi la funeste vengeance
Ne fit tomber les coups,
Voyant tant de Nochers, qu'instruisit ton enfance
A braver son courroux.
Leurs agiles Vaisseaux, du Midi jusqu'à l'Ourse,
Firent voler ton nom,
Et ta main quoiqu'absente, au milieu de leur
course,
Dirigea leur timon.
A l'âge où follement la jeunesse enivrée,
S'endort dans les plaisirs,
La tienne plus solide, à l'étude livrée,
Y borna ses desirs.
Ne t'avons nous pas vû fuir la foule inquiète ;
Au sommet de nos Tours,
D v

82 MERCURE DE FRANCE.

De l'Astre presque éteint , au bout de la Lunette
Rallumer les contours ?

De là tu comparois la grandeur des nuages
Sur la rive imprimés ;

Alors tu méditois dans tes remarques sages
Tes Ecrits renommés.

Mais de ton Orient c'étoit les étincelles ,
Tes jeux & tes Essais.

Aiglon , tu préparois à l'effor de tes aîles
De plus hardis succès.

Quels chefs-d'œuvres depuis n'as-tu point fait
éclore ,

Sçavant , subtil , profond ?

Ton Pays , le Royaume , oui , l'Univers s'honore
Des Lauriers de ton front.

Que l'immortel honneur pour les ames bien nées
A des traits chatouilleux !

C'est lui , dont le conseil fia tes destinées
Aux hazards périlleux.

Tu quittas , pour complaire au désir du Monarque
Des jours purs & serains ,

Ardent à t'exposer , au mépris de la Parque ,
Sur les flots incertains ,

Passant de ton Vaisseau sur des mornes terribles
De glaçons hérissés :

Là, des périls plus grands par des retours horribles ,
Succédoient aux passés.

Sur ces Monts sourcilleux , redoutables aziles

D'un hyver éternel ,
 Tu n'avois pour Rempart que des Tentes fragiles
 Contre le froid cruel.
 Tes doctes Compagnons , qu'un zèle égal inspire ,
 Ont partagé tes maux ,
 Ils partagent ta gloire , & l'Univers va lire
 Et vanter vos travaux ,
 D'autres ont avant vous , poussés par l'espérance ,
 Couru sur l'Océan ,
 Mais leur Art s'ébahit , & l'on vit leur constance
 Lassée au bout d'un an.
 D'autres ont avant vous pendant plusieurs années ,
 Soutenu leur espoir ,
 Mais pour mettre à profit leurs rapides journées ,
 Ils manquoient de sçavoir.
 Tu dis , mon cher Bouguer , qu'au plus fort de tes
 peines
 J'étois à ton côté ,
 Et qu'en parlant de moi , sur ces rives lointaines ,
 Tu te sentoies flaté ;
 Crois aussi que partout j'ai porté ton image
 Empreinte dans mon cœur ,
 Et que dans tes revers ton aimable visage
 Fut mon consolateur ;
 Mais pour peu qu'en neuf ans la Mer parût emûe ,
 J'en perdois le repos ;
 Mon amour effrayé grossissoit à ma vûe
 Les dangers & les flots.

34 MERCURE DE FRANCE.

Neptune , épargne , dis-je , une tête si chere ,

Exauce un malheureux ,

Sinon porte la mienne , au gré de ta colere ,

Et réjoins-nous tous deux.

Tu reviens, & mes jours n'auront plus d'amertume,

Je revois enchanté ,

Sur ton tein refleurì , dans ton œil qui s'allume ,

Renaître la santé.

Rallentis toutefois d'une étude assidue

L'usage immodéré ;

Elle fait ton plaisir , mais le plaisir nous tuë ,

S'il n'est pas temperé.

La mort , dont le compas n'assigne au plus grand
homme

Qu'un triste & court terrain ,

La tête dans les Cieux , renverse l'Astronome ,

Son Telescope en main.

Joui d'un doux loisir , si tu veux bien en croire

Ma tendresse & ma foi.

'Après avoir vécu , pour autrui , pour ta gloire ,

Cher Ami , vi pour toi.





*MANUSCRIT traduit de l'Arabe ,
par M. Jacques, Marchand Eventailleur à
Paris , rue Mouffetar.*

ON sçait assés que la coũtume du Calife Haroũn Arafchild étoit de sortir les nuits déguisé , avec son Grand Visir Giafar , & Mesrour , Chef des Eunuques , pour observer ce qui se passoit dans Bagdad , & veiller à la Police de cette grande Ville.

Il faisoit une de ces tournées nocturnes , lorsqu'il entendit un grand bruit : il approcha , & connut que le bruit partoît d'un Caravanferail ; une multitude de voix qui s'élevoient confusément , paroissoit soutenir une contestation fort vive , & fort animée.

Le Calife ordonna à Giafar de frapper à la porte ; dès qu'on eût appris que le Souverain Commandeur des Croyans alloit paroître , le tumulte s'appaîsa , & chacun attendit en silence ce que ce Prince ordonneroit.

Pour lui , il promenoit ses yeux de tous côtés , & cherchoit à découvrir par lui-même la cause du désordre.

Un homme qu'à son habillement on reconnoissoit pour un Marin , étoit l'auteur du trouble. On l'auroit jugé à son air agité & menaçant , quand l'action des autres Etrangers qui l'entouroient n'en eût pas suffisamment averti. Au fond de la Chambre , quelques femmes secouroient une jeune personne , belle comme le jour. Elle étoit évanouie , mais la pâleur , que cet accident répandoit sur son teint , lui donnoit l'air plus intéressant , sans lui faire perdre aucune de ses graces. Le Calife la considéroit avec autant de plaisir que d'attention , lorsque le Marin s'avancant vers lui lui dit d'un ton fier & audacieux , Seigneur , puisque vous êtes le Calife , vous devez faire justice ; ordonnez donc que cette femme soit remise entre mes mains : elle est mon épouse ; ne souffrez pas qu'on me fasse perdre dans vos Etats un droit si légitime. Tandis que le Marin parloit , cette femme évanouie reprenoit l'usage de ses sens , & commençoit à rouvrir les yeux. Dès qu'elle l'entendit , elle s'écria , lui mon époux ! Lui , juste Dieu ! Il n'est que mon Bourreau ; ah ! Seigneur , poursuivit-elle , en se jettant aux pieds du Calife , ayez pitié d'une infortunée , qui n'a déjà que trop essuyé de malheurs , & ne mettez point , en me livrant à ce Barbare , le comble à toutes

les horreurs dont j'ai déjà été la victime.

La belle affligée n'avoit pas besoin d'une grande éloquence pour faire condamner son adversaire. Le Calife avoit jugé dès le premier regard qu'il avoit porté sur elle , & il étoit difficile de faire autrement. Elle joignoit à cette beauté éclatante qui éblouit , ces traits intéressans qui séduisent : on sentoit en la regardant ce plaisir & ce trouble que l'on éprouve à la naissance d'une passion : ce n'étoit ni cette admiration , qu'excite la beauté , quand elle est seule , ni ces desirs momentanés , que fait naître le caprice à la vûe d'une figure qui plaît ; c'étoit un sentiment plus tendre , plus délicieux que le premier , plus désintéressé que le second , & qu'il est plus aisé d'éprouver , que de définir.

Le Calife avoit ordonné à Mesrour , avant que d'entrer dans le Caravanferail , de faire venir ses Gardes : ils arrivoient dans le moment. Le Prince leur ordonna de garder le Marin à vûe , mais sans lui faire de violence , car il ne vouloit pas paroître le condamner sans l'entendre ; & il passa avec la belle infortunée , Giafar , & Mesrour dans une Chambre du Caravanferail plus retirée. Il étoit fort impatient d'être instruit du sort de cette belle inconnue , & lui demandoit le récit de ses aventures avec

§§ MERCURE DE FRANCE.

les égards les plus tendres , & l'empressement le plus vif. Elle avoit quelque répugnance à fatisfaire le Calife ; la Majesté d'un si Grand Prince l'intimidoit. Enfin , lasse de résister à des sollicitations , qu'elle n'espéroit pas pouvoir faire finir autrement, elle prit ainsi la parole.

Histoire d'Eritzine , & de Parelín.

Souverain Commandeur des Croyans ; vous me voyez dans un état si médiocre , que peut-être aurez-vous peine à me croire , quand je vous dirai que je suis née Princesse.

Mon Pere se nommoit Eritzín , & étoit Souverain de l'Isle de Ceilan. Vous avez entendu parler sans doute de la fameuse Révolution qui le renversa du Trône. Je n'étois pas encore née dans ces tems funestes ; mon Pere désespérant de chasser l'Usurpateur autrement que par une guerre longue & cruelle , se sacrifia lui-même au bien de ses Sujets , & aima mieux abandonner un parti considérable , & de solides espérances qui lui restoient encore , que d'éterniser la guerre Civile , & d'attiser le feu qui consumoit sa Patrie. Il fit répandre le bruit de sa mort , & se retira dans les Etats du Roi de Borneo , qui de tout tems

avoit été son Allié. Il n'accepta de tous les dons que ce Prince généreux lui offroit , qu'une petite Terre sur le bord de la Mer , assés agréablement bâtie , mais peu proportionnée à l'état d'un grand Roi , même dans l'infortune.

Ce fut là que mon Pere se retira. Ma Mere , qui aimoit beaucoup la Cour & l'intrigue , murmura d'être obligée de s'en-sevelir ainsi dans une solitude , mais il fallut qu'elle obéit. Je nâquis la seconde année de la retraite de mon Pere : il étoit déjà consolé de ses malheurs. Livré à l'étude de la Cabale & de l'Astrologie , ces spéculations sublimes remplissoient toute son ame.

On me cacha long-tems l'éclat de ma naissance : je passois ma vie dans le Château de mon Pere. Je n'y voyois d'autre compagnie qu'un Vieillard , & sa femme , qui habitoient une Terre voisine de la nôtre , & qui venoient souvent voir ma Mere. Ils avoient un fils à peu près de mon âge , qu'ils nommoient Parelin. C'étoit toute ma société , & toute ma consolation : nous fûmes élevés ensemble dès l'âge le plus tendre dans l'enfance , & même dans la jeunesse les gens plus âgés nous paroissent , pour ainsi dire , des hommes d'une autre espèce ; ainsi je ne voyois que Parelin

avec qui je pûsse lier ce commerce intime , qui fait seul les délices de la vie. C'étoit à lui que je communiquois les plus secrètes pensées de mon ame , j'étois la dépositaire de ses petits secrets ; nous étions si contents quand nous étions ensemble , que bien-tôt il nous fut impossible de l'être , quand nous étions séparés. Mon Pere , qui s'apperçut de la force de cette inclination naissante , consulta ses Livres , & voici quel fut le résultat de ses recherches.

Je n'avois encore que quatorze ans , lorsqu'il me fit venir dans son cabinet. Après m'avoir tenu les discours les plus tendres sur l'intérêt vif & inquiet qu'il prenoit à ce qui me regardoit , il me parla de Parelin ; il m'avertit de ce qu'il avoit remarqué en nous , & m'apprit que nous étions amoureux , car je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que l'Amour ; je me livrois ingénûment à mon cœur qui me conduisoit. Le peu que mon Pere me dit sur ce sujet , fut un trait de lumiere qui éclaira les replis les plus cachés de mon ame. Mon Pere en m'apprenant l'état de mon cœur , m'instruisit aussi de ma naissance , & me fit connoître que je ne pouvois absolument descendre jusqu'à Parelin en l'épousant. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi : la fille du Roi de Ceilan ne pouvoit s'abbais-

fer jusqu'à un particulier, dont la naissance n'étoit pas même noble, & quoique mon Pere ne fût connu de personne pour ce qu'il étoit, il lui restoit le souvenir de sa premiere grandeur, qui l'auroit trop humilié à ses propres yeux s'il eut consenti à cette Alliance.

Tout commerce me fut interdit avec Parelin; il lui fut défendu de venir au Château. Pour moi, je passois les nuits à pleurer, & les jours à me promener aux Lieux où j'avois le plus souvent vû Parelin. Que je suis malheureuse, me disois-je à moi-même! Je suis la premiere, peut-être, qui a désiré de n'être pas née ce que je suis; je n'ai aucun des avantages, que procure un rang éclatant, & je n'en éprouve que le désagrément & la contrainte. Mes réflexions finissoient toujours par conclure, que je ne pouvois vivre sans aimer, sans voir Parelin; mais comment faire? Je n'osois en parler à mon Pere, que mes sollicitations auroient offensé; j'osois encore moins lui désobéir en écrivant à Parelin. Le hazard me servit.

Je me promenois souvent dans les Bois, errante à l'aventure, & occupée de mon amour. Je vis paroître un jour celui qui faisoit l'objet de mes rêveries; il s'étoit égaré à la chasse; il accourut à moi dès

qu'il m'apperçut. J'eus assés de force sur moi-même pour fuir ; hélas ! Dès qu'il vit que je voulois m'éloigner , arrêtez , s'écria-t-il , je ne veux pas vous poursuivre , & si vous avez dessein de m'éviter , je vais m'éloigner promptement. Il s'étoit arrêté en disant ces mots ; je m'étois arrêtée aussi pour l'écouter ; qu'on est foible quand on aime ! De ce moment , il me fut impossible de faire un pas , pour m'éloigner de lui , je ne pouvois détourner mes yeux , qui se fixoient malgré moi sur les siens , il pleuroit , je pleurois aussi : nous ne restâmes pas long-tems dans cette situation : nous nous approchâmes l'un de l'autre avec le même frémissement , que si nous avions avancé vers un précipice , mais , malgré cette crainte , je sentoie que j'étois entraînée par un pouvoir invincible. Il se jeta à mes pieds dès qu'il fut près de moi , je fus prête à me mettre aux siens au lieu de songer à le relever , car il me sembloit dans ce moment que j'avois eû tort avec lui.

Parelin , lui dis-je , ne m'accusez point , vous n'avez jamais eu de sujet de vous plaindre de moi , vous n'en n'aurez jamais , ne vous plaignez que de mes Parens , dont les ordres nous séparent. Hélas ! dit-il , qui peut leur suggérer de nous traiter si cruellement ? On craint , lui répondis-je , que

nous ne nous aimions trop. Je me trompois donc bien, s'écria-t-il, car je craignois de ne vous pas aimer assez, mais que craignent-ils? Et quel mal en peut-il arriver? Je ne pus me refuser la douceur d'un éclaircissement, qui s'offroit si naturellement, & me paroissoit si nécessaire. J'instruisis Parelle de mes sentimens: je ne lui cachai rien de ce que mon Pere m'avoit appris sur ma naissance. Hélas! me dit-il, si j'avois été fils du Roi de Ceilan, & vous fille de mon Pere, la différence des Rangs n'auroit pas été un obstacle. Je sentis à ce reproche mon cœur se ferrer; mes yeux se remplirent de larmes; sa générosité sembloit m'accuser, & quoiqu'il me fut aisé de me justifier, à peine me trouvois-je moi-même innocente à mes yeux. Que vous dirai-je? Je promis à mon Amant de n'être jamais qu'à lui, quoiqu'il pût arriver; je lui répétois mille fois les sermens de l'aimer toujours; je craignois d'en faire trop peu pour le rassurer. La nuit vint, il fallut nous séparer, mais ce ne fut pas sans nous promettre de nous retrouver tous les jours au même endroit du Bois. Je retournai au Château soulagée des inquiétudes que me donnoient auparavant les combats de l'Amour. Je m'étois déterminée à ne plus résister; c'étoit m'être délivrée d'un grand fardeau, & l'éclaircissement

que je venois d'avoir avec mon Amant, me paroissoit alors un arrangement solide que rien ne pouvoit déconcerter.

Mon Pere fut fort triste pendant le souper. Je m'apperçus même, qu'en me regardant, ses yeux se remplissoient de larmes. J'essayai de dissiper son chagrin par mille tendres caresses, mais je ne faisois que l'attendrir davantage. Il voulut que ma Mere se retirât, & lorsque nous fûmes seuls, ma fille, me dit-il, je veux vous apprendre le sujet de ma tristesse. Je dois mourir bientôt, je serois peu digne de vivre, si c'étoit là le sujet de mon inquiétude, c'est vous seule, ma fille, vous seule, qui excitez mes craintes; toutes mes allarmes se réunissent sur vous, ainsi que toute ma tendresse; votre sort est lié trop intimement au mien, pour que mes recherches sur l'un ne m'aient pas instruit de l'autre. Apprenez, ma fille, que si vous persistez à aimer Parclin, cette passion doit vous attirer les maux les plus cruels; elle lui sera fatale à lui-même. Pour peu qu'on cède à l'Amour, il nous entraîne; si vous n'étouffez pas le vôtre, il vous maîtrisera; vous épouserez Parclin, & par cette alliance honteuse vous mériterez les revers les plus funestes, dont cet Hymen indigne vous rendra la victime. Je ne vous parle point de l'orgueil de votre nais-

sance , qu'une passion aveugle & impérieuse vous a fait aisément oublier , mais par pitié pour vous , par pitié pour votre Amant lui-même , ne courez pas au-devant des malheurs qui vous menacent. J'ajouterai une chose , qui vous touchera peu , & qui feroit une forte impression sur une ame moins prévenue. Les Astres vous destinent à épouser un Prince qui me vengera , & qui vous fera remonter sur le Trône de vos Ancêtres, occupé par l'Usurpateur. Je ne vous dirai rien de plus ; réfléchissez vous-même à vos devoirs , à vos intérêts ; je ne veux point exiger de vous des paroles que vous ne me refuserez pas dans ces derniers momens , & que vous oublieriez peut être après. J'aurois souhaité pouvoir vous en apprendre davantage sur votre sort , mais je n'ai pû voir tout cela que fort confusément, & sans aucun détail. Peu de jours après cette triste conversation, il expira dans mes bras, sans qu'il parut aucune altération dans sa santé ; il sembloit qu'il s'endormit d'un sommeil tranquille.

Je fus long-tems occupée de mes regrets ; je ne pouvois me lasser de pleurer un Pere si tendre. Parelin respectoit ma douleur, & je n'entendois point parler de lui : ma Mere après avoir donné quelque tems à son deuil , me dit enfin , que nous avions grand tort de renoncer à toute société , qu'il fal-

loit revoir nos voisins , & faire revenir Parelín ; elle me laissa même entendre qu'elle ne s'éloigneroit pas de me le donner pour époux. Ce discours , qui peu de tems auparavant auroit comblé les vœux les plus chers de mon cœur , me fit alors frissonner. Les dernières paroles de mon Pere m'étoient toujours présentes ; je croyois l'entendre encore , qui me disoit , que j'exposerois mon Amant à d'affreux dangers , en répondant à son amour. Je confiai mes allarmes à ma Mere , qui les traita de visions , & de puerilités ; elle m'aimoit , parce qu'il est impossible de ne pas aimer ses enfans , mais du reste ses sentimens pour moi étoient subordonnés à toutes ses fantaisies , & à parler juste , elle n'aimoit qu'elle ; elle s'ennuyoit dans notre solitude. Je connoissois à fond son caractère , toute jeune que j'étois , ainsi je ne fus point surprise de voir arriver au Château les Parens de Parelín , & Parelín lui-même. Sa vûë me causa une émotion que je ne puis bien exprimer. Je ne sçavois si je devois me livrer au plaisir ou à la crainte : je voyois dans ses regards un amour si vif , il me paroissoit si content de me revoir , que je croyois déjà l'Oracle de mon Pere prêt à s'accomplir. Il s'avança vers moi ; jamais il n'avoit été si empressé & si séduisant ; je n'osois lui répondre ,
je

Je ne pouvois me taire ; le combat étoit d'autant plus cruel , que c'étoit l'amour même qui combattoit contre l'amour ; étrange situation ! Je frémissais de voir mon amant si tendre, moi qui serois expirée du regret de le voir indifférent. Eh quoi ! me dit-il , n'avez-vous plus rien à me dire , lorsqu'il nous est permis de nous parler ? Avez-vous hérité de la haine de votre Pere ? Parelin , répondis je, vous seriez plus content de moi si je vous aimois moins. Je lui appris ensuite ce que mon Pere m'avoit prédit sur mon sort & sur le sien ; je lui peignis avec des expressions si fortes les dangers qui devoient résulter de notre malheureuse passion , je lui promis avec tant de sermens de n'être jamais à un autre , puisque je ne pouvois être à lui , qu'il me sembloit qu'il ne pouvoit refuser de ressentir mes alarmes, & d'adopter le projet de nous séparer , mais il se jeta à mes genoux , transporté de joie ; si c'est-là , dit-il , le sujet de votre tristesse , je suis le plus heureux des hommes ; j'avois craint votre indifférence , mais puisque vous m'aimez toujours , il n'est pas possible que vous vous arrêtiez à des craintes aussi vaines que celles qui vous troublent aujourd'hui.

Je voulois répliquer , mais Parelin impatient de dissiper tous mes doutes ne me



laissoit pas le tems de lui répondre ; il est bien difficile de ne pas écouter un amant qu'on aime ; il est impossible qu'il ne persuade pas dès qu'on l'écoute ; j'avois un si grand intérêt à le croire , que toutes ses raisons me paroissoient convaincantes. Que nous sommes aveugles ! me disoit-il ; on nous menace des plus grands malheurs si nous nous aimons , mais le plus grand de tous n'est-il pas de ne nous point aimer ? Pour moi , je ne connois de plaisir ni de douleur que par vous ; rien ne peut m'intéresser dans l'Univers que vous seule ; dites que vous m'aimez , je jouis de tous les biens ; tous les Trônes du Monde ne me rendroient pas heureux , si vous ne m'aimiez plus. Croyez, ma Princesse, croyez que votre Pere s'est trompé ou peut-être vous en a imposé , pour vous donner de nouveaux motifs de soutenir l'orgueil de votre naissance. Je trouvois trop bien dans mon cœur tous les sentimens qu'il m'exprimoit , pour ne pas tirer les mêmes conséquences que lui ; il fallut finir par céder à ses instances , nous convînmes d'agir l'un & l'autre auprès de nos Parens , & nous nous quittâmes remplis des espérances les plus flatteuses. Je m'étois persuadée que la prédiction étoit un piège que mon Pere m'avoit tendu pour s'assurer de moi ; il y avoit cependant des

momens où mes inquiétudes renaissent encore pour mon amant, mais un seul de ses regards dissipoit tous les nuages, & mettoit le calme dans mon ame. Tel étoit alors l'état de nos cœurs, mais tout changea bien-tôt de face, ma vie depuis ce tems n'a plus été qu'une suite d'infortunes & de misères.

Parelin fut huit jours sans venir au Château; ma Mere pendant ce tems étoit de fort mauvaise humeur, sur-tout contre moi, & même elle me maltraitoit souvent. Je rêvois un soir dans mon lit à tout ce qui se passoit, & j'en cherchois la cause, lorsque j'entendis qu'on parloit dans la Chambre de ma Mere qui étoit à côté de la mienne. N'en doutez point, disoit une voix qui m'étoit inconnue, il y a quelque chose dans cet événement qui passe la science d'Abdelec (c'étoit le nom du Pere de Parelin) les philtres amoureux n'operent point sur Parelin; ceux de haine, que l'on vous a donnés pour faire prendre à Eritzine sont aussi impuissans; il faut que quelque cause secrète les mette tous deux à l'abri de ces charmes. Parelin souffre avec une constance inébranlable le traitement le plus rigoureux. Abdelec l'a fait enfermer dans un Cachot obscur, où il ne vit que de pain & d'eau, mais il persiste à dire qu'il ne vous

épousera jamais , & qu'il mourra mille fois plutôt que de trahir la foi qu'il a jurée Eritzine. Ma Mere soupiroit , & murmurait , en apprenant ces nouvelles si tristes pour son amour , & moi je ne pouvois revenir de ma surprise. Le reste de la conversation se tint si bas que je ne pus en entendre un mot. Le lendemain , je trouvai ma Mere de meilleure humeur ; son air étoit riant & plus ouvert , elle m'accabloit de caresses qui me confondoient , quand je la comparois à ce que j'avois entendu la veille ; j'étois aussi embarrassée avec elle que j'eusse été coupable , & j'étois déconcertée autant qu'elle auroit dû l'être : mais si tout je m'abstins religieusement de rien boire de ce qu'elle me présentait. Le souvenir des philtres me faisoit trembler ; j'allois après le repas chercher de l'eau moi-même à une Fontaine qui n'étoit éloignée du Château.

Cependant Parelle ne paroissoit pas ; j'n'avois aucune de ses nouvelles , & la crainte de ma Mere commençoit à m'inquiéter ; je craignois quelque piège caché , & j'étois dans une situation où tout étoit un sujet d'alarmes.

J'étois livrée depuis quelques jours à de vaines inquiétudes , lorsqu'il arriva sur notre rivage une petite Escadre qui étoit com-

dée par l'homme contre lequel, Seigneur, dit Eritzine en s'adressant au Calife, vous venez de me défendre si généreusement : cet homme piratoit ordinairement sur ces Mers, mais comme il recevoit alors une espèce de subside du Roi de Borneo, il ne descendoit à terre que comme ami, & nous n'avions rien à craindre de lui. Il vint plusieurs fois au Château ; ma Mere le reçût fort bien ; pour moi, toujours occupée du souvenir de Parelín, je m'apperçus à peine de l'arrivée du Pirate, & je fis encore moins d'attention aux fréquens entretiens qu'il avoit avec ma Mere.

Sideni, c'est le nom du Pirate, voulut à son tour nous traiter, & nous conduisit à son bord, où une Fête magnifique nous étoit préparée ; à la fin du repas, un homme qui paroissoit avoir quelque autorité sur les autres, & pour lequel Sideni lui-même avoit de grands égards, j'ai sçu depuis que c'étoit un Faquir, mais il ne portoit pas alors l'habit ordinaire de ceux de son espèce ; cet homme, dis-je, se leva, & alla chercher une grande coupe d'or, qu'il remplit de vin de Chiras ; ma Mere à qui la coupe fut d'abord présentée but, & me la rendit, je suivis son exemple, & je remis la coupe au Pirate, qui la saisit avec empressement. Pendant que cela se passoit le

Faquir qui avoit été chercher la coupe marmotoit entre ses dents quelques paroles en une Langue que je n'entendois pas. Mais quelle fut ma surprise quand ma Mere se tournant vers moi, m'exhorta d'un air grave & austère à aimer toute ma vie l'époux que je venois de choisir ! Tout mon sang se glaça, & je crus que je mourrois de mon faiblessement. Le Faquir, qui prétendoit m'avoir mariée, m'apprit que je venois d'épouser Sideni.

Quoique je comprisse aisément que je ne pouvois avoir contracté un engagement où la volonté n'avoit aucune part, je sentis toute l'horreur de la situation où je me trouvois ; je regardois ma Mere, qui, toute préparée qu'elle étoit à cette scène, étoit fort déconcertée ; elle pria le Pirate de la faire reconduire chés elle, elle fut obéie sur le champ, & au retour de la Chaloupe Sideni mit à la voile. Bien-tôt nous fûmes en pleine Mer ; j'essayai plusieurs fois de me précipiter dans les eaux, mais on veilloit sur moi avec trop d'attention, & toutes mes tentatives furent inutiles. Je regardois sans cesse le Ciel ; j'aurois voulu y découvrir les signes prochains d'une tempête, & la mort me paroissoit le seul remède à mes maux. Sideni n'osoit encore paroître devant moi, mais à sa place le Faquir ne m'a-

bandonnoit pas, & ne cessoit de me persécuter pour me ramener à ce qu'il appelloit la raison. Je le laissois parler sans l'écouter ni lui répondre ; mon ame toute absorbée par le sentiment de ses maux étoit dans un engourdissement stupide. La présence de Sideni me retira de cet abattement , mais pour me faire soutenir des assauts plus cruels.

Ce Pirate impatient , & las d'attendre le succès des exhortations de son Faquir , avoit pris le parti de négliger tous ces ménagemens. Un criminel pâlit moins à l'aspect de son Juge, que je ne fis en le voyant paroître. Je crus lire ma perte dans ses regards farouches.

Puisque vous ne voulez pas me rendre justice , dit-il , d'un air terrible , je sçaurai me la faire moi-même. A ces mots il avança pour me saisir ; le Faquir étoit à côté de moi , je me jettai à ses pieds , & le priai d'obtenir du Pirate du moins un délai de quelques jours. Le délai fut accordé avec peine , & Sideni sortit en menaçant d'employer les dernières violences , si dans huit jours je ne me rendois à ses desirs.

Mon intention étoit de chercher la mort pendant ces huit jours , & d'échapper ainsi à la brutalité de ce Barbare , mais j'étois si bien gardée que j'aurois été la victime , si

le Ciel ne m'eut envoyé le secours inespéré que vous allez entendre.

Mon Pere m'avoit remis en mourant des Tablettes d'Email , qu'il m'avoit recommandé de garder soigneusement. Je les avois , mais dans le trouble où j'étois je n'avois pas songé à les regarder , & je n'avois pas imaginé qu'elles pussent m'être d'aucune ressource : je les trouvai par hasard sous ma main, & je fus fort étonnée d'y voir tracés des Caractères que je n'y avois pas encore apperçus ; je lûs , & je vis qu'on m'exhortoit à lire & à prononcer tout haut les paroles qui étoient écrites au bas de la page.

J'obéis: je prononçai ces mots mystérieux que je ne comprenois pas , & à l'instant je vit paroître un jeune homme de la figure la plus aimable , qui me demanda ce que je désirois : tirez-moi promptement d'ici , lui dis-je : j'eus à peine achevé qu'il me prit dans ses bras , & je me trouvai sur le bord de la Mer.

Aimable Génie , dis-je alors à mon Libérateur , je vous dois plus que la vie , mais vous n'avez rien fait pour moi , si vous ne me conduisez où est Parelis. Le Silphe , car c'en étoit un , me prit encore dans ses bras , & je me trouvai sous une voute obscure , où la lumière du jour n'avoit jamais

pénétré. Je tressaillis , & je craignis que le Génie ne m'eut trompée , cependant j'avançois au hazard & j'appellois Parelín d'une voix tremblante ; on ne me répondoit point , & j'étois déjà en proie aux plus vives allarmes ; enfin , au bout de quelque tems j'entendis un soupir , & je crus reconnoître la voix de mon amant : je volai vers l'endroit d'où le bruit partoît : est-ce vous , Parelín, m'écriai-je , est-ce vous cher amant ? Qui m'appelle , répondit-il d'une voix foible & mourante ? J'approchai , je sentis qu'il étoit couché à terre , je m'y jettai aussi : je n'ai plus qu'un moment à vivre , dit-il , laissez-moi du moins expirer en paix. Parelín , repris-je , qu'osez-vous me dire ? Quoi ! ne reconnoissez-vous pas la voix d'Eritzine , ou ne l'aimez-vous plus ? Il n'osoit croire ce qu'il entendoit. Je me hâtai de l'instruire de tout ce qui m'étoit arrivé , & de l'aventure singulière par laquelle je me trouvois auprès de lui. J'allois mourir , me dit-il , de la douleur de vous avoir perdue , je mourrai de la joie de vous retrouver. Hélas ! En quel tems , en quel état revoyez-vous votre malheureux amant ? Il me dit toutes les persécutions qu'il avoit essuyées , toutes les instances de ses Parens pour le déterminer à épouser ma Mere , ils ont cru , disoit-il , me contraindre à changer à

force de mauvais traitemens , ils ne sçavoient pas qu'étant séparé de vous , je ne pouvois sentir que la douleur de vous avoir perduë. Ma Mere venoit souvent le visiter dans sa Prison , & c'est ce qui avoit causé son erreur quand je l'avois appelé ; elle l'avoit instruit de mon mariage avec le Pirate Sideni , & le malheureux désespéré de ce triste événement avoit pris le parti de se laisser mourir de faim. Il y avoit déjà cinq jours qu'il n'avoit pris de nourriture ; on lui apportoit tous les jours du pain qu'il laissoit à terre : j'en ramassai un morceau , il le reçut de ma main , & le mangea avec transport ; nous partageâmes désormais le pain & l'eau , qu'on lui apportoit , & ce partage nous les rendoit préférables aux mets les plus délicats. Enfermés dans une Caverne obscure, réduits à n'avoir d'autre aliment que de mauvais pain , d'autre lit que la terre , nous étions contents parce que nous étions ensemble , nous nous trouvions heureux parce que nous avions été séparés. L'obscurité me mettoit hors d'état de consulter les Tablettes d'Email , mais je ne regrettois pas le secours que j'en aurois pû tirer. Mon amant me suffisoit , il ne désiroit rien depuis que j'étois près de lui , & nous aurions consenti volontiers à passer notre vie dans cette espèce de Tombeau.

Cependant en marchant dans la Caverne , je sentis sous mes pieds un anneau de fer , j'y portai la main , & je m'apperçûs que l'anneau tenoit à une espèce de trappe , qui résistoit au peu de forces que j'employois pour la lever , mais qui me paroïsoit devoir céder à un plus grand effort : Parelin commençoit à reprendre ses forces , Je l'engageai à les essayer sur cet anneau , il leva la trappe & nous vîmes qu'elle bouchoit l'entrée d'un assés petit degré que nous descendîmes sans balancer. Parelin me dit qu'il ne doutoit pas que ce ne fut là un de ces souterrains que dans le tems des Guerres Civiles on avoit préparés dans tous les Châteaux pour se sauver en cas de malheur , & que suivant les apparences celui-ci nous conduiroit dans la Campagne.

Nous marchâmes assés long-tems sans que les conjectures de Parelin se vérifiassent ; j'étois presque morte de lassitude , enfin nous apperçûmes une lumiere , foible encore , mais qui nous annonçoit du moins que nous n'étions pas loin de l'issuë du souterrain ; nous la vîmes bien-tôt en effet : dès que j'apperçûs la lumiere, mon premier soin fut d'employer les Tablettes d'Email , & d'appeller le Silphe qui m'avoit déjà si bien servie. Il parut , & me demanda mes ordres, Génie , lui dis-je , conduisez-nous quelque

part bien loin d'ici. Nous fûmes aussitôt transportés dans une Campagne qui me parut très-agréable : je commandai au Silphe de nous y bâtir une Habitation , je fus obéie dans le moment ; nous vîmes paroître une Maison sans magnificence , mais élégamment ornée & très-commodement distribuée ; plusieurs Esclaves attendoient nos ordres , rien ne nous manquoit de tout ce qui contribue à la douceur de la vie ; nous nous aimions , nous étions ensemble , & nous prîmes aisément le parti de rester toujours dans ce lieu , & d'y oublier tout l'Univers.

Le soir venu , nous songeâmes à nous coucher. Parelin me parut fort triste quand je lui parlai de nous séparer. Croyez-vous , me dit-il , que je puisse désormais vivre un moment éloigné de vous ? Ne suis-je pas votre époux , puisque vous m'aimez ? De plus , vous voulez toujours rester ici , mais n'y ferons-nous pas toujours dans la même situation ? Aurons-nous jamais plus de secours pour donner à notre mariage une forme plus authentique ? Que voulez-vous de plus pour rendre notre union sacrée que l'amour qui en a ferré les nœuds ? Il me persuadoit , ou plutôt il m'entraînoit. Cependant je ne sçais quel sentiment secret me retenoit ; une voix qui s'élevoit au fond de

mon cœur me crioit de résister , mais quand Parelin parloit , je n'entendois que lui. Si vous voulez absolument poussuivit-il , vous assujétir à des formes qui au fond sont inutiles , appellons le Silphe votre ami , qu'il soit le témoin & le dépositaire de nos sermens. J'hésitois encore , mais il prit les Tablettes , & appella lui-même le Silphe qui parut à l'instant.

Génie , lui dit-il , daignez faire notre bonheur , & recevez les sermens des deux époux les plus tendres. Me l'ordonnez-vous ? dit le Silphe en s'adressant à moi , je répondis , en rougissant que c'étoit aussi mon intention ; il s'éleva alors un Autel au milieu de la Chambre ; le Silphe y brûla quelques parfums , & nous fit prononcer après le serment de nous aimer toujours ; il eut l'air fort triste pendant toute la cérémonie , mais j'étois si remplie de mes propres idées que je n'y fis aucune attention , & je n'y songeai qu'après la funeste révolution qui détruisit notre bonheur ; hélas ! A peine commençoit-il , qu'il disparut comme un songe.

Le lendemain , en ouvrant les yeux , je ne vis au lieu de la Chambre où je croyois avoir couché qu'un désert horrible. Je poussai un cri perçant , qui reveilla Parelin qui dormoit à mes côtés. Sa surprise fut

110 MERCURE DE FRANCE.

égale à la mienne. Je voulus appeller le Silphe, mais les Caractères tracés sur les Tablettes étoient absolument effacés. Je compris alors la faute que j'avois faite de désobéir à mon Pere en épousant Parelín. Parelín qui étoit en quelque façon la cause de ce malheur ne pouvoit se le pardonner, & sa douleur étoit le plus cruel de mes chagrins.

Nous nous désespérions tous les deux lorsque le Silphe parut. N'attendez plus rien de moi, dit-il, Princesse infortunée, votre Pere m'avoit mis à votre service, & je vous aurois toujours obéi, mais vous vous êtes privée de mon secours en n'observant aucune des choses qu'il vous avoit prescrites; vous avez continué d'aimer Parelín, vous avez été jusqu'à l'épouser, c'en est fait, n'attendez plus que l'affreuse suite des malheurs qui vous ont été prédits; c'est à regret que j'exécute des ordres si rigoureux, mais aussi-tôt que vous avez rendu Parelín votre époux, j'ai été forcé d'enlever la demeure que je vous avois préparée; adieu, malheureux Amans, je ne puis plus rien pour vous.

Le Silphe disparut, & nous laissa dans la plus grande consternation; nous n'avions point vu disparaître le Château; uniquement occupés de nous-mêmes dans ces mo-

mens si chers & si funestes , tout ce qui se passoit autour de nous ne nous frappoit point , & c'étoit au milieu d'un désert horrible que nous avions passé la nuit , sans nous en appercevoir.

Les malheurs que le Silphe nous avoit annoncés , nous effrayoient encore plus que les objets épouvantables dont nous étions environnés ; nous ne scavions de quel côté tourner nos pas ; nous craignions de rencontrer par tout les dangers qui nous avoient été prédits.

Ne nous quittons jamais , me disoit Parelle ; la séparation est la peine la plus cruelle que nous puissions éprouver , & si nous nous mettons à couvert de cet accident , nous trouverons aisément de la fermeté contre tous les malheurs dont le Silphe nous a menacés.

Nous restâmes long-tems errants dans ce désert , n'osans nous écarter , & vivans des fruits sauvages que nous rencontrions ; il y avoit un an que nous menions cette vie qui n'eut pas été bien triste , si chacun de nous n'eut ressenti que ses peines , lorsque je donnai le jour à un fils. Sans secours , réduite à accoucher au milieu d'une Forêt sauvage , je vis avec douleur que mes peines alloient augmenter en s'étendant sur le malheureux que je faisois naître , & cette fa-

112 MERCURE DE FRANCE.

veur des Dieux , qui fait la consolation des Epoux heureux , fut dans ces premiers momens un surcroît de desespoir pour Parelín & pour moi.

Cependant la vûë de mon fils, le charme de la nature , sans dissiper mes tristes réflexions , en adoucissent en peu de jours l'amertume. Les peines des cœurs tendres ont une volupté secrète ; le sort de cet enfant infortuné , me causoit les plus vives allarmes, mais comme il m'affligeoit parce que je l'aimois , ce sentiment portoit avec lui une espece de dédommagement ; mon cœur ne se ferroit plus en pleurant sur lui , il s'ouvroit & s'épanouissoit comme dans la joye la plus vive , & l'excès de ma tendresse étoit plus fort que le sentiment de mes peines. On ne connoît point les ressources du cœur ; je croyois que le mien épuisé à aimer Parelín , n'étoit plus capable d'aimer aucune chose , mais je vis naître alors en moi un nouveau sentiment presque aussi vif que le premier , & qui loin de rallentir la vivacité de mon amour , en ranimoit encore l'ardeur. Mon fils faisoit mon occupation unique , parce que mon époux s'en occupoit uniquement.

Nous passions une partie du jour à l'acabler de caresses, & l'autre à pleurer le sort malheureux qui lui étoit destiné ; je compa-

rois souvent ses traits enfans à ceux de son pere ; j'aurois voulu alors pouvoir me multiplier , pour leur prodiguer à tous deux en même-tems les sentimens les plus vifs & les carettes les plus tendres.

Cette foible consolation de nos peines nous fut bien-tôt enlevée ; c'est ici que commencent les vrais malheurs de ma vie. Je croyois être au comble de l'infortune, mais j'ignorois que j'étois destinée à éprouver des revers plus affreux.

On donnera la suite dans le Volume suivant.





NOUVELLE Epitre au Roi, par M.
de Voltaire, présentée à Sa Majesté au
Camp devant Fribourg, le premier Novem-
bre 1744.

Roi nécessaire au Monde, où portez-vous vos
pas ?
De la Fièvre échapé, vous courez aux Combats.
Vous volez à Fribourg. En vain la Peironie
Vous disoit, Arrêtez, menagez votre vie,
Il vous faut du régime, & non des soins guerriers ;
Un Héros peut dormir couronné de Lauriers.
Le zèle a beau parler, vous n'avez pu le croire.
Rebelle aux Médecins, & fidèle à la gloire,
Vous bravez l'Ennemi, les Affauts, les Saisons ;
Le poids de la fatigue, & les feux des canons :
Tout l'Etat en frémit, & craint votre courage ;
Vos Ennemis, Grand Roi, le craignent davantage.
Ah, n'effrayez que Vienne, & rassurez Paris !
Rendez, rendez la joye à vos Peuples chéris ;
Rendez-nous ce Héros qu'on admire & qu'on aime.
Un Sage nous a dit, que le seul bien suprême,
Le seul bien qui du moins ressemble au vrai bon-
heur,
Le seul digne de l'Homme, est de toucher un
cœur :

Si ce Sage eût raison , si la Philosophie
 Plaçait dans l'amitié le charme de la vie ,
 Quel est donc , Justes Dieux ! le destin d'un bon
 Roi,
 Qui dit , sans se flater , tous les cœurs sont à moi ?
 A cet Empire heureux qu'il est beau de prétendre
 Vous qui le possédez venez , daignez entendre
 Des bornes de l'*A'sace* aux Remparts de Paris
 Ce cri que l'Amour seul forme de tant de cris ;
 Accourez , contemplez ce Peuple dans la joye ,
 Bénissant le Héros que le Ciel lui renvoye :
 Ne le voyez-vous pas tout ce Peuple à genoux ?
 Tous ces avides yeux qui ne cherchent que vous ?
 Tous ces cœurs enflammés volant sur notre bouche ?
 C'est là le vrai triomphe , & le seul qui vous tou-
 che.

Cent Rois au Capitole en Esclaves traînés ,
 Leurs Villes , leurs Trésors , & leurs Dieux enchaî-
 nés ,
 Ces Chars étincellans , ces Prêtres , cette Armée ,
 Ce Sénat insultant à la Terre opprimée ,
 Ces Vaincus envoyés du spectacle au cercueil ,
 Ces triomphes de Rome étoient ceux de l'orgueil :
 Le vôtre est de l'Amour , & la gloire en est pure.
 Un jour les effaçoit , le vôtre à jamais dure :
 Ils effrayoient le Monde , & vous le rassûrez.
 Vous , l'image des Dieux sur la terre adorés ;
 Vous , que dans l'Age d'Or elle eût choisi pour
 Maître ,

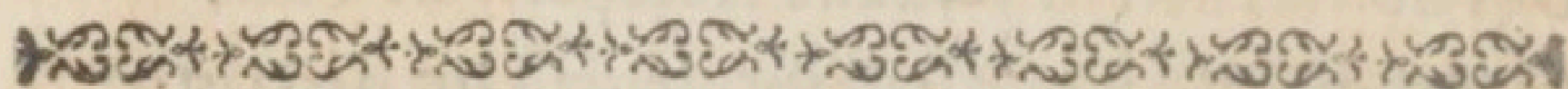
16 MERCURE DE FRANCE. 7

Goûtez les jours heureux que vos soins font re-
naître.

Que la Paix florissante embellisse leurs cours.

Mars fait des jours brillans , la Paix fait de beaux
jours ,

Qu'elle vole à la voix du Vainqueur qui l'appelle ,
Et qui n'a combattu que pour nous & pour elle.



HUITAIN

Sur LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

DOit-on mettre autour de son Buste

LOUIS LE GRAND , LOUIS LE JUSTE ?

Ces noms qu'il a bien mérités ,

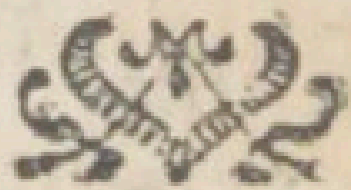
D'autres déjà les ont portés ;

Qu'un Titre nouveau le décore ,

Ce vrai Roi que son Peuple adore ,

Qu'on le nomme LE BIEN-AIMÉ ,

Dans ce mot tout est renfermé.





A U R O I

E P I T R E.

S I R E, un de vos sujets, dont la lente vieillesse
Jusqu'au vingtième Lustre auroit porté son cours,
Fut poignardé par la douleur traîtresse
Que lui causa sa crainte pour vos jours.
Le désespoir ou la tristesse
Abbatoient dans ce tems les forces, la santé
De la plus robuste jeunesse,
Je demande la Grace à Votre Majesté,
Qui pense avec tant de justesse,
De juger si l'on peut, dans la caducité,
Guérir d'une blessure, & vaincre la détresse
Où le Corps le plus fort à peine eut résisté.
Je mourois, & cette foiblesse
De mon dernier soupir avantcoureur glacé
Gagne tous mes sens, & me laisse
Dans l'état d'un vrai trépassé.
Cent témoins de mon agonie
Mes parens, mes amis, & ma chere Junie

118 MERCURE DE FRANCE.

Sans doute alloient bientôt le cœur rempli de
deuil ,

'Arroser de leurs pleurs ma tombe & mon cercueil ,

Quand , jusqu'à ma maison plaintive

Passe subitement une joye excessive ,

Qui dans un seul instant partout se répandit ,

Et les tristes clameurs même aux pieds de mon lit

Se changent en cris d'allegresse.

A ce bruit éclatant succede mon réveil

De ce léthargique sommeil ,

Et comme sortant de l'ivresse ,

Je vois le jour avec étonnement ,

Et j'entens résonner sans cesse

De cent VIVE LE ROI tout mon appartement ;

Alors , & je ne sçais comment ,

Un Baume souverain dans mon sang s'insinüe

Et je comprends par sentiment

Que de notre bonheur la nouvelle est venue ,

Que vous vivez , qu'à nos pleurs , qu'à nos vœux

Le Ciel est forcé de se rendre ;

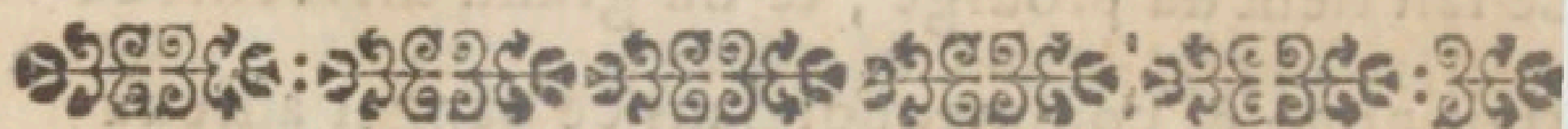
Grand Roi , le croiriez vous ? dans ce moment heu-
reux ,

De mon lit on m'a vû descendre ;

Ce fait tient du prodige , & du grand merveilleux ;
 Mais non ; & comme moi dans ce danger affreux
 Vos sujets étoient morts ; c'étoit fait de la France ,
 Si vous ne viviez pas pour eux ;
 Ce n'est pas tout ; j'apprends votre convalescence ;
 Ce moment me déride , & mon visage frais
 De l'âge de trente ans annonce la présence ;
 Je sens que je bois à longs traits
 A la fontaine de Jouvence ,
 Où personne ne bût jamais.
 Cette Histoire est très-authentique ,
 Et si je ne servoais au Temple de Thémis
 J'irois au Champ de Mars joindre mon fils unique ,
 Et verser tout mon sang contre vos Ennemis.

Cette Pièce de Vers est de M. de la Mo-
the , Doyen de la Cour des Aydes de Mon-
 tauban , & de l'Académie Royale des Belles-
 Lettres de cette même Ville. Elle ne se res-
 sent point de l'infirmité de l'Auteur , &
 l'on y découvre des traits aimables de senti-
 mens qui feroient honneur à nos plus jeunes
 Muses.





EXTRAIT d'un Ecrit, intitulé : Réfutation des motifs & imputations peu solides, contenus dans la réponse de la Cour de Vienne à la Déclaration faite par le Ministre de Prusse le Comte de Dohna, à Francfort le 2 Octobre 1744.

L'Objet de la réponse de la Cour de Vienne étoit de montrer, 1^o. » qu'on » n'a pû passer aux mesures prises présente- » ment par S. M. le Roi de Prusse, sans vio- » ler le Traité de Paix de Breslau, & que » par conséquent la Paix se trouve rompue » pour la troisiéme fois avec S. M. la Reine » de Hongrie. 2^o. Que les desseins de S. M. » le Roi de Prusse n'étoient pas si désintéres- » sés qu'on le prétend de sa part, mais qu'ils » tendoient à faire des conquêtes sur S. M. » la Reine de Hongrie. 3^o. Que toute la » conduite que la Cour de Vienne a tenue » jusqu'ici à l'égard de l'Empereur, de » l'Empire & de son système, & le refus » qu'elle a fait paroître de donner les mains » à un accommodement raisonnable, con- » forme aux Constitutions de l'Empire, ne » contenoient rien dont on ne pût se justi- » fier.

Ce sont ces trois suppositions que l'Ecrit en question se propose de détruire.

A l'égard du premier article, on observe que pour dire que la Paix a été trois fois rompuë, il faut supposer qu'il y a eu deux Traités de Paix : or on ne connoît point d'autres Traités que celui dont les préliminaires ont été signés le 11 Juin 1742 à Breslau, & qui peu de tems après est parvenu à sa perfection par le Traité définitif conclu à Berlin le 28 Juillet de la même année.

C'est sans raison que la Cour de Vienne veut faire regarder comme un Traité de Paix ce qui se passa en Octobre 1741 au Château de Kleinschnellendorff, & qu'elle donne le nom de Convention de Kleinschnellendorff à l'Acte qui fut remis alors par le Lord Hindfort Ministre Plénipotentiaire de la Grande Bretagne. On observe que de semblables arrêtés n'ont de force qu'après qu'ils ont été signés par les Ministres respectifs munis de pleins pouvoirs, & qu'ils ont été ratifiés par les hauts contractans. L'Ecrit de Kleinschnellendorff n'a aucune de ces qualités, le contenu de cette pièce montre que les conférences tenuës alors n'étoient que des pourparlers préparatoires à la négociation de la Paix : il est même exprimé par l'article 7 que l'ouvra-

122 MERCURE DE FRANCE.

ge définitif de la Paix étoit différé à deux mois de-là , & on faisoit entendre qu'on travailleroit pendant l'hyver à la Paix générale , mais ni l'un ni l'autre de ces points n'ayant été exécutés , comment peut-on appeller Traité de Paix ou Convention préliminaire de simples pourparlers qui n'ont point eu de suite ? On ajoute que dans le tems où la Cour de Vienne s'efforçoit de peindre avec les couleurs les plus odieuses les opérations de S. M. le Roi de Prusse , elle ne s'est jamais prévalu de cette prétendue Convention de Kleinfchnellendorff , & qu'il n'en a été fait aucune mention lors des conférences qui ont précédé le Traité de Breslau. On prouve ensuite que les démarches de S. M. le Roi de Prusse tendantes au soutien de l'Empire & de l'Empereur, ne portent aucune atteinte au Traité de Breslau.

Il est notoire que ce Traité a pour objet la composition entière de tous les différends qui régnoient entre les parties contractantes ; il n'y est pas fait la moindre mention des affaires de l'Empire , cependant les deux Puissances contractantes sont des Etats considérables de l'Empire , & l'on ne peut présumer d'eux qu'ils voudront jamais perdre de vûe ce qu'ils doivent à l'Empire , ni entreprendre rien contre la dignité & l'auto-

rité du Chef suprême, ou qui tende à briser le lien sacré qui est entre le Chef & ses Membres. Ainsi quand ils s'engagent, comme il est arrivé par le Traité de Breslau, d'entretenir une amitié indissoluble, de n'exercer aucune hostilité, &c. il est clair que cet engagement ne peut aller plus loin que ne le permettent les devoirs communs; s'il arrive de la part de l'un des deux quelque chose qui soit contraire à ces devoirs, l'illégalité de l'entreprise dissout le nœud par lequel ils sont unis, & l'autre est non-seulement en liberté, mais même dans l'obligation de satisfaire aux devoirs que lui impose la qualité d'Etat de l'Empire, devoirs plus naturels & plus anciens que nul autre, & qui doivent l'emporter sur tous les engagements postérieurs & volontaires.

Tant que S. M. Pr. a pû regarder les entreprises de S. M. la Reine de Hongrie comme des suites de la guerre qui est entre elle & S. M. Imp. elle est restée tranquille, mais lorsqu'elle a vû que la Cour de Vienne enflée de ses premiers succès méditoit l'oppression de l'Empire, il lui a été impossible de voir ces mouvemens d'un œil indifférent: après avoir averti la Cour de Vienne d'user de plus de moderation, après lui avoir fait connoître nettement que S. M. ainsi que d'autres Electeurs & Princes de

l'Empire ne pouvoient conniver à l'oppression du Chef & des Membres de l'Empire, & qu'ils seroient forcés de prendre des mesures rigoureuses, désagréables à lad. Cour, S. M. Pr. a été forcée de prendre les résolutions exprimées dans le fameux *Exposé des Motifs*.

On peut dire avec plus de justice que la Cour de Vienne elle-même, tant publiquement que secrettement, a pris de longuemain toutes sortes de mesures pour énerver la disposition du Traité de Breslau. On sçait que son dessein a toujours été de tomber sur la Silésie, aussi-tôt qu'elle auroit achevé ses expéditions contre l'Empereur & la Couronne de France.

On est nanti à ce sujet de notices particulières, que l'on supprime par certains égards. Les desseins de la Cour de Vienne ont suffisamment éclaté par le Traité de Worms, à l'occasion duquel on s'est assés nettement déclaré de la part de la Grande Bretagne qu'on étoit dans l'intention de le mettre pour base des négociations de la Paix générale. A quelle fin S. M. la Reine de Hongrie se seroit-elle fait garantir par les parties contractantes, non-seulement les Pays qu'elle possède aujourd'hui, mais aussi ceux qu'elle devoit posséder en vertu des Traités détaillés dans le second article, excepté seu-

lement les cessions faites à S. M. le Roi de Sardaigne, si on n'avoit pas eu en vûë la revendication de la Silésie?

N'auroit-on pas dû user de la même précaution pour S. M. P. & dans ce Traité, & dans le *Pro Memoria* que la Cour de Vienne a fait présenter à la Diète par le Baron de Salm le 26 Juin de cette année, aux fins de réclamer la garantie de l'Empire en faveur de la Pragmatique Sanction Caroline?

Les Ministres de la Cour de Vienne ont dit assés souvent à la Haye & ailleurs qu'il n'y avoit point de paix solide à esperer, à moins que la Reine de Hongrie ne fut restituée dans l'entiere possession des Etats Héritaires de la Maison d'Autriche, & que la cession de la Silésie ne pouvoit être regardée comme une obligation durable.

On passe ensuite au second article.

La Cour de Vienne prétend que les vûës de S. M. le Roi de Prusse ne sont pas désintéressées, & qu'il veut s'enrichir des dépouilles de S. M. la Reine de Hongrie; elle allegue pour preuve un prétendu article séparé du Traité d'Union de Francfort: on croit qu'il suffit de la part de S. M. Pr. de déclarer que ce prétendu article secret est une pièce manifestement fausse & controuvée. Le Traité d'Union est entre les mains de tout le monde; il est de nécessité absolue

que les hauts contractans, dont trois sont des têtes couronnées, d'autres des Electeurs & Princes de l'Empire, sçachent si le prétendu article secret existe, & s'il a été signé par eux : on s'en rapporte hardiment à leur témoignage.

Le troisième article est l'examen de la conduite que S. M. la Reine de Hongrie a tenuë jusqu'à présent envers l'Empereur, & l'Empire.

Les protestations de S. M. la Reine de Hongrie contre l'Election de l'Empereur, sont le premier objet qui se présente. On observe que le suffrage de Bohême a été rejeté par l'avis unanime du College Electoral, seul Juge de la contestation qui s'étoit élevée à ce sujet ; que l'on a judicieusement réservé les droits d'un tiers, & qu'ainsi S. M. la Reine de Hongrie ne peut sur ce prétexte protester contre l'Election de l'Empereur, ni s'élever contre un Tribunal, dont les Empereurs de la Maison d'Autriche ont eux-mêmes reconnu l'autorité. S. M. ne répare rien en offrant de se déporter de son opposition, moyennant certaines conditions, & il n'y a point de véritable moderation à offrir de se prêter sous condition à des choses que son devoir d'Etat de l'Empire exige nuëment & sans restriction.

On rappelle ensuite le dur traitement fait

à la garnison de Braunau & à d'autres garnisons Imperiales contre les articles exprès des Capitulations accordées, les hostilités exercées par l'armée Autrichienne il y a peu de mois sur les territoires neutres, & même sous le canon des Places neutres de l'Empire, le passage de cette même armée par ces mêmes territoires, l'expulsion du Chef suprême de l'Empire de tous ses Etats Héréditaires, & l'on s'étonne que la Cour de Vienne prétende malgré ces violences, que l'Empire jouit d'un plein repos & n'est point le théâtre de la guerre.

S. M. Pr. s'est proposé depuis deux ans pour but principal, ou plutôt unique de toutes ses actions, le rétablissement de la Paix dans l'Empire, mais la Cour de Vienne a été inflexible, & le Comte de Dohna, Ministre de S. M. Pr. à la Cour de Vienne a réitéré vainement les plus grands efforts. S. M. Imp. ayant agréé la médiation de l'Empire, la Cour de Vienne a décliné ce parti. On n'a point encore pû faire expliquer distinctement S. M. la Reine de Hongrie & ses Alliés sur des conditions stables & essentielles de paix. Les Ministres de Vienne ont toujours répondu lorsqu'on les a pressés sur la restitution des Etats Héréditaires de l'Empereur, que s'il vouloit se prêter aux manieres de penser de la Cour de

Vienne , il ne feroit ni mieux , ni plus mal possédé qu'auparavant ; le Ministère ne vouloit point entendre parler de la restitution de l'Electorat de Baviere , & laissoit entendre qu'on feroit à l'Empereur un Etablissement hors de l'Empire , en lui donnant ou les Deux Siciles , ou les Conquêtes que l'on prétendoit faire sur la Couronne de France. Toutes les réponses de la Cour de Vienne se bornoient à ces expressions obscures , indemnité pour le passé , & sécurité pour l'avenir , expressions qu'on n'a pû parvenir à lui faire expliquer clairement : on laissoit seulement entendre qu'indépendamment de la rétention des Etats de Baviere , on jettoit principalement ses regards sur l'Electon d'un Roi des Romains , telle qu'elle dût tomber ou sur le jeune Archiduc ou sur le Grand Duc de Toscane , & qu'on laisseroit à l'Empereur la Dignité Imperiale pendant sa vie , mais que la Régence Imp. s'établiroit à Vienne chés le Roi des Romains, & qu'à cette fin le Conseil Aulique, & la Chancellerie Imperiale y retourneroient.

Le ministère de Vienne s'est encore plus évidemment découvert par rapport à ses desseins sur la guerre qu'il veut faire tenter par l'Empire à la Couronne de France. On a posé cette guerre comme une condition *sine quâ non* de la réconciliation avec

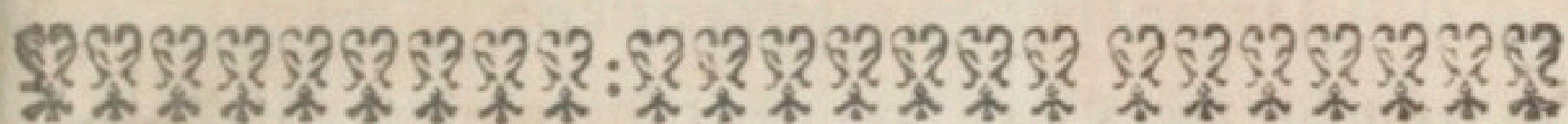
l'Empereur. Cependant on ſçait que de pareilles guerres entreprises dans le dernier ſiècle, uniquement pour les intérêts de la Maifon d'Autriche, ont fait à la Patrie Germanique des playes qui ſaignent encore, & que les cercles antérieurs ſe voyent ſur le bord de leur ruine, ſi ce projet a lieu.

Dans ces circonſtances, S. M. Pr. ne pouvoit ſans manquer à ce qu'elle doit à l'Empire & à elle-même, ſe diſpenſer d'employer les forces que Dieu lui a miſes en main à la déſenſe de la Patrie, & au maintien inalterable des Conſtitutions & des Libertés de l'Empire. S. M. Pr. eſt trop perſuadée de la magnanimité & de l'équité des ſentimens de S. M. la Reine de Hongrie ; elle a une trop haute eſtime de ſa perſonne & de ſes éminentes qualités, pour vouloir lui imputer des deſſeins ſi pernicioeux ; elle les prend plutôt pour les ſuggeſtions d'un mauvais Conſeil, à qui il importe beaucoup moins de veiller aux avantages de leur Souveraine, que de ne pas voir triompher le deſpotiſme exercé juſqu'à préſent ſur les Etats de l'Empire, ſous les auſpices des Empereurs de la Maifon d'Autriche. Au ſurplus S. M. Pr. eſt prête à contribuer avec plaifir à la proſpérité de cette Maifon, en tout ce qui ne bleſſera point la Juſtice, la Liberté de l'Empire, & ſa propre ſûreté,

& elle ne perd point l'esperance que S. M. la Reine de Hongrie reconnoitra enfin la Dignité de l'Empereur, & lui donnera une satisfaction entiere sur tous ses droits, qui sont si bien fondés.

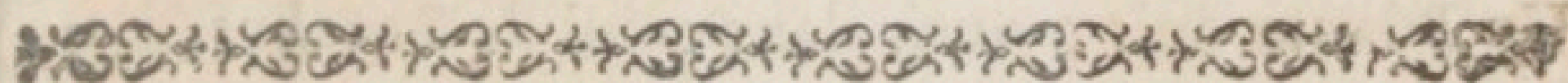
M. Guillemeau Bourgeois de Troyes, nous a écrit qu'il avoit expliqué l'Enigme par le mot *rien*, & le premier Logogryphe par *niche*, où l'on trouve aussi *chien* & *Chine*. Nous rétablissons avec plaisir l'ancien usage d'inférer dans ce Journal les noms de ceux qui devinent les Enigmes & les Logogryphes, & nous nous ferons toujours un devoir de rendre un témoignage public à leur sagacité. M. Guillemeau avouë qu'il n'a pû deviner le second Logogryphe, on a dû l'expliquer par le mot *triangle*, on sçait qu'un triangle est la moitié d'un quarré de même base & de même hauteur, au reste on trouve dans ce mot *gare*, *tare*, *gré*, *grate*, *rite*, *rat* & *âne*.





E N I G M E.

JE n'ai que des plumes légères,
 Dans les airs cependant je ne vôle jamais ;
 J'aime l'ombre, non pas sur de vertes fougères,
 A l'abri d'un bocage frais.
 Des corps pésans, qui n'ont que de la laine,
 Presque toujours sont au-dessus de moi.
 Pour me rendre plus propre à remplir mon emploi
 Un bâton chaque jour le long de la fontaine
 Sur mon vêtement se promene.
 On me voit toujours me cacher
 Dans la retraite & le silence ;
 Cependant l'humble Pénitence
 Me fuit, bien loin de me chercher.



L O G O G R Y P H E.

JE suis vive, je suis légère ;
 Le mouvement qui croît redouble mes appas ;
 Tout à la fois je surprends & sçais plaire :
 A ce portrait, lecteur ne me connois-tu pas ?
 De mes trois parts retranchez la dernière,
 Alors je porte le renom

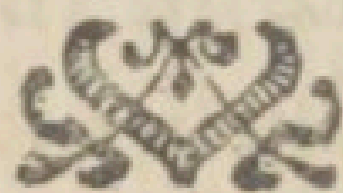
De ne sentir nullement bon.
 Du tout ôtez le Chef, on peut me mettre en Cage,
 Mais remarquez un changement nouveau ;
 Coupez la tête à cet Oiseau,
 Je deviens dans l'instant un Polisson langage ;
 Mon commencement & ma fin
 Servent à rehausser ma gloire,
 Car l'un renferme un Puissant Souverain,
 L'autre, un Peuple guerrier, renommé dans l'Histoire.



CHANSON,

Air à boire, par M. de Chassé.

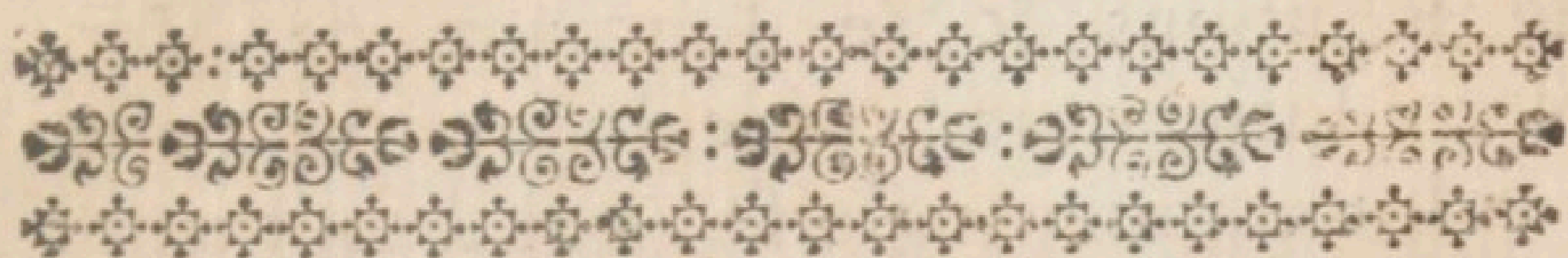
A Donis expira dans les bras de Venus ;
 Turenne au sein de la Victoire ;
 Un Bûveur doit mourir dans celui de Bacchus,
 Disoit le moribond Gregoire.
 Amis, pour mériter une immortelle gloire,
 Traînez mes pastremlans au fond de mon Caveau;
 Jusqu'au dernier soupir j'y veux rester à boire,
 Et le verre à la main périr sur mon Tonneau.



Air à Boire, De Monsieur de Chassé.

Adonis expira dans les bras de Ve-nus, Turenne au sein de
la vic-toire, Un bûveur doit mourir dans ce-lui
de Bacchus, Disoit le mori-bond Gre-goire: goire: A-
-mis, pour meri-ter une immor-tel-le glo-
re Traines mes pas tremblants au
fond de mon Caveau; Jusqu'au der-nier soupir
j'y veux rester a boire, a boi-re, a boi-
re, Et le verre a la main perir sur mon ton-
neau, et le verre a la main, et le ver-re a la
main perir, perir sur mon tonneau. neau.

Novembre 1744 2.^e Vol.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

VOYAGES du Capitaine Robert *Lade* en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amerique, contenant l'Histoire de sa fortune & ses observations sur les colonies & le commerce des Espagnols, des Anglois, des Hollandois, &c. *A Paris*, chés *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1744, 2 vol. in-12.

Ce Livre est traduit de l'Anglois par M. l'Abbé Prevost, Auteur de plusieurs excellens Ouvrages. Ce n'est pas la première fois que cet Ecrivain célèbre enrichit son Pays des trésors de la Litterature Angloise. Le Public a lû avec plaisir la Vie de Cicéron, & plusieurs autres Traductions que M. Prevost lui a présentées; c'est surtout à l'égard des relations de Voyages qu'un Traducteur peut faire chés les Anglois une moisson abondante: la moitié de leur Nation est sans cesse en mouvement vers les parties du monde les plus éloignées, & Londres est la Ville de l'Univers, où il paroît le plus

134 MERCURE DE FRANCE.

de Relations & de Journaux de Mer. Notre Litterature le cède donc en ce point à la Litterature Angloise, qui à tout autre égard ne peut pas lui être comparée. J'ai remarqué que les Voyages sont les Livres qui intéressent plus généralement toutes sortes de Lecteurs. La curiosité qu'ils piquent & qu'ils satisfont soutient l'attention de ceux qui ne lisent que pour s'amuser ; ceux qui craindroient de paroître frivoles en se livrant à des lectures purement agréables, trouvent dans les Voyageurs de quoi s'instruire, & ce prétexte les empêche de dédaigner l'agrément qu'ils trouvent dans cette lecture. Quoi de plus digne en effet d'un esprit éclairé, que de considérer les différentes manieres dont la Nature a traité les hommes, & combien ces traitemens differens changent ce qu'elle leur a donné à tous de semblable ? Malheureusement ce n'est pas dans cet esprit que lisent la plûpart des hommes, même de ceux qu'on reconnoît pour gens sensés & raisonnables. Des faits singuliers, des Descriptions de Pays, de Peuples, des Phénomènes extraordinaires, souvent incroyables, sont l'attrait qui engage le plus grand nombre des lecteurs. Cependant la lecture des Voyages n'est pas sans utilité pour ceux qui abandonnent les vûes Philosophiques ; elle apprend mille

choses qu'il est fort avantageux de sçavoir , & qu'il seroit honteux d'ignorer ; si cette lecture est aussi utile qu'agréable pour toutes sortes de lecteurs , elle est absolument nécessaire à ceux qui se destinent ou à voyager eux mêmes , ou à faire de leur cabinet le commerce de la Mer ; il faut qu'ils connoissent les différentes positions des lieux de commerce , & qu'ils en possèdent l'Histoire , comme il est nécessaire à nos Ambassadeurs de connoître la Topographie de l'Europe , & l'Histoire des Traités qui ont été faits depuis 190 ans.

On ne voit point dans les Voyages de Robert Lade ces singularités incroyables , qui n'existent souvent que dans l'imagination des Voyageurs , plus attentifs à piquer la curiosité des lecteurs , qu'à respecter la vérité ; mais on y trouve des détails fort judicieux & fort instructifs sur les colonies Espagnoles & Angloises. Les stratagèmes dont les Anglois se sont servis si longtemps pour faire la contrebande dans les Indes Occidentales, malgré les précautions des Espagnols , sont ici peints au naturel , & l'on y voit les sèmençes des dissensions & des querelles qui ont enfin allumé entre les deux Nations une guerre dont l'embrasement s'est communiqué au reste de l'Europe. Le souvenir de ce qui s'est passé à Car-

thagene il y a 3 ans , rend bien intéressant le Mémoire qui est inséré ici sur cette Place célèbre & importante. C'est dans le Livre même qu'il faut lire ce que dit l'Auteur du Cap de Bonne-Esperance , de Batavia , de la Jamaïque , de la Georgie , de la Barbade , des Bermudes , de Juan d'Ulva , & de Vera Cruz , où les négocians sont si riches , que l'on regarde comme pauvre un homme dont le bien n'excede pas cent mille livres sterlings ; c'est-à-dire , environ deux millions trois cent mille livres de notre monnoye.

Robert Lade ne se contente pas de donner au public la relation de ses voyages ; il a ramassé les Mémoires de son fils , & de plusieurs autres , & l'on trouve ici rapprochées beaucoup de particularités sur les tentatives qui ont été faites pour trouver un passage de la Mer Glaciale dans la Mer du Sud ; cette collection forme une espece d'Histoire de cette navigation , qui jusqu'à présent a si peu réussi , & quoiqu'en dise le Voyageur , vraisemblablement ne réussira jamais. Cette recherche importante a long-tems occupé les Anglois & les Hollandois , qui par ce moyen auroient été à la Mer du Sud sans passer sous les Forts des Espagnols , & par conséquent auroient partagé avec eux ce riche commerce.

En 1576, le Capitaine *Martin Frobisher* entreprit son premier voyage par le Nord-Est, & le 12 de Juin ayant découvert la Terre de *Labrador*, à 63 degrés 8 min. il entra dans le détroit auquel il a donné son nom. Il essaya sans succès de lier quelque commerce avec les naturels du Pays, qui penserent le faire périr; cependant il ne fut point découragé; trois fois il tenta ce dangereux voyage, mais toujours avec autant de danger, & aussi peu de fruit.

Jean David, qui forma six ans après, (en 1585) la même entreprise ne fut ni moins constant, ni plus heureux. Il alla dans son second voyage jusqu'à 66 deg. 26 m.

Ce dessein paroissoit abandonné lorsqu'en 1607 le Capitaine *Henri Hudson* s'avança jusqu'à 80 deg. 23 m. il passa encore cent lieues plus loin dans un troisième voyage en 1610; l'excès du froid & l'abondance des glaces le forcerent de s'arrêter; il fallut qu'il passât l'hyver dans ces terribles lieux, mais il y périt enfin avec tous ses gens, payant bien cher l'honneur d'avoir donné son nom à cette Baye qu'on appelle la Baye d'Hudson.

Les Danois ont revendiqué l'honneur de cette découverte; ils avoient navigué de ce côté vers l'entrée du détroit avant *Henri Hudson*, mais celui-ci est le premier qui

ait pénétré au fond de cette Baye.

A l'égard des Danois , ils aborderent la Terre ferme près d'une riviere que l'on a nommée riviere Danoise , & que les Sauvages nomment *Manotcousibi* ou riviere des Etrangers , mais ils périrent tous de misere & de froid pendant l'hyver ; les Sauvages qui habitent les terres furent extrêmement surpris , lorsqu'arrivant dans ce lieu l'Eté suivant , ils virent tant de corps morts , & des hommes d'une figure si differente de la leur. Malheureusement il y avoit de la poudre parmi les provisions des Danois , dont les débris subsistoient encore , ils y mirent le feu qui les fit tous sauter.

Les Anglois , les Hollandois , & les Danois ne sont pas les seuls qui ayent cherché à passer dans la Mer du Sud par le Nord. M. *de la Salle* François tenta cette entreprise en 1668 , mais il y périt malheureusement. Quelques Anglois de la Virginie ont prétendu avoir traversé tout le continent au travers des terres ; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit , il est question de trouver une voye qui soit propre au commerce , sans quoi il sert peu de nous apprendre qu'à force de marches & de fatigues on peut traverser le continent de l'Amerique.

Ce qu'ils ont raconté de la fertilité des terres & de la multitude des Nations qu'on

trouve dans ce Continent doit flater d'autant plus la curiosité des lecteurs , qu'il s'accorde parfaitement avec les relations de plusieurs autres Voyageurs ; notre Anglois cite de longs & intéressans détails de celle du P. Hennequin , Missionnaire Jesuite.

» Ce ne sont point des Pays déserts &
 » sans culture , tels que les François & les
 » Anglois ont trouvé ceux où ils ont planté
 » leurs premières colonies. Des fruits &
 » des grains de toute espece y enrichissent
 » les campagnes ; plusieurs peuples y sont
 » policés jusqu'à se vêtir d'étoffes très-fines ;
 » ils ont l'usage des chevaux avec des sel-
 » les ; leurs Villes sont bien bâties & régu-
 » lierement fortifiées ; enfin la Nouvelle
 » France , la Virginie & la Caroline sem-
 » blent n'être suivant ces relations que des
 » limites stériles & désertes d'une immense
 » étendue de Pays auquel toutes les fa-
 » veurs de la Nature ont été prodiguées , à
 » peu près comme la Moscovie & la Tarta-
 » rie à l'égard des autres parties de l'Eu-
 » rope.

Entre plusieurs observations , nous choi-
 sissons celle-ci qui peut donner quelque
 idée aux lecteurs de l'intérieur du Conti-
 nent.

» On trouva des peuples qui n'ont rien de

» *Barbare* * que le nom : un de ces Sauvages, qui fut le premier qu'on rencontra, revenoit de la Chasse avec sa famille ;
 » il fit présent au Chef des François d'un de ses chevaux , & de quelque viande , le priant par signes d'aller chés lui avec tous ses gens ; enfin pour les mieux engager , il leur laissa sa femme , sa famille & sa chasse , comme pour leur servir de gages ;
 » & cependant il se rendit au Village, pour faire sçavoir leur arrivée ; au bout de deux jours il revint avec des chevaux chargés de provisions , & plusieurs Chefs des Sauvages qui l'accompagnoient ; ils étoient suivis de guerriers, habillés fort proprement de peaux passées , & ornées de plumes ; on les rencontra à trois lieuës de l'habitation. Les François y furent reçus comme en triomphe & furent logés chés le grand Capitaine ; c'étoit un concours surprenant de peuple , dont la jeunesse étoit rangée sous les armes. Elle se releva jour & nuit pour les garder , les comblant de biens , & de toutes sortes de vivres.
 » Ce Village qu'on appelle le Cenis , est un des plus considérables de l'Amerique par sa grandeur , & par le nombre de ses habitans ; il a bien 20 lieuës de long au

* Nous les appellons Sauvages & non pas Barbares.

moins ; ce n'est pas qu'il soit contigûment
 habité ; les maisons sont distribuées par
 dix ou douze , qui font comme des Can-
 tons , & qui ont chacun des noms diffe-
 rens. Elles sont belles , longues de 40 ou
 50 pieds , dressées en maniere de ruches
 à miel , & environnées d'arbres qui se
 rejoignent en haut par les branches ; nous
 trouvâmes chés ces Cenis plusieurs choses
 qui viennent indubitablement des Espa-
 gnols , comme des piastras , & d'autres
 monnoyes , des cuilliers d'argent , de la
 dentelle , des habits , &c. Nous y vîmes
 entr'autres une Bulle du Pape , qui exemp-
 te du jeûne les Espagnols du Mexique
 pendant l'Eté. Les chevaux y sont si com-
 muns , qu'on en donnoit un à nos gens
 pour une hache ; un Cenis voulut donner
 un cheval pour le capuchon d'un Récollet
 de la troupe dont il avoit envie.

Les observations que cite l'Auteur sur les
Tanchas , ne sont ni moins curieuses ni
 moins capables de donner une idée avan-
 tageuse du Continent ; son dessein en don-
 nant ces extraits , a été de faire remarquer
 qu'il pourroit bien être du Continent de
 l'Amerique , comme de celui de l'Europe ,
 ou plus ou peut-être plus on trouve d'o-
 pulence & de politesse , desorte que de
 l'aveu de tout le monde , la France , l'An-

» gleterre , la Hollande & l'Allemagne qu
 » sont réellement au centre , l'emporter
 » assés clairement sur les autres Nations. S
 cette comparaison étoit la seule preuve de
 l'assertion du Voyageur , elle seroit bientôt
 renversée ; en effet , peut-on dire que la
 France , l'Italie , la Hollande , &c. sont au
 centre du Continent de l'Europe , lorsqu
 ces différentes Régions sont toutes bordées
 par la Mer ? Un Voyageur qui aborderoit
 Venise , & qui de-là tirant vers le Nord ga
 gneroit la Suède ou la Moscovie , seroit
 bien éloigné de trouver plus d'opulence
 à mesure qu'il avanceroit dans le Continent
 de l'Europe ; cette légère remarque n'empê
 che pas que dans le fond la réflexion de
 l'Auteur ne soit fort judicieuse , & il a sans
 doute raison de dire » que quand l'esperance
 » ce de trouver la Mer du Sud par la commu
 » munication des rivières , comme on a déjà
 » trouvé le Golphe du Mexique par celle
 » d'Ouabache & de Mississipi , ne suffiroit
 » pas pour faire entreprendre sérieusement
 » de pénétrer cette vaste étendue de Pays
 » D'autres vûes , presque aussi importantes
 » pour le commerce , & la seule curiosité
 » même devroient porter les François & les
 » Anglois , que cette entreprise semble re
 » garder par la situation de leurs colonies
 » à pousser de ce côté-là leurs découvertes.

On trouve à la suite de cette relation une Description de la Nouvelle Espagne, depuis Panama jusques vers le quarantième degré de Latitude vers le Nord, fort curieuse, & bien détaillée. J'observerai qu'il s'y est glissé une très-legere erreur. Le Voyageur dit que les pluyes commencent à Gouayaquil au mois de Janvier & durent jusqu'au mois de Mai; il auroit dû dire que ces pluyes commencent en Novembre, c'est ainsi que l'a rapporté M. Bouguer, l'un des Académiciens qui ont été au Pérou, pour déterminer la figure de la Terre.

La relation de Robert Lade est ornée de deux Cartes qui étoient nécessaires pour lire ce Livre avec fruit, & même avec agrément.

DISSERTATIONS sur la fondation de la Ville de Marseille, sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmerien, & sur Lesboux Philosophe de Mytilene; à Paris, chés Jacques Barrois, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers, in. 12. 1744.

Ce Livre est dédié à feu M. l'Abbé de Rothelin, qu'une vaste érudition, un goût délicat, & des mœurs aussi douces que pures rendoient si cher à la République des Lettres qui l'a perdu trop tôt.

L'Epitre dédicatoire nous apprend que M. Cari est l'Auteur de ces Dissertations,

& dans celle dont l'époque de la fondation de Marseille est l'objet, il ne laisse pas ignorer qu'il est natif de cette Ville; ainsi c'est l'amour de la Patrie qui lui a mis la plume à la main. Il est certain que la matière est surtout intéressante pour les Marseillois, quoiqu'elle ne soit pas indifférente pour le reste des lecteurs. Il étoit nécessaire d'éclaircir cette question, si l'on veut avoir une bonne Histoire de Marseille, travail que l'Auteur regarde avec raison comme digne de l'émulation de l'Académie de Marseille; cet Ouvrage est de la nature de ceux qui peuvent & doivent même être faits en société; & Mrs de l'Académie de Marseille possèdent tous les talens nécessaires pour le conduire à sa perfection. Deux opinions divisent les Chronologistes au sujet de la fondation de cette Ville, l'une des plus anciennes de la France; les uns, & Usserius est de ce sentiment, la placent la première année de la quarante-cinquième Olympiade, l'an de Rome 154, avant J. C. 599.

L'Auteur est aussi de ce sentiment. Le P. Petau a embrassé l'opinion opposée, & renvoie cette époque à la soixantième Olympiade. Les Auteurs anciens sont aussi partagés, & s'il ne falloit que compter les suffrages, peut-être s'en trouveroit-il plus en faveur du P. Petau, mais un Critique éclairé pèse

pése les voix , & ne les compte pas ; c'est ce qu'a fait M. Cari , & plusieurs des preuves qu'il employe , prouvent invinciblement son opinion.

L'Histoire de la Fondation de Marseille trouvoit ici nécessairement sa place. C'est le premier Chapitre d'une Histoire de cette Ville , qui n'en seroit pas le moins intéressant.

Les Phocéens accoutumés à courir la Mer vinrent jusqu'à l'embouchure du Rhône ; frappés de la beauté du Pays , lorsqu'ils furent de retour dans leur Patrie , ils engagèrent plusieurs de leurs Compatriotes à venir avec eux , pour fonder une Colonie dans le Pays qu'ils avoient découvert ; ils se mettent en Mer & au moment qu'ils abordent au lieu désiré , ils trouvent un Pêcheur , à qui ils jettent une corde pour attacher leur Navire. Cette circonstance donna le nom à la Ville qu'ils fondèrent ; elle fut appelée *Massilia* du mot Grec *μάσσειν* , qui signifie lier , & de celui de *άλιευς* , Pêcheur.

Les Phocéens penserent à se mettre sous la protection du Peuple qui étoit le plus voisin , & les Chefs allèrent à la Cour de Nannas , Roi des Segobrigiens ; on croit que cette Cour étoit à Aix.

Le jour où ils arriverent , étoit le même

où suivant l'usage des Segobrigiens , la fille du Roi choisissoit elle-même son époux ; la cérémonie étoit singulière ; les Seigneurs étoient assemblés , la Princesse promenoit ses regards sur eux , & lorsqu'elle avoit fait son choix , elle le déclaroit en allant présenter de l'eau à celui que son cœur ou ses yeux avoient choisi. Les Phocéens furent invités à cette Fête , & Protis , l'un de leurs Chefs , fut le fortuné à qui la Princesse présenta la Coupe. Ainsi tout seconda l'établissement des Phocéens, & ils bâtirent Marseille dans l'endroit même où cette Ville est encore aujourd'hui. Soixante ans après , les Phocéens épouvantés des progrès de Cyrus , abandonnerent leur Pays , & firent ce serment si fameux de n'y revenir que lorsqu'une masse de fer qu'ils jetterent au fond de la Mer furnageroit ; une partie alla chercher un asile chés les Marseillois leurs anciens Compatriotes , & c'est ce qui a donné lieu à l'erreur ; on a pris cette fuite des Phocéens vers Marseille , pour la véritable époque de la Fondation de cette Ville.

M. Cari a très-bien démêlé le principe de la méprise des Auteurs qu'il combat ; le départ , dit-il , » des Phocéens qui vinrent » fonder Marseille , n'avoit rien de fameux » ou de frappant , c'étoit des Ioniens que » leur Ville ne pouvoit plus contenir , &

» qui cherchoient un lieu pour s'établir ,
 » événement simple & commun dans ce
 » tems là. Mais la fuite des Phocéens de-
 » vant Cyrus est une époque considérable ;
 » elle arrive sous un Prince fameux par ses
 » Conquêtes , & qui fixe les yeux de l'Uni-
 » vers. La crainte de tomber entre les mains
 » des Perses , fait prendre une résolution
 » violente aux Phocéens ; ils embarquent
 » leurs femmes , leurs enfans , & tout ce
 » qu'ils possèdent. Ces événemens & les
 » circonstances qui les causerent , sont bien
 » autrement frappantes que la simple Fon-
 » dation de Marseille.

Il seroit bien avantageux pour les Lettres
 que tout le monde suivît la méthode de M.
 Cari , & qu'en réfutant des Auteurs , on
 cherchât soigneusement par quelle route
 ils se sont égarés ; quelle utilité ne procure-
 roient pas ceux qui démêleroient ainsi le
 labyrinthe où se perd si souvent l'esprit hu-
 main ? On leur devroit bien plus qu'à ces
 Pilotes qui ont observé exactement les
 écueils des Mers , & en ont dressé des Car-
 tes pour apprendre aux Navigateurs à les
 éviter. Mais *Hoc opus , hic labor est.*

Deux Médailles , que M. Cari a décou-
 vertes , & qui avoient échappé jusqu'à ce
 jour aux recherches des Antiquaires , ont
 donné lieu aux deux autres Dissertations.

Le Public verra avec plaisir qu'un homme, comme M. Cari, qui a de la sagacité & de la lecture, s'attache aux Médailles, Genre que l'on commence à trop négliger.

La première des deux Médailles est celle d'un Teiranes Roi du Bosphore, inconnu jusqu'à présent, que M. Cari place l'an de Rome 833, de JESUS-CHRIST 130, entre Rhescuporis I. & Cotys II.

On voit d'un côté la tête de Teiranes avec ces mots PACIAEΩC TEIPANOT & au revers la tête d'un Empereur avec ces Lettres ΓΘ qui signifient 573. Cette Médaille a fourni l'occasion à M. Cari de donner une suite Chronologique des Rois du Bosphore, & de combattre plusieurs fois le sentiment de M. Vaillant, qui a fait un bon Livre sur cette matière.

La Médaille qui fait le sujet de la troisième Dissertation, est une Médaille de Lesbosax Philosophe célèbre de Metylene, mais moins fameux que Potamon son fils, dont il est beaucoup plus question que du pere dans la Dissertation de M. Cari. Ce Potamon florissoit sous Tibere, & en étoit fort aimé. Lorsqu'il retourna dans sa Patrie, comblé des bienfaits de ce Prince, il en reçut une espèce de passeport conçu en ces termes singuliers : *Si quelqu'un ose faire insulte à Potamon fils de Lesbosax, qu'il*

considere auparavant s'il est en état de me résister.

La Médaille représente une tête avec ces mots ΑΕΣΒΩΝΑΕ ΗΡΩΣ ΝΕΟΣ. On voit sur le revers un homme couvert simplement d'un Manteau, tenant un bâton de la main gauche, & de la droite quelque chose qu'il n'est pas aisé de déterminer, avec l'inscription ΜΥΤΙΑΗΝΑΙΩΝ.

VOYAGES & Aventures du Comte de *** & de son fils. 3 Volumes in-12, à Amsterdam chés Pierre Marteau, & se trouvent à Paris chés Barois fils. On en parlera plus au long.

MÉMOIRES de Melvil, traduits de l'Anglois avec des Additions en 3 Volumes in-12, dont le dernier contient les Lettres de Marie Stuart. On en parlera dans le premier Volume.

LES ÉLÉMENTS de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'Hyppocrate & de quelques autres Médecins Anciens & Modernes, où l'on traite des Maladies les plus ordinaires à chaque âge, dans les différentes saisons de l'année, selon les différentes constitutions de l'Air, sous divers climats, & en particulier sous celui de Beziers,

avec des Remarques de Théorie & de Pratique , pour servir de Prodrome à une Histoire Général des Maladies, par M. *Bouillet* , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , Professeur Royal des Mathématiques , Secrétaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de *Beziers* , & Médecin des Hôpitaux de la même Ville , à *Beziers* , chés François *Barbut* , Imprimeur du Roi , & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres. Vol. in-4°. 1744.

Nous rendrons compte au Public de cet Ouvrage , qui sera infiniment utile. On ne peut donner de trop justes éloges à l'étendue des connoissances de l'Auteur.

NOUVEAU *Livre d'Ecriture* , d'après les plus belles Pièces de *Rossignol* , pour l'Instruction de la jeunesse & la satisfaction des curieux , gravé par *Aubin* , se vend à Paris , chés *Fessard* Graveur , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Serpente ; chés *le Clerc* , Libraire au Palais , dans la Grande Sale ; & chés *Poirion* , Libraire rue S. Jacques , à l'Empereur.

NOVEMBRE. 1744. 151

O U V E R T U R E du Collège Royal.

L Es Professeurs du Collège Royal de France , fondé à Paris par le Roi François I , le Pere, & le Restaurateur des Lettres , reprirent leurs exercices le Lundi 23 Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent aujourd'hui les Chaires de ce fameux Collège , sous l'Inspection de M. l'Abbé *Vatry* , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , Professeur Royal en Langue Grecque.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier & Henry.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Vatry & Capperonier.

Pour les Mathématiques.

Mrs de Cury & de Montcarville.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson & de Gua de Malves.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Souchay & Piat.

Pour la Médecine.

Mrs Burette , Astruc , Dubois & Ferrein.

Pour la Langue Arabe.

Mrs Fourmont , & Petis de la Croix , Conseiller & Interprète ordinaire du Roi pour les Langues Orientales.

Pour le Droit Canon.

Mrs Capon & le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

Mr l'Abbé Fourmont.

ESTAMPES NOUVELLES.

HYACINTE RIGAUD, Ecuyer, Noble Citoyen de Perpignan, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Recteur & ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, né le 25 Juillet 1663, mort à Paris le 29 Décembre 1744.

Cette Estampe est gravée par *Ficquet*, d'après l'Original peint par M. *Rigaud* lui-même, dont on a vû l'éloge au commencement de ce Volume, & elle se vend chés *Odièvre*, rue d'Anjou, la dernière porte cochère en entrant par la rue Dauphine.

DOM JEAN MABILLON, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Saint Pierre-Mont Diocèse de Rheims le 23 Novembre 1632, & mort à Paris à l'Abbaye de S. Germain Desprez le 27 Décembre 1707, âgé de 76 ans.

Les excellens Ouvrages qu'a composés ce sçavant Bénédictin, font assés son éloge, & nous n'apprendrions rien aux Lecteurs à cet égard, qu'ils ne sçachent depuis long tems.

L'Estampe est gravée par *Gaillard*, & se vend chés *Odièvre*, qui a un très-beau Recueil de toutes sortes d'Estampes.

L'ESSENCE BALSAMIQUE, *Aromatique, & Anti-Vermineuse* de M. de *Pasturel*, continuë à se distribuer avec succès; plusieurs Médécins qui en ont fait des épreuves dans les Hôpitaux ont écrit au Ministre, pour qu'il leur en procurât, ce qui a déterminé beaucoup d'Officiers de la première distinction d'en emporter à l'Armée, & le premier Médécin du Roi y en a aussi porté.

Cette Quintessence est bonne pour prévenir les

Maladies , fortifier les principales parties du corps , ranimer la nature affoiblie ou éteinte , elle passe d'une maniere presque insensible par les premieres voyes , & guérit les Maladies qui ont leur siége dans ces parties ; ce Remède est inmanquable contre les indigestions , qui sont l'origine de presque toutes les Maladies , contre toutes sortes de coliques , dégoûts , maux de cœur , diarrhées & cours de ventre , cette vertu le rend très-utile dans les Armées, ou ces dernieres Maladies sont ordinaires , & causent la mort à beaucoup de braves gens qui sont utiles à l'Etat.

Elle est souveraine contre les Maladies causées par les obstructions des viscères , contre les pâles couleurs , la jaunisse , l'hydropisie , les vapeurs hysteriques & hypocondriaques , les palpitations de cœur , les ventosités , la mauvaise halaine causée par de mauvaises digestions : elle facilite les accouchemens , appaise les douleurs des reins causées par des glaires , ôte les dégoûts qu'on peut avoir après avoir bû avec excès , abbat les vapeurs du vin , & c'est un très-puissant apéritif , & quelque fois purgatif.

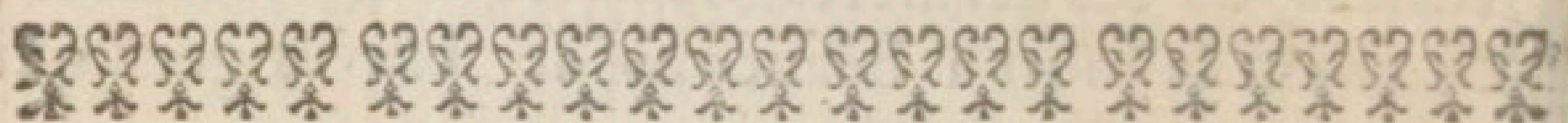
C'est un préservatif contre le mauvais air , & dans ce cas il est très-utile pour ceux qui voyagent tant par Mer que par Terre , parce qu'il empêche le sang de s'arrêter , ou de se corrompre , & par son moyen on peut se garantir de la peste , du scorbut de Mer , & se guérir de la piqure , ou morsure de toutes bêtes vénimeuses ; on peut en toute sûreté en faire usage contre les fièvres malignes , putrides , vermineuses & intermittentes.

Ce Remède est également souverain contre toutes les blessures , soit de fer , soit de feu , & il les garantit de la gangrene.

154 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui souhaiteront de plus grands éclaircissements pourront écrire à l'Auteur, qui leur fera exactement réponse; on aura soin d'affranchir les Lettres; il demeure à Paris rue des Gravilliers, chés M. de Clermont; il y a des Bouteilles de 6 liv. 12 liv. & 24 liv.

On distribue avec les Bouteilles un imprimé pour instruire sur la maniere d'employer le Remède.



SPECTACLES.

ON a continué à l'Opera les représentations d'*Acis & Galatée* précédées des *Augustales*. Mlle Romainville, & Mlle Metz ont alternativement exécuté le rôle de *Galatée* en l'absence de Mlle le Maure. Cette dernière quitte le Théâtre & ne jouera point dans *Thésée*. C'est une grande perte, sur-tout pour les anciens Operas. Une nouvelle Pantomime exécutée par Mlle André & Mlle Guerardi a terminé agréablement le Spectacle: on a placé à la fin du Prologue celle de Mlle d'Allemant & du Signor Pietro Soli, que l'on voit toujours avec plaisir.

Les Comédiens François ont toujours continué avec succès les représentations de *l'Heureux Retour*; les Auteurs de cette Pie

ce n'ont point eu dessein de lui donner la forme d'une Comédie , leur but étoit d'amener trois divertissemens , & de placer convenablement plusieurs détails sur la convalescence du Roi. On ne peut leur refuser l'éloge d'avoir suivi le précepte d'Horace dans le choix du sujet , le succès en a été le prix. Cette pièce n'est gueres susceptible d'une analyse exacte , ainsi nous nous contenterons d'en donner une légère idée , & de rapporter quelques morceaux qui ont le plus réussi.

M. Argante , bon Bourgeois , veut signaler son zèle au retour du Roi par une Fête. Un Officier & un Avocat sont amoureux de sa fille ; il promet de la donner à celui des deux qui imaginera la plus jolie Fête. Au reste , ces deux Acteurs ne sont pas sur la Scène seulement pour amener des divertissemens , & l'on a beaucoup applaudi quelques tirades récitées par Damon , c'est le nom de l'Avocat ; voici une des meilleures , il parle des Médecins.

L'autre siècle , la mode

Fut de les ridiculiser.

Alors apparamment quelque fausse méthode ,

Ou leur extérieur pedantesque , incommode ,

Donna lieu de les mépriser ;

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.

Mais malgré la critique , à nous tromper facile ,
L'Art mérita toujours d'être en soi respecté ;
Lorsqu'aux premiers humains le Destin irrité
Refusa l'immortalité ,
Il leur laissa du moins cette science utile ,
Qui fait que l'homme , après avoir bien médité ,
Par une conjecture habile ,
De sa vie entrevoit les causes , les ressorts ,
Et pour les rétablir va puiser les trésors
Qu'offre à son docte choix la Nature fertile ;
Cet Art a reçu des Mortels
Tantôt l'exil , & tantôt des Autels ;
Souvent il n'a paru qu'un dangereux système ,
Mais qu'on soit détrompé , puisque cet Art enfin
A servi notre Roi dans son péril extrême ,
Il ne reste plus de problème ,
A jamais on dira , c'est un Art tout divin.

Les habitans d'Auteuil forment la première Fête. Voici le Vaudeville.

V A U D E V I L D E.

Une jeune fille.

Que l'infidele Colin
M'abandonne pour Lisette ,
Que j'éprouve son dédain ;
Que je perde sa fleurette ;

Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ?
Je vois ce que je souhaite ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Quand je vois notre bon Roi ?

Un jeune Garçon.

Que facile à mes rivaux ,
Lison pour moi soit farouche ,
A mes soupirs , à mes maux
Que son oreille se bouche ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ;
Plus qu'elle mon Roi me touche ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Quand je vois notre bon Roi ?

Une jeune fille.

Que la nôce de ma sœur
Dans le carnaval soit faite ;
Que l'on fasse son bonheur ,
Sans songer à la cadette ,
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ?
Je n'en suis point inquiète ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Quand je vois notre bon Roi ?

Le Maître d'Ecole.

Que tout mon champ soit battu

158 MERCURE DE FRANCE.

Par les vents & par la grêle ;
Que l'on trouve la vertu
De notre femme un peu frêle ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Ma foi , très-peu je m'en mêle ;
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Quand je vois notre bon Roi ?

Une Vieille.

Bien loin de mes jeunes ans
Je sens que mon terme arrive ,
Sans doute dans peu de tems
J'irai voir la sombre rive ;
Mais qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Pourvu que mon Prince vive ?
Mais qu'est-ce que ça me fait à moi ,
Quand je vois notre bon Roi ?

Le Parterre a beaucoup applaudi ces couplets , & a exigé que plusieurs fussent répétés , mais il a fait encore plus d'honneur au Vaudeville du second divertissement. Il a chanté lui-même le refrain , & s'est libéralement applaudi.

Le second divertissement , qui est celui que l'Avocat a imaginé , est une Entrée de Bergers & de Bergeres. Une Bergere chante ce Vaudeville.

Par nos jeux & par nos chansons
 Témoignons notre allégresse ;
 Le Roi charmant que nous servons ,
 Pour nous est rempli de tendresse.
 Dans ce beau jour célébrons

Tout ce qui l'intéresse ;
 Réunissons dans le même refrain
 Le Roi , la Reine & le Dauphin.

Chés notre Roi tout est grandeur ,
 Noble orgueil , feu guerrier , vaillance ;
 Chés la Reine tout est ardeur ,
 Agrément , bonté , bienveillance ;
 Chés le fils tout est ardeur ,

Respect & déférence :

Que de raisons pour célébrer sans fin
 Le Roi , la Reine & le Dauphin !

Les jours de ce Roi généreux
 Intéressent l'Europe entière ;
 Son sort ne pourroit être heureux
 Sans une Compagne si chère ;
 Au bonheur de tous les deux

Le fils est nécessaire ;

Dieux immortels , faites vivre sans fin

Le Roi , la Reine & le Dauphin !

La Fête de l'Officier ne le cède point à
 celle de l'Avocat, mais Agathe , c'est la fille

160 MERCURE DE FRANCE.

de M. Argante , donne la préférence au premier ; l'amour de la Patrie dicte son choix , & ne pouvant suivre le Roi à la guerre , *je veux du moins* , dit-elle ,

Que la moitié de moi-même
Soit occupée à le servir.

Lucas , Jardinier de M. Argante, trouve encore un autre raison de cette préférence. Oüi , dit-il ,

Oüi , vive un Officier , ça fait bian plus d'éclat ,
C'est plus vif, plus léger, tambour battant il mene ;
Et pis , c'est qu'on a tant de peine
A d'venir veuv' d'un Avocat.

Cette Pièce a eu quinze représentations ; le rôle de M. Argante étoit rempli par M. de la Thorilliere ; celui de Lisidor , c'est l'Officier , par M. Roseli ; Damon, Avocat, par M. Grandval ; Aminte, sœur de M. Argante , par Mlle la Motte ; Agathè, fille de M. Argante, par Mlle Gauslin ; Lucas, Jardinier , par M. Paulin ; le Maître d'Ecole , par M. Poisson ; le Carillonneur , par M. le Grand.

La petite Pièce , intitulée *le Génie de la France* , s'est soutenue avantageusement sur le Théâtre des Italiens ; cette Pièce est de la composition de M. Minet, fils , Auteur d'u-

ne autre Pièce sur la Convalescence du Roi, représentée par les mêmes Comédiens le 17 Septembre dernier; il n'y a point d'intrigue nouée dans celle ci, ce sont des divertissemens variés & cousus légèrement ensemble. *L'Amour François* occupe le Théâtre pendant presque toute la Comédie. Ce rôle est executé avec beaucoup de finesse & d'intelligence par Mlle Astrodi, jeune Actrice qui a dix ans, qui chante avec goût, & joue fort bien du Violoncelle; sa sœur cadette est aussi applaudie dans un Couplet unique qu'elle débite.

Il y a autant de chant que de récit dans cette petite Comédie, & M. Rochard y est fort applaudi & comme Acteur & comme Chanteur; il paroît en Musicien dans une Scène qui est vraiment théâtrale. M. Deshayes, qui le seconde bien dans ses lazzi, représente un Poëte nommé *Carminant*. Il vient réciter à l'Amour François des Vers qu'il a fraîchement composés à la louange du Roi. Le Musicien, présent à cette lecture, & entraîné par l'enthousiasme de la composition, met les Vers en Musique à mesure que Carminant les récite. Ce tableau comique & singulier donne lieu d'espérer beaucoup de l'Auteur, qui est encore fort jeune. Il n'a négligé dans cette Pièce aucun de ses avantages, il a sçu y placer la brillan-

te Coraline , qui y jouë pour la première fois une Scène entièrement François , elle y danse avec beaucoup de légèreté & avec les mêmes graces qu'elle met dans son jeu.

La Musique de cette Pièce est fort jolie ; elle est de M. Blaise , accoutumé à mériter de pareils éloges ; les rôles de la Pièce sont :

Le Génie de la France , *M. Rochard.*

L'Amour François , *Mlle Astrod.*

Carminant , Poète , *M. Deshayes.*

Harmonile , Musicien , *M. Rochard.*

Arlequin.

Coraline.

La Victoire , *Mlle Thérèse.*

Palés , Déesse des Forêts , *Mlle Deshayes.*

Le 19 Novembre , les Comédiens François représenterent à la Cour la Tragédie de *Manlius* , & la Comédie de *l'Etourderie*.

Le Mardi 24 , les mêmes Comédiens représentèrent *l'Andrienne* & *Crispin bel esprit* , & le Jeudi 26 , *la Mort de Pompée* & *les Précieuses ridicules*.

Le 25 , les Comédiens Italiens y jouèrent *l'Esprit Follet* , Comédie Italienne , dans laquelle Mlle Coraline joua pour la première fois devant leurs Majestés , qui en furent très-satisfaites , & confirmèrent par leurs suffrages les applaudissemens du Public.



NOUVELLES ETRANGERES,

TURQUIE.

ON a appris que l'armée du Grand Seigneur a remporté une victoire complète sur les Persans, qui l'ont attaquée près de Kars, & qui ont perdu plus de 12000 hommes.

RUSSE.

ON apprend de Moscou, que le Baron de Neuhauß, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, & le Baron de Mardefeldt, Ministre du Roi de Prusse, ont invité le Duc de Holstein par les ordres de leurs Majestés Impériale & Prussienne d'accéder pour ses Etats d'Allemagne au Traité d'Union de Francfort.

PRUSSE.

ON mande de Berlin du 2 de ce mois, que le Roi après avoir passé la Moldaw, avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour obliger les ennemis d'en venir à une action générale, mais qu'ils ont toujours évité la bataille, & qu'ils s'étoient retirés dans des endroits, où on ne pouvoit les attaquer sans beaucoup de risque.

Sur l'avis qu'on a reçu d'un de leurs mouvemens, S. M. a jugé à propos d'abandonner l'autre côté de la Moldaw, craignant que les ennemis ne lui coupas-

sent la communication avec les principaux magasins & avec la Ville de Prague.

L'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine après avoir passé le 15 du mois dernier la Moldaw, & avoir été jointe par les troupes Saxones, alla camper dans les environs de Benischau.

Le Roi se rapprocha le 25 de cette armée, & étant arrivé en présence des ennemis, il fit toutes ses dispositions pour les engager à une action.

Le Prince Charles de Lorraine de son côté détacha le Comte de Nadaſti à la tête de toute la Cavalerie Hongroise, avec ordre de s'avancer à une petite distance des Prussiens, qui firent sur cette Cavalerie un feu très-vif d'artillerie & de mousqueterie. Elle fut mise en désordre, & les Prussiens se flatoient que le Prince Charles de Lorraine marcheroit à son secours, & qu'il étoit dans la résolution de hasarder une bataille, lorsqu'ils s'apperçurent qu'il s'étoit retiré sur les montagnes le long de la Sazawa. On ne poursuivit que jusqu'à une certaine distance le Comte de Nadaſti, parce qu'ayant rallié sa Cavalerie, il prit le parti de la diviser en plusieurs Corps, qui prirent des routes différentes.

Le Roi ayant lieu de croire que le Prince Charles de Lorraine avoit dessein de lui dérober une marche, & de passer la Sazawa, S. M. le prévint, & elle occupa le camp de Pischeli.

1500 des Soldats, qui ont été faits prisonniers dans Prague, sont entrés au service du Roi, & le reste de l'ancienne garnison de cette Place a été envoyé à Spandau.

NOVEMBRE. 1744. 169

A L L E M A G N E.

ON a appris de Bohême , que le Roi de Prusse , après cinq jours & demi de tranchée ouverte , est entré dans la Ville de Prague. La garnison étoit composée de 22 Bataillons, de 1000 Croates , de 400 Cavaliers, & de 300 Muffards ; elle s'est rendue prisonnière de guerre ; cette Place , défendue par 16000 hommes , n'a pas arrêté long-tems son vainqueur , qui de-là partit avec son armée pour aller réduire les postes de Budseiw & Tabor, où il a laissé ses gros bagages ; il s'est campé très avantageusement , sa droite appuyée à la rivière de la Moldaw , & sa gauche à Kestran , le centre à Tzernau. Sa position couvroit ses ponts de Teyn, ainsi que les Cercles de Kzelsin & de Czaflau. S. M. Pr. toujours attentive à remplir les fonctions d'un parfait Général, n'a point cessé de visiter les quartiers & d'y donner des ordres, qui en établissant leur sûreté, prouvent son intelligence supérieure. Le Baron d'Ensfedel , Lieutenant Général , est resté à Prague pour y commander.

Il a fait publier différentes Ordonnances qui concernent la Police & la tranquillité publique , & surtout une défense très rigoureuse d'entretenir aucune correspondance avec les ennemis de l'Empereur. La Ville lui a demandé d'être déchargée des fortes taxes imposées par la Cour de Vienne ; ce Commandant a répondu que cela ne dépendoit pas de son Souverain , mais de l'Empereur. Il a été ordonné que les Etudiens de l'Université , qui ont pris les armes pendant le siège , seroient traités en prisonniers de guerre , à moins qu'ils ne s'incorporassent dans les troupes de l'Empire ou de Prusse.

Le 6 Octobre , le Baron d'Ensfedel célébra par une Fête , où la Noblesse & les Officiers furent in-

vités , les promptes victoires de son Roi.

La Princesse Royale de Prusse est accouchée le 25 Septembre à Berlin d'un Prince qui a été baptisé le premier Octobre , & nommé Frederic Guillaume.

On a appris depuis que le Roi de Prusse avoit repassé la Moldaw avec toute son armée, & que le Prince Charles de Lorraine avoit détaché un Corps de troupes sous les ordres du Comte de Nadafti & du Général Ghilani, pour observer les mouvemens des troupes Prussiennes.

Les avis reçûs de Prague du 18 du mois dernier , portent que les mouvemens de l'armée de la Reine de Hongrie , ayant donné lieu au Roi de Prusse de conjecturer que les ennemis vouloient se poster entre Prague & les troupes Prussiennes, ce Prince s'étoit déterminé à se rapprocher de cette Ville ; qu'il avoit retiré en même-tems les Détachemens qu'il avoit mis dans differens postes , particulièrement dans ceux de Tabor & de Budweiss , mais que la garnison qui étoit à Teyn n'ayant pas reçu assés tôt l'ordre d'aller rejoindre l'armée, elle avoit été attaquée par un Corps de troupes Hongroises fort supérieures en nombre , qui avoit fait prisonniers plusieurs Officiers & Soldats & mis le reste en fuite.

L'armée Prussienne par sa nouvelle position a conservé non seulement la communication avec Prague , mais encore elle s'est mise plus à portée des magasins établis dans les Cercles de Glatz & de Buntzlau , & des subsistances qu'elle peut tirer par l'Elbe & par la Sazawa.

Le 14 , un Corps de Cavalerie des troupes de la Reine de Hongrie passa la Moldaw , & la plus grande partie de cette armée est restée de l'autre côté de cette riviere.

Il y a eu quelques escarmouches entre des Dé-

achemens de la Cavalerie Légère des deux armées, & la perte a été à peu près égale de part & d'autre.

On mande de Vienne du 24 du mois dernier, que le 17 on y reçût avis que l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine avoit passé le 15 la Moldaw sur six ponts, & que cette armée n'étoit qu'à une petite distance de celle du Roi de Prusse, qui étoit campé sur le bord de la Sazawa, & qui paroissoit déterminé à risquer une bataille.

Le Prince Charles de Lorraine a détaché un Corps de 1000 hommes de Cavalerie sous les ordres du Général Kustein & du Comte du Collowrath, pour observer les mouvemens des troupes Prussiennes.

On a appris depuis que l'armée Prussienne fit le 25 du mois dernier un mouvement pour s'approcher de celle de la Reine de Hongrie, & qu'elle s'est postée sur des hauteurs dans une situation fort avantageuse.

Deux Corps de troupes Prussiennes ont pénétré en Moravie, l'un par le Pas de Mora, l'autre par Lanzaron & par Gegerberg, & ils ont mis à contribution les Villes de Goldstein, de Triban, de Hohenstadt & de Schildberg.

S A X E.

ON a appris de Dresde, du 29 du mois dernier, que la Régence de cet Electorat ayant refusé le passage que le Roi de Prusse lui a fait demander pour 30000 hommes de troupes Prussiennes, on étoit fort inquiet des suites qu'aura cette démarche, que l'on craint que ces troupes n'entreprennent de passer malgré ce refus, & qu'on a fait partir plusieurs chariots chargés d'armes qu'on a tirées de l'Arsenal de Dresde, & qu'on destine pour armer les habitans des montagnes.

On a appris depuis du 5 de ce mois que M. de Wallenrodt, Envoyé du Roi de Prusse a remis aux Ministres du Roi de Pologne un Rescrit, qui porte que le renouvellement du Traité conclu en 1732 entre les Cours de Vienne & de Dresde, n'obligeant en nulle façon cette dernière de fournir des troupes auxiliaires à la Reine de Hongrie, & aucun des articles de ce Traité n'ayant directement ni indirectement rapport à la guerre qui divise présentement l'Empire, S. M. Pr. ne peut envisager que comme une rupture du Roi de Pologne Electeur de Saxe avec elle la jonction de troupes Saxonnnes avec celles de S. M. H. que le Roi de Prusse prie S. M. Pol. de considérer quelles résolutions il est autorisé & même forcé de prendre pour s'opposer aux desseins qu'on paroît méditer contre lui; qu'on ne sera point en droit de lui reprocher les inconveniens qui pourront résulter de la démarche de cette Cour, & qu'il espère que le Roi de Pologne ne voudra rien précipiter dans une affaire de cette importance, ni porter les choses à une extrémité, qui pourroit tendre à la ruine de leurs Etats respectifs.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe a répondu à ce Rescrit qu'à la vérité par le renouvellement du Traité de 1732, il n'étoit point dans l'obligation de faire marcher des troupes au secours de la Reine de Hongrie, mais que rien n'a pû ni dû empêcher S. M. d'entrer depuis dans les liaisons qui lui ont paru convenables pour la sûreté de son Electorat; qu'en faisant attention à la situation de ses Etats d'Allemagne, il a jugé nécessaire de conclure avec S. M. H. la convention échangée le 11 du mois de Mai dernier, par laquelle cette Princesse & S. M. se garantissent mutuellement la possession de la Saxe, de la Bohême & de l'Autriche
 qu

que d'ailleurs il n'est point extraordinaire qu'un Prince donne des Troupes à un autre, sans prendre part aux guerres dans lesquelles la Puissance secourue est engagée; que le Roi de Prusse lui-même, en entrant en Bohême avec cent mille hommes, pour soutenir les intérêts de l'Empereur, a déclaré qu'il ne prétendoit pas pour cela contrevenir à ses engagements pris par le Traité de Breslau; qu'ainsi le Roi s'en tient à la déclaration qui a été faite de sa part à la Cour de Berlin & à plusieurs autres Cours, lorsqu'il a pris la résolution d'ordonner à ses Troupes d'aller joindre celles de la Reine de Hongrie.

On a appris de Berlin, du 10 Novembre, que les Troupes que commande le Général Marwitz & qui étoient campées près de Troppau dans la Haute Silésie, se sont mises en marche, pour aller prendre des quartiers de cantonnement dans les environs de Breslau.

Le Roi de Prusse a fait publier un Décret, pour rappeler tous ceux de ses Sujets qui servent dans les Troupes, ou qui sont établis dans les Etats de la Reine de Hongrie; ce Décret porte que le Roi ayant été informé qu'aussi-tôt après qu'il a fait entrer dans le Royaume de Bohême ses Troupes, en qualité d'auxiliaires de l'Empereur, la Cour de Vienne avoit menacé par un Edit tous les Hongrois qui étoient actuellement dans les Troupes Prussiennes, de les déclarer traîtres à la Patrie, & de confisquer leurs biens, s'ils ne quittoient pas le service du Roi; S. M. ordonne non-seulement à ses Vassaux & Sujets du Royaume de Prusse, de la Marche de Brandebourg & de ses autres anciennes possessions, mais encore à ceux du Duché de Silésie, même à ceux, qui sans être nés dans ce Duché, y possèdent des biens, & qui sont attachés

à la Reine de Hongrie par des Emplois Militaires ou Civils, ou qui demeurent dans quelques-uns des Pays de la domination de cette Princesse, de se rendre d'ici à deux mois dans les Etats de S. M. que ceux qui se conformeront aux intentions de S. M. peuvent espérer d'être employés convenablement à leur naissance & à leur rang, qu'au contraire ceux qui refuseront d'obéir, encoureront l'indignation du Roi, & que la confiscation de leurs biens sera destinée à dédommager les Hongrois, qui auront perdu les leurs par leur attachement au service de S. M.

On mande du Camp du Roi de Prusse près de Pischeli du 28 du mois dernier, que sur l'avis qu'on avoit reçu d'un nouveau mouvement fait par l'armée de la Reine de Hongrie, le Roi, après avoir reconnu la position des ennemis, fit marcher le 26 sur plusieurs colonnes ses Troupes, dont l'avant-garde s'avança à un quart de lieue du Camp du Prince Charles de Lorraine. Les Troupes Prussiennes se posterent sur les hauteurs voisines de celles que les ennemis occupoient, & l'on espéroit de les engager à une action, mais des marais impraticables, empêcherent les Prussiens d'aller plus avant, & il n'y eut que de légères escarmouches.

L'armée de la Reine de Hongrie ayant commencé à défiler par sa gauche, on la suivit, pour tâcher de la prendre en flanc, mais le terrain qui la séparoit des Prussiens, étant par tout rempli d'étangs, de ravines & de fondrières, il n'y eut pas moyen d'approcher des ennemis, & le Roi prit le parti de retourner dans le Camp de Pischeli.

Le Comte de Nassau, que le Roi avoit détaché pour s'emparer de Cammersbourg, ayant été averti dans sa marche par ses Espions qu'un Corps considérable des ennemis, commandé par le Prince

Esterhafi, étoit venu camper dans les environs de ce poste, il prit le parti d'attaquer ce Corps. Dans ce dessein, il fit passer à son Infanterie quelques défilés qu'elle franchit sans obstacle, & la Cavalerie ayant suivi l'Infanterie, le Comte de Nassau se disposa à charger l'ennemi. Le Prince Esterhafi fit mine de vouloir accepter le combat, mais quand il vit que le Comte de Nassau avoit de l'Artillerie, il abandonna son Camp, après avoir retiré la garnison qui étoit dans Cammersbourg. Le Comte de Nassau fit aussitôt occuper ce poste, & le même jour il se rendit maître de celui de Szawa.

Le 19 du mois dernier, un Détachement de 1500 Grenadiers des ennemis soutenus de 600 des Hussards qu'ils ont fait venir de Moravie, tenta d'emporter d'assaut la Ville de Pardowitz, & fut repoussé par le Bataillon Prussien, qui y étoit en garnison, sous les ordres du Colonel Zimmernow; il y eut en cette occasion 40 hommes de tués & plus de 60 de blessés du côté des ennemis; on leur a fait un Officier & 43 Soldats prisonniers, & on n'a eu que six hommes de blessés, & le Colonel Zimmernow est de ce nombre; il a un bras cassé & une blessure à la tête.

H A M B O U R G.

LE 28 Août, le Comte de Flemming, Grand Général d'Artillerie de Lithuanie, obtint une audience de la Czarine à Kiovie, où il la complimenta sur son heureuse arrivée de la part du Roi & de la République de Pologne.

Le Comte de Rosenberg, Ministre de la Reine de Hongrie est arrivé à Moscou, mais il n'a point encore vu le Comte de Bestuchef.

On a distribué des quartiers aux Troupes Russiennes revenuees de Suède. Le Général Keith & le Major Général Lapuchin étoient campés à Revel avec quatre Régimens. Perna étoit occupé par un semblable nombre de Régimens, commandés par le Lieutenant Feldt Maréchal Solkiow & par le Major Général Stuart. Ils devoient remplir ainsi plusieurs Villages près de Dorpt. Le Régiment de Cajan, sous les ordres du Brigadier Général Czernichow, étoit à Nerva, & le Régiment des Grenadiers s'étoit transporté sur dix Galeres à Petesbourg : on a désarmé dans le Port de Cronstadt la Flotte de Russie.

On apprend de Coppenhague qu'on espéroit que la Négociation dont le Comte de Hosten étoit chargé auprès de la Czarine pour les affaires du Holstein seroit suivie d'un heureux succès. S. M. Czar. a envoyée l'Ordre de S. Alexandre Newski au Baron de Korff, son Ministre à la Cour de Dannemarc.

On réparoit avec activité les Fortifications de Vienne, & la Reine de Hongrie a dépêché des Lettres Circulaires pour ordonner à la Noblesse de ce Royaume d'aller joindre le Prince Charles de Lorraine, & on prétendoit que divers Comtes ont promis d'entretenir un corps de Troupes pour le service de leur Souveraine.

La premiere colonne de l'Armée du Prince Charles de Lorraine arriva le 16 Septembre à Dietlsfurth. Le même jour, la seconde colonne campa à Althmuhl.

La Ville de Neumarch a été surprise par le Partisan Geschrei, qui a taillé en pièces la garnison mise par la Reine de Hongrie.

Les troupes de cette Princesse, qui bloquoient la Forteresse de Rosenberg, se sont retirées précipitamment sur la nouvelle de l'approche du Marquis de S. Germain, détaché par le Baron de

Seckendorf pour les attaquer avec un corps de troupes Impériales.

On disoit que le Prince Lubomirski, Castellan de Cracovie a promis au Ministre de la Reine de Hongrie auprès de la République de Pologne, qu'il leveroit dans ses terres douze mille hommes à son service.

Le 22 Septembre, une violente tempête fit périr ou échouer cent cinquante Vaisseaux, qui le jour précédent étoient partis de Hambourg pour la Hollande.

Le 15 Septembre, le Marquis de Laninari, Ambassadeur de France en Suède, célébra à Stoxolm le rétablissement de la santé du Roi son Maître, par un *Te Deum*, chanté avec la plus éclatante solennité dans la Chapelle de son Hôtel, & le lendemain il paya les Comédiens François & la Troupe Suédoise, pour donner *gratis* au Peuple des Comédies, précédées d'un Prologue & mêlées d'Intermedes.

On assure que la Suède a accédé au Traité de Francfort, pour les Domaines qu'elle possède dans le Duché de Pomeranie.

Dès que le Prince Charles de Lorraine eut joint le 27. Septembre l'armée de la Reine de Hongrie, le Comte de Traun en céda le commandement à ce Prince, & les corps commandés par les Généraux Festerits & Bathiany se sont répliés.

On mande de Hambourg du 16 de ce mois, qu'on y a reçu avis de Bohême, que le 30 du mois dernier l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine étoit décampée, & qu'elle s'étoit avancée à Tanawitz sur la Frontière du Cercle de Czaflau; que les Troupes Saxonnnes qui étoient restées à Bistritz, n'avoient pû rejoindre que quelques jours après cette armée, & que le Prince

Charles de Lorraine avoit détaché le Comte de Nadaſti & le Général Ghilani , pour observer les mouvemens des Troupes Prussiennes.

P O L O G N E.

LE cinq Septembre le Roi donna l'audience de congé à l'Envoyé du Kan des Tartares de Krimée , qui ensuite dîna chés le Comte Poniatowski , Palatin de Maſovie.

Dans le *Senatus Conſilium* tenu par le Roi le 30 Août dernier , il a été réſolu qu'à la prochaine Diette on repréſenteroit la néceſſité de recommencer les Conférences avec les Miniſtres Etrangers , de régler avec ceux du Roi de Pruſſe tout ce qui regarde le paſſage que la République s'eſt engagée par le Traité de Velau d'accorder aux Troupes Prussiennes toutes les fois qu'elle en ſeroit requiſe.

On propoſera à la même Aſſemblée d'accorder à la Czarine le titre d'Impératrice , demandé depuis long-tems par cette Princeſſe.

Le Comte de Keizerling , Envoyé extraordinaire de la Czarine , doit aller inceſſamment réſider en cette qualité auprès de l'Empereur , & il ſera remplacé à Varſovie par le Comte de Beſtuchef , qui eſt actuellement à Berlin.

L'Empereur a nommé le Baron de Vezel ſon Plénipotentiaire en cette Cour.

Les Comtes Charles & Guſtave Biron , & le Général Biſmark ſont arrivés de Sibérie ; & le bruit court que les deux premiers ſe retireront en Curlande.

F R A N C F O R T.

ON a appris de cette Ville du 8 de ce mois, que le 27 du mois dernier l'Empereur fit à Ebersberg la revûe générale de son armée, & que S. M. I. alla ensuite avec une nombreuse escorte reconnoître les environs de son Camp jusqu'à Wassebourg, dont la garnison fit un grand feu sur les Troupes qui accompagnoient l'Empereur.

Ce Prince s'avança le lendemain à Hagg, & le 29 à Mulhdorf, dont il se rendit maître. Il continua les jours suivans sa marche, & sur la nouvelle qu'on reçût que les troupes qui avoient été laissées dans Wassebourg par le Comte de Bathiany, avoient abandonné ce poste, la plus grande partie de l'armée Impériale marcha de l'autre côté de l'Inn.

Les Payfans de plusieurs Villages, situés le long de la Salza, ayant pris les armes, ils ont surpris la Ville de Reichenhall, dont ils ont taillé en pièces la garnison.

Un corps de troupes Palatines a joint l'armée de l'Empereur avec huit pièces de canon, & l'on y attendoit un train d'Artillerie de vingt canons & de dix mortiers.

Le Comte de Bathiany s'est retiré sous Braunau avec les troupes qu'il commande, & il avoit un poste avancé à Burckhausen.

B A V I E R E.

ON mande de Munich du 23 du mois dernier que les Troupes de la Reine de Hongrie, sous les ordres du Baron de Berencklau, camperont le 12 dans les environs de cette Ville; que le

176 MERCURE DE FRANCE.

Général Bathiany en ayant pris le commandement, elles se remirent en marche le 15, pour se rendre vers l'Inn, & que le lendemain un détachement de 1500 hommes, que le Général Bathiany avoit laissé à Munich sous les ordres du Colonel Litsch, se retira aussi dès la pointe du jour, après avoir mis le feu au pont sur l'Isar.

Les Hussards de l'Armée Impériale parurent une heure après à une petite distance de Munich, & ayant donné la chasse à ce détachement, ils tuèrent ou firent prisonniers plusieurs des Soldats dont il étoit composé.

Le même jour, le Comte de S. Germain se rendit à Munich avec mille Cuirassiers & un pareil nombre de Dragons des troupes Impériales, & il reprit possession de la Ville au nom de l'Empereur. L'Armée Impériale s'avança le 17 à Augsbourg, dont les Magistrats envoyèrent des Députés au Maréchal de Seckendorf, pour le complimenter.

Le 21, l'Empereur arriva au Château de Nimphebourg; S. M. I. fit le 22 son entrée dans Munich, & le 23 elle se mit à la tête de son armée, avec laquelle elle se disposoit à passer l'Isar.

On apprend de Munich du 10 de ce mois, que l'Armée Impériale, au lieu de suivre le Comte de Bathiany, qui s'étoit retiré du côté de Braunau avec les troupes qu'il commande, marcha le 6 de ce mois à l'Abbaye d'Eggenfeldt, où l'Empereur a établi son quartier général, & qu'il a été résolu dans le dernier Conseil de Guerre, que S. M. I. a tenu, de ne point s'arrêter au Siège de Braunau, mais de s'avancer vers Passau, afin de s'emparer de la Forteresse d'Oberhaus, & de se rendre maître du cours du Danube.

S. M. I. a accordé une Amnistie à tous ceux de ses Sujets qui ont pû manquer à la fidélité qu'ils lui

devoient , & elle a promis par une déclaration particulière de ne faire aucune recherche sur ce qui s'est passé pendant que les ennemis étoient en possession de la Baviere.

Les ennemis ont abandonné non-seulement la Ville de Wasserbourg , mais encore le Château de Rosenheim , & le Prince de Saxe Hildburg-hausen s'est emparé de New Bayern , où il y avoit 300 hommes , dont 100 ont été faits prisonniers & les autres taillés en pièces ou mis en fuite.

I T A L I E.

LE 2 Octobre , l'Infant Don Philippe fut averti que le Roi de Sardaigne venoit l'attaquer & secourir Coni ; il laissa pour la garde de son camp 18 Bataillons des deux Nations alliées , & avec 20 Bataillons Espagnols & 18 François , & 60 Escadrons , dont 24 étoient de ces dernières troupes , il arriva au Convent de la *Madonna del Ulmo*. Sa droite fut appuyée à ce Convent , sa gauche à une Cassine ; une autre Cassine fortifiée couvroit le centre de son armée ; on renforça la première ligne trop foible avec de la Cavalerie , tant Française qu'Espagnole ; le 30 Septembre , les Ennemis s'avancèrent sur deux colonnes paralleles. Le Roi de Sardaigne porta son Infanterie le long d'une chaussée bordée de Navilles & couvrit les flancs de ses troupes de chevaux de frise ; il en plaça de même au front de son armée , après une violente canonade , à une heure après midi , les Grenadiers Piémontois attaquèrent les Cassines qui défendoient les retranchemens des François & des Espagnols & le Port de la *Madonna del Ulmo*. Ils furent repoussés dans toutes leurs attaques successives ; vers les 5 heures du soir , le combat devint général entre l'Infanterie des deux armées ; celle

des ennemis fut repoussée de toutes parts & dans toutes ses tentatives réitérées, & sur les dix heures, le Roi de Sardaigne s'apercevant de la perte considérable qu'il avoit faite & qu'il ne pouvoit plus résister aux vainqueurs, abandonna une partie de son artillerie & ses innombrables chevaux de frise, & se retira en laissant des détachemens de Grenadiers, qui tirèrent pendant deux heures sur nos troupes pour cacher sa retraite; leur feu cessa à minuit, & dès la pointe du jour l'Infant les fit suivre par le Marquis de Corbular à la tête de 1000 chevaux. Les Piémontois ont perdu plus de 5000 hommes, tués ou blessés, & cinq pièces de canon. L'armée François & Espagnole ne compte que près de 900 morts & 1200 blessés. Les principaux Officiers François blessés sont le Marquis de Sennecterre, Lieutenant Général; le Chevalier Chauvelin, Brigadier, & le Marquis de la Force, à qui un boulet de canon a emporté l'épaule. Deux chevaux tués sous le Prince de Conty, & deux coups dans sa cuirasse, prouvent les dangers que sa valeur a surmontés.

Les différentes dispositions faites par le Prince de Lobckowitz font juger qu'il ne pense qu'à se retirer de l'Etat Ecclésiastique avec les troupes qu'il commande.

Le Comte de Gages; depuis les renforts qu'il a reçus d'Espagne, est fort supérieur en forces à ce Général.

E S P A G N E.

L'Escadre Espagnole, qui a pour Commandant M. d'Auteuil, a pris dix Vaisseaux Hollandois qui faisoient partie d'un convoi destiné pour la Flotte que le Roi de la Grande-Bretagne a dans la

Méditerranée ; ils étoient chargés d'agrès & de munitions de guerre , le reste du convoi , escorté de deux Vaisseaux de guerre , s'est sauvé , & a été poursuivi du côté de l'Afrique.

M. Greffein , Secrétaire d'Ambassade , chargé dans cette Cour des affaires de la République de Hollande , a présenté au Ministère un Mémoire au sujet de la prise de ces Vaisseaux , il prétend qu'ils faisoient seulement voile de conserve avec les Vaisseaux Anglois.

On mande de Madrid du 27 du mois dernier que le Roi a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de Madame de France, sixième fille de S. M. T. C.

Le 21, Don Antoine Alos, Brigadier des armées du Roi d'Espagne , arriva du Camp devant Coni , d'où il avoit été dépêché par l'Infant Don Philippe , pour informer S. M. du détail de l'action qui s'est passée le 30 Septembre dernier entre les troupes combinées de France & d'Espagne & celles du Roi de Sardaigne.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé au Roi que la Galere *le Prince des Asturies*, commandée par Don Paul de Larrea , s'étoit emparée le 4 du mois dernier du Brigantin Anglois *les deux Freres* , de 70 tonneaux , dont la charge consistoit en 1155 quinteaux de Moruë , & en dix barriques de Saumon.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Gênes du 25 du mois dernier , qu'on y a appris que les obstacles de la saison n'ayant pas permis à l'armée combinée de France & d'Espagne de continuer le Siège de Coni , l'Infant Don Philippe & le Prince de Conty étoient

180 MERCURE DE FRANCE.

décampés le 21, & que les troupes Françoises & Espagnoles, qui n'ont été nullement inquiétées dans leur retraite par les Piémontois, étoient sous Demont, où elles devoient demeurer jusqu'au retour des deux couriers, qui ont été dépêchés, l'un par le Prince de Conty au Roi de France, & l'autre par l'Infant en Espagne.

On a appris de Gênes du 2 de ce mois, que le dernier courier qui est arrivé de Turin a rapporté que depuis que l'armée combinée de France & d'Espagne est retournée dans son Camp sous Demont, le Roi de Sardaigne a établi son quartier général à Vignolo, entre cette Forteresse & la Ville de Coni.

Selon les avis reçus de l'Etat Ecclésiastique, on ne croit pas que le Prince de Lobckowits demeure encore long-tems dans son Camp de Nemi, & l'on assure que les troupes qui sont sous ses ordres sont fort inférieures à l'armée des Espagnols & des Napolitains.

GRANDE BRETAGNE.

LE 17 Septembre, le Roi tint à Kensington un Conseil d'Etat, & ensuite fit partir des couriers pour Vienne, pour Bruxelles & pour la Haye.

L'Escadre qui va relever en Amérique celle du Chevalier Chaloner-Ogle, est commandée par l'Amiral Dawers, & est composée de deux Vaisseaux de 90 canons, de deux de 80, de trois de 70, de quatre de 60, & de quatre de 40.

Les revenus des Doüannes ont produit cette année 90000 livres sterlings de moins que l'année dernière.

On apprend de Londres du 16 de ce mois, que le Vaisseau de guerre *le Jersey*, commandé par le Capitaine Hardy, conduisit le 8 à Plymouth les Vaisseaux François *l'Espérance*, *l'Intrépide*, *le Mentor* & *la Marie-Thérèse*, dont les deux derniers venoient de la Martinique & de S. Domingue, & étoient richement chargés.

Un Armateur de l'Île d'Antigoa s'est rendu maître d'un Vaisseau de la même Nation, à bord duquel en a trouvé 200 barriques de Sucre, 54 tonneaux de Caffé & plusieurs tonneaux d'Indigo.

FLANDRE.

L'Armée des Alliés décampa le 9 Août; quelques jours auparavant un de ses détachemens de 400 Anglois & de 200 Hanoveriens fut mis en déroute par un détachement François, qui tua plus de 80 hommes & emmena prisonniers plusieurs Officiers & Soldats.

Le Comte Maurice de Nassau, Général des troupes Hollandoises n'étoit pas encore rétabli de sa ladie.

Le 17 Octobre, le Comte de Kaunits, Conseiller Intime de la Reine de Hongrie, & nommé par elle Grand-Maître de la Maison; & Premier Ministre de l'Archiduchesse Gouvernante, arriva de Vienne à Bruxelles, & reçut le lendemain les complimens des Conseils & des Tribunaux.

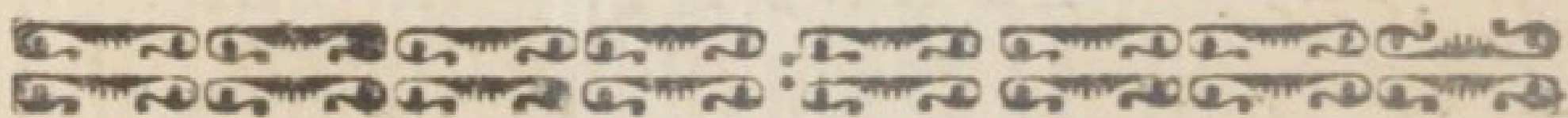
Les troupes des Alliés, fort incommodées par les ouragans impétueux qu'elles ont essuyés près de Gand au Camp de S. Denis, se sont retirées dans les quartiers qui leur étoient destinés.

La garnison de la Ville de Constance a abandon-

182 MERCURE DE FRANCE.

donné cette Ville au seul bruit de l'approche du Comte de Clermont, qui y est entré, & a fait l'Etat Major prisonnier de guerre ; on y a trouvé une nombreuse artillerie & des magasins appartenants à la Reine de Hongrie.

Le 3 Octobre, l'Archiduchesse Gouvernante de Flandre ressentit une fièvre violente & des douleurs très-aiguës, ce qui la détermina à se confesser & à recevoir le Viatique, le 6 à cinq heures du matin l'enfant fut jugé mort & tiré par l'opération usitée. L'Archiduchesse la souffrit courageusement.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

D On Gabriel Bernard *de Quiros Velasco y Cueva*, Marquis de Montréal, Capitaine Général de la Province d'Estramadoure, mourut à Badajos le 5 Septembre, âgé de 66 ans.

Don François *Lobato d'Ocampo*, Conseiller des Finances, mourut à Madrid le 8, à l'âge de 55 ans.

Les Marquis de Guendica & de Garcia, Lieutenant Généraux des troupes d'Espagne en Italie, ont été blessés, & *M. de Kindelan*, Aide-Major Général de ces troupes, a été tué au Combat donné près de la *Madonna del Ulmo*.

Don *Manuel de Toledo*, Conseiller du Conseil des Finances, ci-devant Régent de l'Audience de Valence, mourut à Madrid le 23 du mois dernier, âgé de 74 ans.

Le Marquis d'Olias, Corregidor & Intendant Général de Toledé, y mourut au commencement du même mois, dans la 66 année de son âge.

Mre Leopold-Antoine-Eleuther, *Baron de Firmian*, Archevêque Prince de Saltzbourg, y mourut le 27 du même mois, âgé de 65 ans, cinq mois & un jour. Il étoit fils de François, Baron de Firmian, Commandant de Trieste & Colonel d'un Régiment d'Infanterie dans les troupes de l'Empereur Leopold, & il avoit été nommé Chanoine de Saltzbourg en 1702, Evêque de Lavant en 1718, Evêque de Seckau & de Laubach en 1725, & Archevêque de Saltzbourg le 4 Octobre 1727.

Le *Baron de Plettemberg*, ci-devant Ministre de la Reine de Hongrie à la Diette de l'Empire, mourut à Ratisbonne le 29 du mois dernier.





*C O P I E de la Lettre de M. le Ch. P***,
à M. le Ch. S**, à Malte le 27 Octobre.*

DEpuis que j'habite notre Rocher, mon cher Chevalier, je vous ai souvent écrit que je n'avois rien à mander, sur tout à un habitant de Paris; il n'en fera pas de même aujourd'hui, écoutez-moi.

L'Escadre du Roi, commandée par le Chevalier de Caylus, parut devant Malte le premier Octobre & nous apprit à la fois la maladie & la convalescence du Roi; le danger fit sur nous une impression que la nouvelle de son rétablissement n'effaçoit pas; nous eûmes besoin des assurances positives qui nous vinrent de tous les côtés de son entière guérison pour respirer en liberté, & quoique notre affliction fut diminuée, nous ne laissons pas d'éprouver un serrement de cœur qui nous rendoit beaucoup plus douces les larmes de joye que nous répandions.

On ne pensa plus qu'à remercier Dieu, & à faire éclater sa reconnoissance.

Les Trois Langues de France en Corps & le Bailly du Bocage, chargé des affaires du Roi auprès du G. M. firent chanter séparé-

ment des *Te Deum* , auxquels le Grand Maître assista dans l'Eglise de S. Jean à l'issuë d'une grande Messe en Pontifical.

Notre ami le Chevalier N * * s'est chargé de vous mander le détail de ces deux fêtes ; je m'en tiens à celle qu'avoit fait préparer le Chevalier de Caylus ; il n'avoit rien négligé comme vous le verrez , pour signaler son zèle & son attachement pour le Roi ; aussi il s'en est acquitté de la façon la plus nouvelle & la plus magnifique , du moins je vous assure qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil à Malte.

L'Escadre du Chevalier de Caylus , composée de cinq Vaisseaux , & à laquelle se joignit un sixième Vaisseau François , commandé par le Comte de Vaudreuil , entra dans le Port le 19 , & la fête fut indiquée au 26 ; le 25 au matin , les Vaisseaux furent pavoisés & parés de flâmes & de pavillons de toutes les couleurs & de toutes les Nations ; au Soleil couchant , le Commandant fit une salve de 21 coups de canon , & les 5 autres Vaisseaux une de 19 chacun ; quand la nuit fut venue , les Navires parurent absolument illuminés jusqu'aux manœuvres les plus déliées ; tout étoit formé par des lumières ; ces six Bâtimens placés avantageusement dans le Port & brillans de tous les côtés , produisirent le plus beau coup

d'œil que l'on puisse imaginer , pendant deux heures que dura cette superbe illumination.

Le 26 au lever du Soleil , ces Vaisseaux parurent pavoisés comme ils l'avoient été la veille , sans que l'on pût rien découvrir de tout ce qui avoit porté les lumieres ; ce fut alors qu'une décharge générale de la mousqueterie , suivie d'un salut de 21 coups du Commandant & de 19 des autres Vaisseaux avertit toute la Ville de la fête qu'on devoit célébrer. Avant midi toutes les fenêtres & les terrasses sur le Port furent remplies d'un monde infini ; le peuple couvroit le môle & les bastions dans l'attente du *Te Deum* qui devoit se chanter sur le Vaisseau Commandant , & de l'illumination qui devoit le suivre , mais ce qui redoubloit encore l'affluence des Spectateurs , c'étoit le Grand Maître , qui a fait en cette occasion ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pratiqué ; jamais il n'y en a eu qui ait été visiter ses propres Vaisseaux , encore moins qui soit monté sur un bord étranger ; le Chevalier de Caylus qui n'ignoroit par cet article de l'étiquette , ne laissa pas d'aller à la tête des Capitaines & des Officiers de son Escadre , prier son Eminence d'honorer la fête de sa présence ; le Grand Maître charmé de témoigner sa vénération

pour le Roi, oublia les usages les plus anciennement établis; il sortit à quatre heures & demie de son Palais, précédé de tous les Chevaliers qui sont à Malte & suivi de presque tous les Grand' Croix, des Baillifs & des Seigneurs du Conseil des différentes Nations. Environné de cette Cour respectable, il vint à pied jusques à la Marine; tous les canots de l'Escadre allèrent au-devant du Grand-Maître, qu'une superbe Gondole attendoit & dans laquelle il monta avec les Seigneurs de la Grand' Croix, & son grand Ecuyer en habit de cérémonie; les principaux Officiers du Palais également en habits de cérémonie, le précédoient dans une autre Gondole. Les Chevaliers avoient rempli les canots & tous les petits bâtimens que le Commandant avoit fait trouver au mole. Le Grand-Maître voguoit lentement au bruit des tymbales & trompettes, & les Vaisseaux François devant lesquels il passa, le saluerent de sept *Vive le Roi.*

Quand son Altesse fut arrivée au Commandant, elle trouva sur une espèce de peron que l'on avoit ajouté au pied de la grande échelle, tous les Capitaines de l'Escadre & le Chevalier de Caylus à leur tête; il donna le bras au Grand-Maître & l'aida à monter, tandis que les équipages faisoient

retentir l'air de cris redoublés de *Vive le Roi*. Son Eminence trouva au haut de l'échelle les troupes sous les armes, & fut saluée par leurs Officiers; elle passa sur le gaillard, où les Officiers de la Compagnie des Gardes de la Marine la saluerent également; quarante de ces Mrs étoient sous les armes; ils les présentèrent avec tant de grâce que le Grand-Maître en fut charmé; il s'arrêta quelques momens pour voir & admirer cette jeune noblesse, dont plusieurs sont de notre Ordre, ensuite le Grand-Maître entra dans la chambre du Conseil, à la porte de laquelle un Garde Marine étoit en faction l'épée nuë; son Eminence s'assit sur un fauteuil placé sur un tapis de pied; tous les Grand' Croix étoient assis autour de lui; une décharge de mousqueterie fut le signal d'une salve générale de toute l'artillerie des Vaisseaux; S. E. après quelques momens d'une conversation polie & agréable, voulut visiter l'intérieur du Vaisseau; tout y étoit disposé comme pour le combat; le Grand-Maître alla par tout, examina & parut charmé de l'ordre & de la propreté de ce beau Navire, il vint ensuite sur le Gaillard & se plaça sous un Dais qu'on lui avoit préparé. Tribord. Ce Gaillard formoit alors un salon magnifique, au fond duquel les Gardes de la Marine étoient sous les armes, & deu-

de ces Mrs étoient en faction aux côtés du Dais ; les Grand' Croix étoient assis , & les Chevaliers avec les Officiers de l'Escadre étoient debout. Le Pere de Lespinaffe , Jé- suite , Aumônier du Commandant , vint à la tête des Aumôniers de l'Escadre complimenter le Grand Maître , avant que de lui présenter l'Eau-Bénite , ensuite il alla devant un Autel richement paré , & il entonna le *Te Deum* qui fut chanté par toute la Musique de Malte , que le Chevalier de Caylus avoit placée sur la Dunette.

Au fronteau de la Dunette & dans l'endroit le plus apparent , on avoit placé le Portrait du Roi. Vous ne pouvez imaginer , mon cher Chevalier , l'effet que cette vûë produisit en nous ; c'étoit pour lui que nous étions assemblés , c'étoit pour lui que nous venions intéresser le Ciel ; nos cœurs en furent remués ; les différentes Nations qui étoient avec nous , s'en appercûrent & convinrent que jamais aucune Nation n'a aimé son Roi comme les François aiment le leur. Nous cherchâmes dans nous-mêmes la raison de cet amour si tendre & si vif ; voici celle que nous trouvâmes ; je crois que c'est la véritable , du moins nous la donnâmes à des Portugais étonnés de la vivacité de nos sentimens. Toutes les Nations , même les plus fidelles , ne voyent que leur Maître

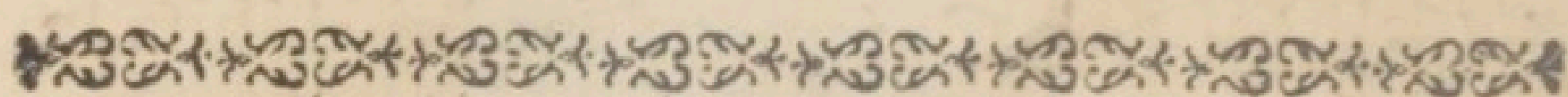
dans la personne de leur Roi, les François vont plus loin, ils y voyent un Pere, auquel ils doivent tout, & un ami pour lequel ils mourroient. Ces Mrs avouerent qu'il falloit que cela fut ainsi, pour surprendre les François dans les mouvemens involontaires de crainte ou de tristesse dont on voit bien qu'ils ne sont pas les Maîtres, d'abord qu'il s'agit de leur Roi.

Quand les prieres furent finies, le Grand-Maître revint dans la chambre du Conseil où le Commandant lui servit lui-même des rafraîchissemens; on en présenta à tous les Seigneurs, parmi lesquels étoit l'Evêque de Malte & le Prieur de l'Eglise; ces deux Prélats ont assisté à toutes les prieres qu'on a fait pour le Roi, & se sont trouvés à toutes les fêtes dont ce Monarque étoit l'objet.

Tous les Officiers s'approcherent aussi de son Eminence; ce Prince les reçut avec une politesse & un air de satisfaction, qui flatoit plus que l'honneur même qu'il avoit prétendu faire par sa présence; il fit donner 75 Pièces de Portugal valant mille écus à l'équipage; il accorda la demi-Croix au premier Nocher, au premier Pilote & au premier Canonnier; enfin au coucher du Soleil, le Grand Maître parût sortir à regret du Vaisseau; il fut conduit avec les mêmes

cérémonies & le Commandant lui donna le bras pour l'aider à descendre & à entrer dans sa Gondole ; à peine fut-elle débordée, qu'une salve générale d'artillerie & de mousqueterie se fit entendre.

Le Grand-Maître , pour ne rien perdre de cette fête , vint débarquer à son jardin de la Marine , dont il avoit fait illuminer le beau salon , pour répondre en quelque façon aux illuminations des Vaisseaux dont il n'avoit pû jouir : la veille & ce jour-là tout concourut à lui donner un magnifique spectacle ; après avoir demeuré deux heures dans son jardin , S. E. retourna sur les neuf heures à son Palais , mais pour jouir plus long-tems de la beauté du coup d'œil que fournissoit cette brillante Escadre , ce Prince passa à pied le long du rempart du côté de la Baraque de Castille ; sa Cour étoit un peu moins nombreuse qu'en arrivant à son jardin ; 70 Chevaliers ou Baillifs de différentes Nations qui l'avoient suivi, revinrent au Vaisseau du Chevalier de Caylus , où il les attendoit avec le plus grand & le plus magnifique souper , qu'il appelloit un ambigu ; la gayeté , la bonne chere , les vins précieux & la Musique firent durer jusqu'au jour un souper qui lui seul eut été une fête magnifique.



COMPLIMENS adressés au Roi , à la Reine , à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames , par les six Corps des Marchands , le Dimanche 15 Novembre.

ON a oublié d'insérer ces Complimens dans le premier Volume ; ils sont l'ouvrage d'un Ecrivain célèbre , qui dans cette occasion a prêté sa plume à sa joye , pour exprimer le zèle & l'amour du Peuple pour son Roi.

A U R O I.

S I R E ,

Après tant d'éclatans témoignages de respect , d'amour , de douleur & de joye , de simples Citoyens trembleroient de paroître devant V. M. si le langage des cœurs , le seul qu'ils puissent employer , n'étoit pas toujours bien reçu d'elle. Notre profession est d'entretenir par nos travaux l'abondance , que la sagesse de V. M. fait fleurir , & que ses conquêtes nous assûrent. Chaque Ordre de l'Etat a ses prérogatives , mais le zèle est commun à tous ainsi que vos bienfaits. Les cris de victoire de vos guerriers ,
les

NOVEMBRE. 1744. 193

les actions de grace de votre Clergé, les Harangues de tant d'illustres Compagnies, nos foibles voix enfin, tout part du même principe, & tout éprouve la même bonté.

A LA REINE.

MADAME,

Quelquefois la foule des hommages devient importune, quand ils ne sont que des respects, mais la vertu écoute toujours avec satisfaction tous les transports qu'elle inspire, & c'est à elle que nous parlons : c'est elle qui augmenta nos douleurs ; c'est elle qui ajoute aujourd'hui à notre joye, & qui nous encourage à l'exprimer ; cette joye éclate au nom de tout le Peuple de la France, de ce Peuple innombrable, dont la voix toujours fidelle est l'interpréte de la vérité, de la nature, & qui destituée de tout art ne s'en fait que mieux entendre au cœur de V. M.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

Il nous est permis d'oser joindre ici nos acclamations à votre joye, & pour comble

II. Vol.

I

de bonheur , après nous être prosternés devant un Roi , qui remplit tous nos désirs , nous sommes aux pieds de celui qui fait toutes nos esperances.

A M E S D A M E S.

M E S D A M E S ,

Daignez recevoir ici les témoignages simples & sinceres de nos respects & de notre joye , comme vous avez reçu tant d'hommages offerts avec plus d'appareil & d'éloquence.



E T A T des personnes qui sont allées sur la frontiere d'Espagne recevoir Madame la Dauphine.

U Ne Dame d'honneur , Madame la Duchesse de Brancas.

3 Dames de Compagnies. { Mad la Duchesse de Caumont.
Mad. la Marquise du Roure.
Mad. la Marquise de Pons.

Une premiere femme de Chambre , la Dame du Four.

4 Autres.

Une Coëffeuse.

Une Blanchisseuse ou Empeseuse.

Une fille de Garderobe.

Le Chevalier d'honneur de la Princesse , M. le Mar-
quis de la Fare.

Le premier Ecuyer , M. le Comte de Rubempré.

Un Secrétaire du Cabinet , M. de Verneuil.

Un Maître des Cérémonies , M. Desgranges.

Un Ecuyer du Roi , M. de la Rivoyre.

Chapelle.

M. l'Abbé Daydie , Aumônier.

Un Chapelain , M. l'Abbé Paigné.

Un Clerc de Chapelle , M. l'Abbé de la Vallée.

Un Sommier.

Faculté.

Le Médecin ordinaire du Roi , M. Marcot.

Un Chirurgien.

Un Apotiquaire.

Un Aide-Apotiquaire.

Chambre & Garderobe.

2 Huissiers de la Chambre du Roi.

2 Valets de Chambre , Id.

2 Valets de Garderobe , Id.

2 Garçons de la Chambre de Madame la Dauphine.

1 Portemanteau du Roi.

2 Valets de Chambre Tapissiers , Id.

2 Portemeubles , Id.

2 Portefaix , Id.

Gardes du Corps.

Un Chef de Brigade , M. le Bailly de S. André.

Deux Exempts.

Deux Brigadiers.

Deux Sous-Brigadiers.

50 Gardes.

196 MERCURE DE FRANCE.

- 1 Trompette.
- 1 Clerc du Guet.
- 1 Maréchal ferrant.

Cent Suisses.

- 1 Fourier.
- 1 Caporal.
- 12 Suisses.

Gardes de la Porte.

- 1 Lieutenant.
- 4 Gardes.

Prévôté de l'Hôtel.

- 2 Officiers.
- 4 Gardes.

Maréchaux & Fourriers.

- 2 Maréchaux.
- 3 Fourriers.

Officiers pour le traitement.

Le Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, M. le Marquis de Coulanges.

- 1 Contrôleur Clerc d'Office.
- 1 Commis du Contrôleur Général.
- 1 Commis de la Chambre aux deniers.
- 2 Gentilshommes servans.
- 1 Waguemestre.
- 1 Aide Waguemestre.
- 1 Sous Aide Waguemestre.
- 1 Huissier de Sale.

Bouche.

- 2 Chefs de Panneterie.
- 1 Aide.
- 1 Sommier.

- 1 Chef d'Echanfonnerie , bouche.
- 1 Ayde.
- 2 Somniers.
- 1 Garde vaiffelle , gobelet.
- 1 Lavandier de Panneterie , bouche.
- 2 Ecuyers de la bouche.
- 1 Maître Queux.
- 1 Hâteur.
- 1 Potager.
- 2 Enfans de Cuifine.
- 1 Patiffier.
- 1 Porteur.
- 1 Huiffier.
- 1 Avertiffeur.
- 1 Sommier du garde manger.
- 1 Sommier des broches.
- 1 Garde vaiffelle , bouche.

Grand Commun.

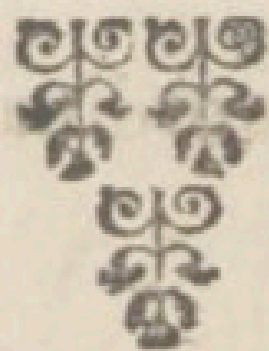
- 1 Chef de Panneterie.
- 1 Aide.
- 1 Sommier.
- 2 Chefs d'Echanfonnerie.
- 1 Aide.
- 2 Somniers.
- 2 Ecuyers de Cuifine , Commun.
- 2 Maîtres Queux.
- 1 Hâteur.
- 1 Potager.
- 1 Patiffier.
- 1 Garde vaiffelle extraordinaire.
- 1 Verdurier.
- 1 Huiffier.
- 2 Enfans de Cuifine.
- 2 Porteurs.
- 1 Sommier du garde-manger.

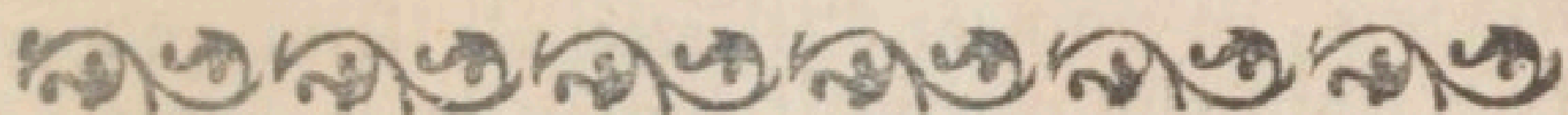
198 MERCURE DE FRANCE.

- 1 Sommier des broches.
- 1 Falotier.
- 2 Huissiers du Bureau.
- 3 Chefs de Fruiterie.
- 2 Aides.
- 2 Sommiers.
- 1 Chef de Fouriere.
- 1 Aide.
- 1 Lavandier de Cuisine , bouche & commun.
- 1 Portetable
- 1 Bouteillier du Chambellan.
- 1 Lavandier de Panneterie commun.

Ecurie.

- 6 Pages du Roi.
- 6 Grands Valets de pied.
- 5 Petits.
- 2 Cochers.
- 2 Postillons.
- 2 Fouriers.
- 1 Maître Palfrenier.
- 5 Garçons d'attelages.
- 6 Aides aux chevaux de Selle.
- 1 Maréchal.
- 1 Charron.
- 1 Bourlier-Sellier.
- 2 Muletiers.
- 2 Porteurs.





C O P I E de la Lettre du Roi écrite à Monseigneur l' Archevêque de Paris , pour faire chanter le T E D E U M en Actions de graces des heureux succès de la Campagne du Roi , & en particulier de la Prise de la Ville de Fribourg.

M On Cousin , le moment que j'attendois avec tant d'impatience est arrivé , où je puis rendre à Dieu , au milieu de tout mon Peuple , les Actions de graces que nous lui devons pour les bienfaits dont il nous a comblé. Il lui a plu de seconder mes efforts & de me faire triompher à la tête de mes Armées : il a daigné récompenser l'amour que je porte à mes Sujets , & couronner , par des succès , le désir que j'avois de contribuer moi-même à leur sureté & à leur gloire. Mes Conquêtes en Flandres ont été aussi rapides qu'elles étoient importantes ; nul effort n'a été vain. Enfin mes ennemis déconcertés , reconnoissant leur foiblesse , n'osant pas se présenter à force ouverte , & croyant au moins pouvoir entreprendre aux lieux où je n'étois pas , ont surpris des passages pour pénétrer dans mes Etats , mais la valeur de mes Troupes m'a donné le tems de voler à leur secours. Ni le regret d'interrompre mes Conquêtes , ni l'éloignement des lieux ne m'ont point retenu , & Dieu qui m'en donnoit la force & la volonté , paroissoit approuver mes desseins. Si alors sa grace toute-puissante a paru m'abandonner un moment ; si après m'avoir protégé dans des entreprises difficiles , il a voulu me faire voir la mort ailleurs que dans les

dangers , ce moment d'allarme n'a servi qu'à me faire sentir plus vivement l'excès de sa bonté , & j'ai reconnu qu'il ne m'avoit mis à cette épreuve , que pour m'accorder la faveur la plus touchante qui puisse être pour un Roi. Sa Providence a voulu que je jouisse de tout l'amour de mes Sujets , sans que les marques en fussent suspectes , & que me survivant à moi-même , je visse les regrets que je laissois après moi : voilà de tous ses dons , un de ceux qui m'a le plus touché. Ce Dieu qui lit dans mon cœur , sçait combien le prix d'être aimé , y prévaut sur un vain désir de gloire , qui coûteroit trop à mes Sujets. Que sa bonté daigne achever son ouvrage ; que ce ne soit pas vainement que mon Peuple me soit cher ; que sa protection me fournisse les moyens de rendre ce Peuple heureux par la Paix , & que mes Victoires ne me servent qu'à éteindre pour jamais dans mes ennemis , la moindre espérance de pouvoir me nuire. La prise de Fribourg dont je viens de me rendre maître pour l'Empereur mon Frere , les places de l'Autriche Antérieure que je lui ai soumises , tout achève de les convaincre , que les efforts les plus grands ne peuvent rien contre une Armée que Dieu protège si visiblement. Qu'ils entendent donc la voix du Très-Haut ; qu'ils se lassent des maux de leurs Pays , s'ils ne sont pas touchés de ceux de l'Europe ; qu'ils se souviennent que la France , en possession de défendre les Souverains opprimés , n'a jamais soutenu que des causes justes , & qu'ils soient enfin convaincus , qu'une Nation guerrière , qui n'a qu'une langue & qu'un cœur , qui aime son Maître autant qu'elle en est aimée , & qui combat pour l'équité , doit tôt ou tard , par la Miséricorde de Dieu , triompher de tous ses ennemis. Pénétré de plus en plus de tout ce que je dois à sa divine bonté , je

ne puis que lui en redoubler mes Actions de grâces, & je vous écris cette Lettre pour vous dire, que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocèse, avec les solennités requises, au jour & à l'heure que le Grand Maître, ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister: sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le vingt-un Novembre mil sept cent quarante-quatre. Signé, L O U I S; *Et plus bas*, P H E L Y P E A U X.

Et au dos est écrit: A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

M. l'Archevêque de Paris, donna son Mandement en conséquence, dont la teneur suit.

C H A R L E S - G A S P A R D - G U I L L A U M E
D E V I N T I M I L L E, &c.

Pourrions nous ne pas regarder comme un effet sensible de la protection du Ciel, cette suite d'événemens avantageux, qui, depuis que le Roi s'est rendu à la tête de ses Troupes, ont relevé la gloire de ses Armes, & entre lesquels l'un des plus importants est la prise de la Ville de Eribourg, & des Forts qui la commandent.

Le premier soin de Sa Majesté au retour de ses expéditions, a été de remercier le Dieu des Armées des secours qu'il en a reçus, & de lui rendre ses vœux devant tout son Peuple, dans ce Temple Auguste, où l'on a offert tant de Sacrifices pour le succès de ses entreprises, au milieu de cette Capitale, comme dans le lieu le plus propre pour faire éclater les sentimens de Religion & de gratitude, dont son cœur étoit pénétré.

Aujourd'hui ce même Monarque, par la Lettre que nous vous communiquons, & qui sera à jamais un monument précieux de sa piété envers Dieu & de sa tendresse pour ses Sujets, nous ordonne de rendre de notre part au Très-Haut de solennelles Actions de graces pour les différentes faveurs dont il l'a comblé, & en particulier pour l'importante conquête que ce Prince, revenu à peine des portes de la mort, a entreprise avec tant de courage, & qui a signalé glorieusement la fin de sa campagne.

Animés par un exemple si édifiant, soumis à des ordres si respectables, faisons retentir le lieu Saint du chant de ces Cantiques consacrés par l'Eglise à la reconnoissance des bienfaits que Dieu répand sur nous : allons aux pieds des Autels faire à celui que nous y adorons, l'hommage de nos prospérités & de nos triomphes : reconnoissons que nous en sommes redevables à sa main bienfaisante, & loin de les attribuer uniquement à l'industrie & au courage de l'homme, écrivons-nous avec cette multitude d'Esprits Célestes, qui environnent le Trône de l'Agneau : *A notre Dieu, Bénédiction, Gloire, Sagesse, Actions de graces, honneur, Puissance & force dans les siècles des siècles.*

Après l'avoir remercié de ce que sa divine bonté a fait pour nous, prions-le de nous donner de nouvelles preuves de sa protection, en calmant les troubles dont l'Europe est agitée, & en nous rendant un bien que nous avons long-tems possédé, sans en connoître assés le prix : demandons lui qu'il dissipe les jaloufies & les défiances qui ont enfanté les cruelles divisions d'où naissent chaque jour tant de malheurs & de désordres : conjurons-le d'éloigner de nos Frontières l'un des plus redoutables fléaux de sa colere ; *de briser & de mettre en*

pièces , ou du moins de rendre inutiles ces Armes meurtrieres , que les hommes ont inventées pour leur mutuelle destruction.

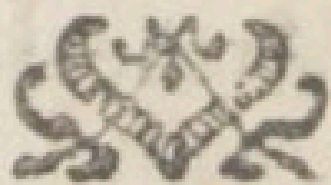
Puissions-nous , par une heureuse réunion des Puissances divisées , jouir dans peu du fruit de nos Prières , voir bien-tôt succéder aux horreurs d'une Guerre sanglante , les douceurs de la Paix , & n'avoir plus que des vœux à former en faveur de ceux , contre qui nous implorons avec ardeur l'assistance du Ciel!

A ces causes , après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen , Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine , Nous ordonnons : que le *Te Deum* , avec le Verset , *Benedicamus Patrem & Filium* , &c. & l'Oraison *Pro gratiarum actione* ; l'Antienne *Domine salvum fac Regem* , &c. le Verset *Fiat manus tua* , &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu* , sera chanté Mercredi prochain deux du présent mois de Décembre , dans notredite Eglise , en actions de graces des heureux succès de la Campagne du Roi , & en particulier de la prise de la Ville & des Forts de Fribourg. Que Dimanche six du même mois , il sera pareillement chanté dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculieres & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris ; & le Dimanche qui suivra la réception de notre présent Mandement , dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Si vous mandons , que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés , Prieurs , Curés , Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes , à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopeal , le premier Décembre mil sept cent quarante-quatre. Signé CHARLES , Archevêque de Paris.

MANDEMENT de M. le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon, pour faire chanter le Te Deum, en Actions de grâces de la prise de Fribourg.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN,
&c.

Vous voyez, mes très chers Freres, dans la Lettre que le Roi nous a fait l'honneur de nous adresser, les motifs de la reconnoissance que vous devez au Seigneur pour les succès de la Compagne de Sa Majesté, & en particulier pour la prise de Fribourg qui l'a si avantageusement terminée; mais ce qui doit vous rendre cette Conquête plus chere & plus précieuse encore, c'est la nouvelle gloire dont elle couvre le Roi, & la nouvelle preuve qu'elle fournit de son amour pour son Peuple. Elle est l'ouvrage des premiers momens de sa convalescence. A peine échappé, comme par miracle, de la maladie la plus dangereuse, il s'est hâté de reprendre les travaux qu'elle avoit interrompus, & de courir à de nouveaux dangers. Touché des marques si vraies que ses Sujets lui ont données de leur tendresse, il a voulu la mériter, pour ainsi dire, encore davantage, & les en récompenser. Qu'elle croisse donc aussi encore, s'il est possible, cette tendresse pour un Monarque qui en est si digne, dès qu'il en fait son bonheur & sa gloire! A ces causes, &c.





M O R T S.

LE 7 Septembre, D. Anne Marie-Thérèse *Spinola*, née Princesse du S. Empire & Epouse de M. Paul-Edouard d'Estouteville, en possession des nom & titre de Duc d'Estouteville en vertu de la Charte d'Erection de ce Duché par François I. en 1534, ci-devant Mestre de Camp Lieutenant du Régiment du Roi Dragons, & actuellement Maréchal des Camps & armées de S. M. &c. mourut à Paris, & fut transportée le 9 de la Paroisse de S. Sulpice en celle de S. Eustache, pour y être inhumée dans la Chapelle de Colbert & au tombeau de M. Colbert Ministre d'Etat, ayeul paternel de M. d'Estouteville, de qui elle ne laisse point d'enfans. Madame d'Estouteville avoit été mariée le 25 Juin 1714, & étoit âgée de 58 ans. Elle étoit sœur cadette de feuë Madame la Duchesse de Nevers, morte le 11 Janvier 1738, & comme elle fille de Jean-Baptiste Spinola, Prince du S. Empire & de Vergagne dans l'Erat de Gènes, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant Général des armées de S. M. Catholique, &c. & de D. François Coterel du Bois de Lessines.

Si l'on veut s'instruire plus particulièrement de ce qui regarde la Généalogie de Mad. d'Estouteville & de la feuë Duchesse de Nevers, on peut voir 1°. l'Histoire de la Maison Spinola, donnée au Public en 1696, par le Pere Maximilien Déza; 2°. l'Ouvrage d'Augustin *Franzone* Chevalier Génois, sur les vingt-huit premieres Maisons de la République de Gènes, à la tête desquelles il met

celle de Spinola : & 3°. l'Abregé Manuscrit de la Généalogie de cette même Maison dressée sur titres par Lucas Salazar Chronologiste du Roi d'Espagne, Conseiller au Conseil des Ordres Militaires, Commandeur de Calatrava.

Le Marquis de Leuville, fils du Lieutenant Général de ce nom, & neveu du Bailly de Givri, mort il y a quelque-tems à Embrun des blessures qu'il a reçues à l'attaque du Château Dauphin, a été tué par un Parti de Vaudois, en allant joindre les troupes commandées par le Prince de Conty.

Jean - Baptiste *Du Tillet*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & cy-devant Président d'une des Chambres des Enquêtes, mourut à Paris le huit, âgé de 59 ans.

Mre Jean *Bouhier*, Ancien Evêque de Dijon, mourut dans ce Diocèse le quinze, âgé de près de 79 ans; il avoit été le premier Evêque de cette Capitale de la Bourgogne.

Charles *Marquis de Ste Maure*, Vice Amiral du Levant, Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 23, âgé de 92 ans.

Jerôme Augustin *Boissel de Darville*, Brigadier des armées de France, & Gouverneur de la Ville de Roye, mourut à Paris le même jour dans sa soixante & quatrième année.

Madame de France, sixième Fille du Roi, mourut à l'Abbaye de Fontevault le 28, âgée de huit ans, 4 mois & 12 jours; elle étoit née à Versailles le 16 Mai 1736.

Dame Marie Claude *Cahouet de Beauvais*, épouse du Comte de Chabanes, Lieutenant Général des armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françaises, & Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 29, âgée de 50 ans.

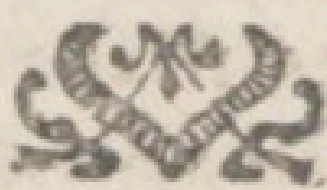
M. *de Solemi*, Brigadier & Lieutenant Colonel¹ du Régiment de Cavalerie de Conty, a été tué en Italie, en marchant sur les traces de son Prince, au Combat donné près du Convent de la *Madonna del Ulmo*.

Le Marquis *de Bense*, Capitaine dans le Régiment de Dragons du Roi, a été tué à l'attaque du Fort de Rhinfeldt, sur le Rhin, emporté par les troupes commandées par le Chevalier de Belle-Isle.

Le Chevalier *de Courtomer* & le Marquis *d'Avernes*, tous deux Lieutenans au Régiment des Gardes Françaises, ont été tués en signalant leur valeur au Siège de Fribourg.

Mre *Leon de Beaumont*, Evêque de Saintes, & Prieur de S. Etienne de Mortagne, mourut dans son Diocèse le 10 Octobre, âgé d'environ 93 ans.

M. *de Boëhmer*, Ministre du Landgrave de Hesse Darmstadt, mourut le 5 Novembre dans la 55^e année de son âge.



T A B L E.

P I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.	
Imitation de l'Ode vingt-unième du troisième Livre d'Horace, <i>O nata me cum Consule Manlio</i> ,	3
Essai sur la Vie & les Ouvrages de M. Rigaud, &c.	6
Epitre à M. de Voltaire,	11
Réponse du P. Texte sur l' <i>Angelus</i> ,	16
L'Ami parfait,	24
Expériences de Physique,	31
Imitation de l'Ode troisième du second Livre d'Horace, <i>Æquum memento</i> , &c.	34
Nouvelle découverte sur les Notes des Abbreviations,	36
Stances sur l'Air d'Issé, les doux Plaisirs, &c.	45
Le baiser,	46
Vers à M. de Voltaire,	<i>ibid.</i>
Séance publique de l'Académie des Sciences, Extrait,	47
Epitre à M. Bouguer, &c.	81
Manuscrit traduit de l'Arabe par M. Jacques,	85
Nouvelle Epitre au Roi par M. de Voltaire,	114
Huitain sur Louis le Bien-aimé,	116
Epitre au Roi,	117
Extrait d'un Ecrit intitulé, <i>Refutations</i> , &c.	120
Explication de l'Enigme & du Logogryphe de Novembre, premier Volume,	130
Enigme & Logogryphe,	131
Chanson notée,	132
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.	
Voyages du Capitaine Lade, Extrait,	133

Dissertations sur la Fondation de Marseille , Ex-	
trait ,	143
Voyages & Avantures du Comte de , &c.	149
Mémoires de Melvil ,	<i>ibid.</i>
Les Elémens de la Médecine Pratique ,	<i>ibid.</i>
Nouveau Livre d'Ecriture ,	150
Ouverture du Collége Royal ,	151
Estampes nouvelles ,	152
Essence Balsamique ,	<i>ibid.</i>
Spéctacles ,	154
Nouvelles Etrangères , Turquie , Russie , Prusse ,	163
Allemagne ,	165
Saxe ,	167
Hambourg ,	171
Pologne ,	174
Francfort , Baviere ,	175
Italie ,	177
Espagne ,	178
Génes & Isle de Corse ,	179
Grande Bretagne ,	180
Flandre ,	181
Morts des Pays Etrangers .	182
Fête donnée à Malte par le Chevalier de Caylus ,	184
Complimens adressés au Roi , à la Reine , &c.	192
Etat des personnes qui sont allées recevoir Mada-	
me la Dauphine ,	194
Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris & son	
Mandement en conséquence ,	199
Mandement du Cardinal de Tencin ,	204
Morts ,	205
Brévet & Privilege du Roi pour le Mercure.	

Errata du premier Volume.

- P** Age 2 , ligne 4 , à publier. *lisez* , à publier !
P. 12 , l. 16 , n'y , *l.* ni.
P. 17 , l. antépenultième , créance , *l.* croyance.
P. 20 , l. 3 , Stuard , *l.* Stuart.
P. 22 , l. 2 , les Dominiquin , *l.* les Dominiquains.
P. 31 , l. 2 , caprice ; *l.* caprice ,
Ibid. l. 26 , doit , *l.* il doit.
P. 31 , l. 7 du bas , guai , *l.* gai.
P. 40 , l. 8 , ces mots sont composés , *l.* ce mot est
composé.
P. 50 , l. 9 , Pentièvre , *l.* Penthievre.
P. 54 , l. 14 , Le Poisson , même qui s'élance , *l.* Le
Poisson même , qui s'élance.
P. 58 , l. 14 , n'avoient , *l.* n'ont.
P. 65 , l. 3 & 4 du bas , Prieur , *l.* Prieure. *ec* , *l.* *ce*.
P. 93 , l. 13 , ôtez la virgule après préfère.
P. 100 , l. 1 , Prédessieur ; *l.* Prédécesseur.
P. 105 , l. 14 & 15 , renduës , *l.* rendus.

*B R E V E T qui accorde le Mercure de
France aux Sieurs Fuzelier & la Bruere.*

A U J O U R D' H U I trente-un Octobre mil sept cent quarante quatre, le Roi étant au Camp devant Fribourg, voulant que le Mercure de France, que le défunt Sieur de la Roque composoit tous les mois, soit continué avec toute l'attention convenable à un Ouvrage aussi utile qu'agréable au Public. Sa Majesté bien informée des talens & de la sagesse des Sieurs Louis Fuzelier & Charles Antoine le Clerc de la Bruere, les a choisis & nommés pour composer à l'avenir le Mercure de France exclusivement à tous autres, & ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle veut & ordonne à cet effet que toutes Lettres de Privilege leur en soient expédiées, aux conditions néanmoins de ne pouvoir céder ni transporter leur part dans ledit Privilege à quelque personne que ce puisse être, l'intention de Sa Majesté étant que le survivant des deux en jouisse en entier. Veut en outre Sa Majesté que lesdits Sieurs Fuzelier & la Bruere partagent entre eux le travail pour la composition dudit Ouvrage, & les émolumens qui proviendront d'icelui par égale portion, le tout à commencer au mois de Novembre prochain, & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'en expédier le présent Brévet, qu'elle a signé de sa main & fait contre-signer par moi Conseiller, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.

Signé L O U I S.

Et plus bas, P H E L Y P P E A U

Et au dos est écrit :

Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale
& Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris
N^o 394, folio 233, conformément aux anciens Re-
glemens, confirmés par celui du 28 Février 1723
A Paris le dix Décembre 1744.

Signé, VINCENT, Syndic.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT 1744.

PRIVILEGE DU ROI.

L O U I S par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement ; Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel , Grand Conseil , Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenans Civils & autres nos justiciers qu'il appartiendra. S A L U T , nos chers & bien amés *Louis Fuzelier & Charles Antoine le Clerc de la Bruere* , Nous ont fait remontrer , que l'ap-
plaudissement que reçoit *le Mercure de France* , Nous a fait croire que le sieur de la Roque titulaire du dernier Brevet étant décédé , il ne convient pas que le Public soit privé à l'avenir d'un Ouvrage aussi utile qu'agréable , tant à nos Sujets qu'aux Etrangers ; c'est dans cette vûe que bien informés des talens & de la sagesse des sieurs Fuzelier & le Clerc de la Bruere, Nous les avons choisis pour composer à l'avenir exclusivement à tous autres ledit Ouvrage , sous le titre de *Mercury de France* , & Nous leur en avons accordé à cet effet notre Brevet en datte du trente-un du mois dernier , à condition que le survivant des deux jouira seul de la faculté & Privilège, pour l'exécution duquel ils Nous ont très-humblement supplié de leur accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A C E S C A U S E S ,
Voulant traiter favorablement lesdits sieurs Exposans , Nous leurs avons permis & permettons par ces Présentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois , à eux seuls exclusivement à tous autres ledit *Mercury de France* , qu'ils pourront faire imprimer en un ou plusieurs Volumes conjoin-

tement ou séparément & autant de fois que bon
leur semblera chaque mois, & de le faire vendre &
débiter par tout notre Royaume, Pays Terres &
Seigneuries de notre obéissance, pendant le temps
& espace de vingt années consécutives, à compter
du jour de la date des Présentes, à condition néan-
moins que chaque Volume porte son Approbation
expresse de l'Examineur qui aura été commis
cet effet, & en outre Nous avons révoqué & révo-
quons tous autres Privilèges qui pourroient avoir
été donnés ci-devant à d'autres qu'ausdits sieurs
Exposans, faisons défenses à toutes personnes
de quelque qualité & condition qu'elles soient
d'en introduire d'Impression ou Gravure Etrangère
dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi
à tous Libraires-Imprimeurs, Graveurs Impri-
meurs, Marchands en Taille-douce & autres d'im-
primer, faire imprimer, graver ou faire graver
vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Li-
vre ou Planches en tout ni en partie, ni d'en faire
aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit
d'augmentation, correction, changement de Titres
ou autrement sans la permission expresse ou par
écrit desdits sieurs Exposans ou de ceux qui auront
droit d'eux, le tout à peine de confiscation tant des
Planches que des Exemplaires contrefaits & des us-
tenciles qui auront servi à ladite contrefaçon, que
Nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils
soient trouvés, de six mille livres d'amende contre
chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un
tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers ausdits
sieurs Exposans, & de tous dépens dommages & inté-
rêts, à la charge que ces Présentes seront en regis-
trées tout au long sur le Registre de la Communauté
des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois
de la date des Présentes, & que l'impression de ce

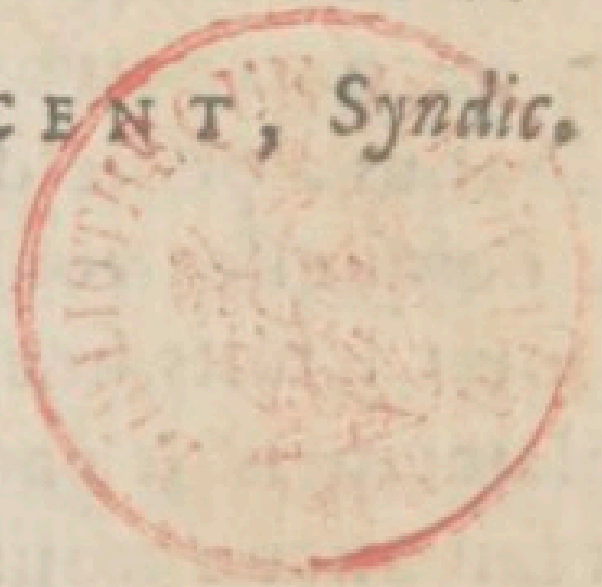
Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que les Impetrans se conformeront en tout aux Réglemens de la Librairie & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres seront remis dans le même état ou les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur Daguesseau, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque Publique, un dans celle notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits sieurs Exposans ou leurs ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huisier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires, car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le treizième jour de Novembre, l'an de grace mil sept cent quarante-quatre & de notre Règne le trentième.

Par le Roi en son Conseil, NOBLET.

Réglé sur le Réglé onze de la Chambre Royale

Et Syndicale des Libraires Et Imprimeurs, sous le même Numero Et le même folio que le Brevet attaché sous le présent contre-scel (N°. 394, fol. 233,) conformément au Règlement de 1723, qui fait défense Art. 4, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires Et Imprimeurs, de vendre, débiter Et faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, Et à la charge de fournir à ladite Chambre Royale Et Syndicale des Libraires Et Imprimeurs de Paris huit Exemplaires de chacun Et par chacun mois, prescrits par l'Article 108 du même Règlement. A Paris le 10 Décembre 1744.

Signé, V I N C E N T, Syndic.



La Planche gravée doit regarder la page
La Chanson notée, la page

44

132